

INTRODUCTION

La Libye tire son nom de la tribu des Lebou, ou Rebou, qui parcourait la Marmarique au début du I^{er} millénaire av. J.-C. Dans l'Antiquité, le nom s'appliqua d'abord à la région allant de l'Ouest de la vallée du Nil au Djebel Akhdar, puis il en vint à désigner tout le continent à l'ouest du Nil. Mais ce n'est qu'en 1911 que l'Italie colonisatrice appliqua le nom de Libye à l'ensemble qui, dans l'Empire ottoman, portait le nom de Tripolitaine. Est-ce à dire pour autant que la Libye soit aujourd'hui un pays récent, né du partage colonial de l'Afrique ? Certes elle n'a reçu de la puissance colonisatrice une administration unifiée qu'en 1934, et son indépendance date de 1951. Ces apparences sont pourtant fallacieuses. À travers les dominations diverses qui se sont exercées sur elle, la Libye a toujours préservé une unité fondamentale, physique et humaine. Du point de vue géographique, elle ne se confond ni avec le Mashreq, ni avec le Maghreb. Du point de vue humain, le pays tire son homogénéité d'une population bédouine pratiquant le nomadisme agro-pastoral dans un solide cadre tribal. Cette population a pu composer par moment avec des populations sédentaires menant une vie agricole proche du modèle méditerranéen, ou adonnées à la vie urbaine. Cependant, l'importance du secteur saharien du pays a empêché ces éléments sédentaires, ruraux ou citadins, de prendre la direction exclusive du pays. Cette permanence de l'élément tribal nomade rend sans doute compte de la faible pénétration des influences étrangères dans un pays pourtant doté d'une vaste façade maritime et parcouru par des routes caravanières de première importance, soit de la vallée du Nil en direction du Maghreb, soit depuis la côte vers l'Afrique profonde. C'est dire le poids des données fondamentales dans la vie de la Libye, à travers des vicissi-

tudes historiques complexes. C'est dire aussi combien les changements récents et profonds survenus depuis un tiers de siècle n'ont pu complètement oblitérer une originalité souvent mal comprise.

Des cinq pays du grand Maghreb, la Libye est manifestement le plus mal connu. Cette relative carence des ressources documentaires a souvent conduit à surestimer aujourd'hui, au détriment de dynamiques sociales plus difficiles à observer, le discours de l'État et de son chef. Cette priorité est toutefois moins préjudiciable à l'analyse qu'on ne pourrait le craindre. Au début du XXI^e siècle, la Libye est le pays de la région où, malgré l'importance des résistances, la volonté du leader politique demeure décisive. Derrière la façade de la démocratie directe, la limitation des pouvoirs du prince par le droit, l'émergence d'une quelconque « société civile » ou celle d'une opposition politique efficace sont moins perceptibles que partout ailleurs au Maghreb. Pour une bonne part, ce retard s'explique par l'assise économique du régime : les maîtres de Tripoli disposent du monopole de la redistribution de ressources pétrolières d'autant plus importantes politiquement que ce sont elles, et elles seules, qui ont, à la fin des années cinquante, propulsé le pays hors de son austérité agro-pastorale.

Tout autant que l'importance de ses ressources matérielles, la faible densité démographique de la Libye a accru les moyens de la domination du pouvoir politique. Si, par l'histoire, le pays des trois villes (Tri-poli) entre naturellement dans le moule maghrébin, la géographie économique et démographique le rapproche tout autant des principautés pétrolières du golfe arabo-persique. À la différence de ses homologues algérienne, tunisienne et plus encore égyptienne, la société libyenne ne peut rechercher dans les profondeurs de la démographie la force d'inertie qui permet de résister à l'interventionnisme des gouvernants ou même seulement l'opacité qui limite la portée de leurs contrôles. Le verbe du Guide libyen garde ainsi sur les dynamiques politiques une emprise telle que son analyse conserve, pour comprendre celles-ci, un intérêt tout particulier.

Qadhafi et l'Occident

Le regard porté sur le moins méconnu des Libyens — et, à travers lui, sur ces marges bruyantes du Tiers Monde où l'on pensait tout bas ce que le « bouillant colonel » osait dire tout haut — à longtemps fluctué entre deux dérives également pernicieuses.

Une lecture « droitière » a conduit un temps (pas seulement à droite d'ailleurs) à ne voir en Libye que fanatisme, extrémisme et tyrannie là où l'historien ne verra peut-être plus un jour que prolongement de la dynamique nationaliste et contractions naturelles de la naissance des États modernes. Au Nord industrialisé, elle a fait longtemps percevoir comme « agressions anti-occidentales » les plus légitimes revendications de ces dominés d'hier dont Qadhafi s'est toujours voulu le porte-parole.

Par les effets cumulés d'un gaullisme tardif, des odeurs de pétrole ou de contrats d'armements, la dérive droitière a lentement perdu de son acuité.

Dans la mouvance de gauche, mais aussi dans une composante, chrétienne notamment, de la droite, le tiers-mondisme s'est épanoui sur la juste conviction d'être « du bon côté de l'histoire ». La reconnaissance des mouvements de libération s'est logiquement prolongée par le soutien aux régimes nés des indépendances ou, dans le cas libyen, des ruptures qui vinrent en expliciter la dynamique. La défense des bâtisseurs du nouveau monde fut donc d'autant plus active qu'avait pu être timide, à l'heure de choix plus difficiles, la reconnaissance des faits nationaux.

Avec le temps toutefois, la force de l'habitude érigea parfois en doctrine le simple contre-pied du bréviaire colonialiste. Le discours du Tiers Monde sur lui-même remplaça ici et là l'analyse, et le soutien inconditionnel la réflexion critique. Aux approximations de droite répondit un temps la complaisance de gauche. Au sortir de l'un de ces meetings médiatico-universitaires dont Moammar al Qadhafi eut longtemps le secret, certains crurent avoir trouvé en Libye cette révolution que le

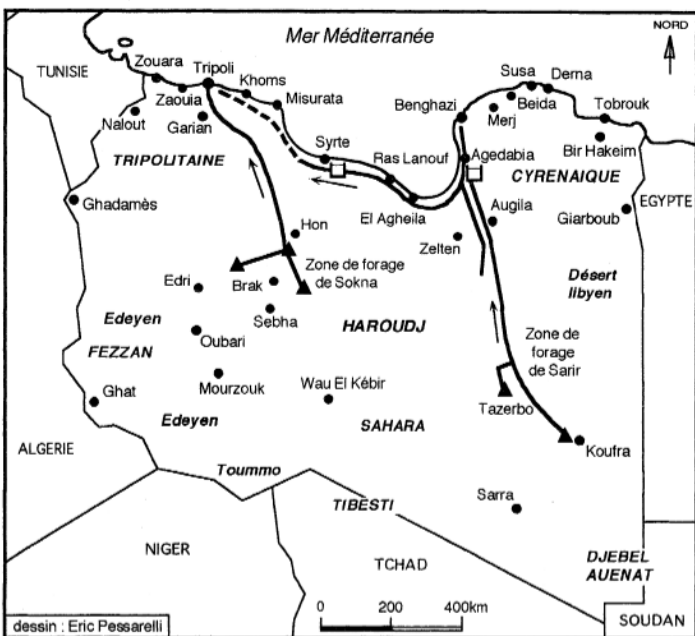
reste de la planète persistait à leur refuser. Ainsi, l'anti-impérialisme du colonel libyen fit-il parfois oublier qu'une façade révolutionnaire pouvait masquer de vulgaires effets de propagande, les flambantes courbes de production, la seule magie perverse des pétro-dollars, le légitime objectif du renforcement de l'identité nationale, quelques douteuses odeurs d'intolérance.

Depuis lors, au rayon des épouvantails, l'image de Qadhafi et de l'impertinente *Jamahiriya* ont considérablement pâli. D'abord parce que l'effondrement du bloc communiste a balayé les rêves révolutionnaires du Tiers Monde. Ensuite et plus encore parce que si l'amalgame du regard médiatique lui permet parfois de voler, au prix de quelque méprise, un peu de la gloire « intégriste », l'épouvantail Qadhafi est aujourd'hui largement dépassé : c'est au miroir de Khomeiny et puis de Saddam Hussein que l'Occident mesure, depuis plus de vingt ans déjà, sa difficulté à se situer dans un monde où il a perdu le monopole de la parole et certaines de ses plus ethnocentriques représentations et sa prétention à l'universalité.

Pays doté d'une solide unité géographique, la Libye a connu une civilisation originale au cours de la longue période préhistorique puis de la période classique qui a vu se produire une forte poussée de sédentarité. Ce style de vie établi dans le premier quart du I^{er} millénaire de notre ère laisse des traces durables au-delà de la conquête arabe, jusqu'au XI^e siècle (chap. 1 : « La Libye antique »). Le retour au nomadisme agro-pastoral et le poids accru de l'hinterland saharien n'ont pas été incompatibles avec une ouverture au monde méditerranéen dès les XII^e-XIII^e siècles. La Libye a cependant opposé une étonnante résistance au monde extérieur, y compris durant la brève période coloniale des années 11-43 du XX^e siècle, avant l'éphémère période royale et l'irruption dans un nouvel univers (chap. 2 : « La Libye islamique »).

Dans la Libye d'aujourd'hui, politique intérieure, économie et politique étrangère sont difficilement dissociables. Renversement du marché pétrolier du début de la décennie 80, raid américain sur Tripoli (1986) ou débâcle tchadienne (1987), l'impact de la politique extérieure et de la conjoncture économique est un paramètre indispensable au décryptage de la politique intérieure. Tout particulièrement lorsqu'elle a permis de défier une puissance occidentale, la diplomatie très militante a servi de dérivatif aux tensions domestiques et explique en partie le calendrier de certaines réfor-

mes institutionnelles : militarisation des institutions d'enseignement après l' « agression » égyptienne de juillet 1977, décentralisation des administrations ministérielles après le raid américain, tentative d'ouverture politique après la déroute militaire du Tchad, etc. Pour respecter cette réalité, « Le système Qadhafi » (chap. 3) s'attachera à mettre en évidence les logiques communes entre les politiques intérieure, étrangère et économique. Les chapitres consacrés plus spécifiquement à la politique étrangère (chap. 4 : « L'unité ou rien ») et à l'économie (chap. 5 : « L'économie, entre pétrole et eau ») s'efforceront pour leur part d'en esquisser les principaux résultats.



dessin : Eric Pessarelli

0 200 400km

tracé de la Grande Rivière

(réalisé)

(achevé en 2000)

sites de pompage ▲

réservoirs géants □

Carte générale de la Libye

Chapitre I

LA LIBYE ANTIQUE

I. — Présentation géographique

La Libye se situe entre le 19° et le 33° parallèle Nord, et entre le 9° et le 25° méridien à l'est de Greenwich. Délimitée à l'est par l'Égypte, au sud par le Tchad, le Niger, à l'ouest par l'Algérie et la Tunisie, elle s'ouvre au nord sur la Méditerranée par une façade longue de plus de 1 700 km. Sa superficie de 1 750 000 km² environ la classe au troisième rang des pays africains, après l'Algérie et le Soudan, et équivaut en gros à trois fois la superficie de la France.

Cet immense pays présente à première vue une relative homogénéité, avec la prédominance de vastes plateaux et de reliefs tabulaires. Les massifs les plus anciens, remontant au précambrien, se trouvent dans le Sud, avec le Djebel Auenat (qui culmine à 1 935 m) sur la frontière avec le Soudan, et le Djebel Archenu, immédiatement au nord-ouest, qui culmine à 1 435 m. Le centre géographique du pays est formé par l'énorme ensemble de roches éruptives du Haroudj, qui ne dépasse pas 1 200 m d'altitude, mais qui conserve des formes volcaniques très fraîches, comme au Wau en-Namus, superbe lac de cratère. Le Sud-Ouest du pays, plus connu sous le nom de Fezzan, présente à la fois des roches de l'ère primaire, granit et gneiss, mais aussi roches sédimentaires qui vont jusqu'au Crétacé, et qui traduisent la présence de dépôts marins importants. Le reste du pays est formé de terrains sédimentaires relativement peu bouleversés, ce qui a favorisé la présence de nappes aquifères et de nappes d'hydrocarbures. La

forme de relief prédominante est celle du *sérir*, désert caillouteux, bien plus fréquent que le désert de sable, que l'on trouve surtout à l'ouest dans l'*édeyen* d'Ubari et surtout dans le vaste *édeyen* de Mourzouk.

Les terrains du Secondaire et surtout du Tertiaire forment l'armature des deux reliefs majeurs de la partie nord du pays, le Djebel tripoliteain, et le Djebel Akhdar. Le premier prend naissance à l'ouest en Tunisie, et seule sa partie orientale se trouve en territoire libyen, dessinant un grand V ouvert au nord et enserrant la plaine de la Gefara, dont seul le tiers oriental est en Libye, en bordure du golfe de la petite Syrte. Le Djebel tripoliteain n'atteint que des altitudes médiocres, entre 400 m à la frontière tunisienne et 830 m dans la région centrale de Garian, tandis que la partie orientale s'effiloche en un lacs de collines dans la région de Msellata, qui constitue l'arrière-pays de Homs.

Le Djebel Akhdar, né d'un contrecoup atténué du plissement alpin et dinarique, est formé de deux emmarchements qui s'abaissent en pente douce vers le Sahara (région des Baltets) et qui dominent la côte par deux forts escarpements en ne laissant qu'une étroite plaine côtière, de 25 km de large au droit de Benghazi, et de 2 km seulement à Apollonia. Le premier escarpement conduit à 300 m d'altitude sur un plateau qui prend une ampleur certaine au nord-est de Benghazi, dans la conque d'el-Marj. Le deuxième escarpement est net surtout dans la région centrale, autour de Cyrène, et il culmine un peu au sud de ce site à 880 m près de Sidi Mohamed el Homri. L'ensemble forme un dôme surbaissé, attaqué par l'érosion à l'ouest de Cyrène, d'où la formation d'un vaste réseau de vallées fluviales aujourd'hui asséchées, et dont la partie centrale est représentée par le wadi el-Cuf.

Si les terrains de la Gefara, autour de Tripoli, sont surtout formés de sols légers du Quaternaire, ceux du Djebel Akhdar résultent de la décomposition du calcaire et sont formés de *terra rossa* argileuse, allégée par les apports éoliens en provenance du Sud, et qui contribuent à enrichir le sol.

La situation méridionale de la Libye explique la prédominance du climat désertique ou subdésertique, mais ce fait souvent noté ne doit pas faire oublier que les zones côtières bénéficient d'un climat méditerranéen à nuance subtropicale, avec des précipitations fort irrégulières d'une année sur l'autre, mais dans l'ensemble supérieure à 300 mm dans la Gefara, dans le Djebel tripolitaïn et dans le Djebel Akhdar. Il est donc possible de pratiquer l'élevage extensif et une agriculture de type *dry-farming*, en réservant les cultures maraîchères et fruitières pour les zones les mieux irriguées.

En effet, l'écrasante prédominance des terrains perméables entraîne l'absence d'un réseau hydrographique. Les cours d'eau n'ont d'alimentation qu'en hiver, à l'occasion des plus fortes précipitations, mais il existe en revanche une circulation d'eau souterraine importante, qui donne naissance à des fontaines de type vauclusien, particulièrement dans le Djebel Akhdar, sur le rebord des deux gradins ; la plus célèbre résurgence est la fontaine d'Apollon à Cyrène (Shahat).

Si l'on ajoute à ces eaux d'origine pluviale les eaux fossilisées du désert, on comprendra que la Libye ait des capacités agricoles, y compris dans les oasis du Sud.

Pays sans accidents de relief vraiment importants, doté d'une façade méditerranéenne comportant peu de ports naturels fermés, à l'exception de celui de Tobrouk, la Libye présente cependant de nombreuses rades ouvertes, utilisables pour la navigation. C'est dire qu'elle offre des facilités à la circulation, terrestre et maritime. Cette terre de caravanes longée par des flottes est un trait d'union entre le Mashreq et le Maghreb, soit par la voie maritime, soit par les oasis de Jarbub, de Gialo, d'Augila et de Maradeh, d'où l'on peut gagner les grandes oasis du Sud, la Giofra, le Châti, le wadi Lajal et Ghat, soit au contraire, vers le Nord-Ouest, la Gefara. À ces routes est-ouest s'ajoutent donc des routes nord-sud, en partant du Djebel Akhdar et des oasis du Sud cyrénéen, ou de la Gefara en direction du Fezzan ou bien encore en direction de l'oasis de Ghadamès qui a toujours été un carrefour du commerce transsaharien. À

toutes les époques de son histoire, la Libye apparaît comme une terre de passage, ce qui rend difficile la détermination de son appartenance aux grands ensembles entre lesquels on a pris l'habitude de répartir les pays arabo-africains. La Tripolitaine et la petite Syrte confinent au Maghreb, mais le Djebel Akhdar est bien plus inclassable, à encore 1 000 km de la vallée du Nil et à seulement 300 km de la Crète. Quant au Sud, il a incontestablement une appartenance saharienne, et ouvre la voie vers l'Afrique centrale.

Cette diversité et cette ambiguïté, mais aussi l'unité profonde de la Libye se reflètent dans son peuplement. Longtemps médiocre et en accroissement rapide de nos jours (6 000 000 habitants environ), la population libyenne tend à se regrouper dans les grands centres du Nord, à Tripoli (1,5 million d'habitants avec l'agglomération) et à Benghazi (500 000 habitants). À l'exception du groupe berbère du Djebel tripolitain dans sa partie occidentale, cette population arabophone a une grande unité, religieuse, linguistique et culturelle. Sunnite de rite malékite, elle ne connaît la variante ibadite que dans la région de Zwara et de Nalout. Si les tribus cultivent des variantes linguistique discrètes, c'est le même arabe dialectal qui est parlé d'un bout à l'autre du pays. La culture est avant tout une culture bédouine, fruit d'une histoire plus que millénaire.

Démographie

	<i>Unité</i>	<i>1997</i>	<i>1998</i>	<i>1999</i>
Superficie		1 760 000 km ²		
Population	million	5,30	5,60	5,78
Densité	hab./km ²	3,1	3,1	3,3
Indice de fécondité		6,39	6,39	5,9
Mortalité infantile	‰	68	68	56
Espérance de vie	année	63,1	63,1	65,7
Population urbaine	%	86	86,8	86,2

II. — La préhistoire

Les premières traces de la présence humaine en Libye remontent à l'Acheuléen (Paléolithique inférieur), dans la Hamada al Hamra, et dans le wadi Lajal, mais aussi dans les grands sites cyrénéens d'Hagfet et Tera, dans l'arrière-pays de Benghazi, et surtout à Haua Fteah, un peu à l'est d'Apollonia, sur la côte : nous avons dans ce grand abri sous roche une séquence qui s'étend du Paléolithique au Néolithique récent.

En fait, l'installation des hommes durant la préhistoire révèle déjà deux tendances qui se manifesteront tout au long de l'histoire de la Libye. D'une part, dans l'intérieur, on remarque la présence de groupes de chasseurs qui se déplacent d'est en ouest sur un immense espace allant de la haute vallée du Nil à l'Atlas marocain. Les campements temporaires de leurs expéditions de cueillette et de chasse ont laissé des traces dans les savanes herbeuses qui recouvraient alors le Sahara libyen, au IV^e et au III^e millénaire av. J.-C. Il ont laissé comme témoins des pointes de flèche, des perles, des grattoirs et des meules, mais surtout ils sont les auteurs des ensembles de gravures rupestres qui se retrouvent au Djebel Auenat, dans le wadi Matendous surtout et, plus sporadiquement, sur le plateau de Tarhuna. Les représentations de girafes, d'éléphants, d'autruches, de crocodiles aussi, alternent avec des scènes de fécondité qui appartiennent au même ensemble commun à une vaste part du centre et de l'ouest du continent.

Au II^e millénaire, le relais est pris par les auteurs des peintures rupestres des abris sous roche de l'Acacus, qui appartiennent au même groupe que les auteurs des fresques du Tassili : aux scènes de chasse se mêlent des scènes d'élevages, dans des styles variés : période des têtes rondes, période bubaline, période équine. L'apparition du cheval et les représentations de quadriges (comme au wadi Zigza) signent la diffusion des équidés depuis la vallée du Nil à la suite de l'invasion des Hyksos en Égypte au XVI^e siècle av. J.-C. Les curieuses coiffures figurant sur certaines représentations du wadi Teshuinet évoquent celles des Peuhls d'aujourd'hui et incitent à se demander si certains groupes humains ne se replièrent pas vers le Sud lors de la désertification du Sahara au cours du II^e millénaire, tandis que les fouilles pratiquées dans la région

de Germa inciteraient à voir dans les occupants de la région au I^{er} millénaire av. J.-C. les ancêtres des Touaregs actuels. En tout cas, à la route est-ouest traversant le Sahara tend à s'ajouter une route allant du nord-est vers le centre et le sud-ouest du grand désert.

Dans la zone côtière de la Méditerranée, l'habitat paraît sporadique, que ce soit à Haua Fteah ou sur les sites de la Syrte, ou encore dans les abris sous roche du wadi el Cuf, au cœur du Djebel Akhdar. Ces établissements témoignent d'une civilisation agro-pastorale qui domine les techniques de l'élevage chevalin, bovin ou encore du petit cheptel ovin et caprin, mais qui a su aussi construire une mise en valeur de terrains irrigués durant une faible partie de l'année, au moyen de murs de terrassements, de citernes, et en ménageant un embryon de vie sédentaire, dans le wadi Cuf et à Shahat, la future Cyrène.

Au début du I^{er} millénaire, la désertification du Sahara était acquise, et cette aggravation des conditions naturelles, jointe à l'irrégularité des précipitations, expliquent les mouvements de tribus des *Temehou*, non du nord vers le sud, mais vers l'est, le long de la côte de Marmarique, jusqu'aux abords de la vallée du Nil. Il appartenait dès lors aux Égyptiens de se défendre, que ce soit sous Ramsès II déjà, qui fit construire des forts autour de Marsa Matrouh (XIII^e s. av. J.-C.), ou lors de la venue des Peuples de la Mer, à la fin de la XVIII^e dynastie, avant que les Libyens ne pénètrent dans le delta : ce sont les *Lebu* qui devaient donner leur nom à la Marmarique d'abord, puis à la Libye orientale et finalement à tout l'espace situé à l'ouest de la vallée du Nil. Fixés en Égypte, ils eurent le temps de donner une dynastie au pays avec Seshonq (950-730).

Ainsi la Libye affirme-t-elle très tôt une double vocation, fondée sur l'exploitation de ressources agricoles et pastorales, mais aussi sur la vie de relations. Le contact avec l'Orient l'emporte, avec la vallée du Nil, mais, au-delà, avec l'Arabie, ce qui rendrait compte des similitudes existant entre l'élément libyque et l'élément arabe en particulier dans le domaine linguistique, selon une théorie

encore à approfondir. Les contacts restent en revanche limités du côté de la Méditerranée, en dépit de la faible distance — moins de 300 km — qui sépare la Libye de la Crète, foyer brillant durant tout le II^e millénaire ; plus qu'à l'état des recherches, cette situation tient à la faiblesse des ressources susceptibles d'attirer les marins minoens, qui ne virent sans doute sur cette côte que la possibilité d'escales en se rendant en Égypte, comme c'est le cas à Marsa Matrouh, qui a livré des vestiges du XV^e siècle av. J.-C.

III. — L'ouverture au monde méditerranéen

La côte cyrénéenne qui avait dû être visitée sporadiquement par les Crétois et les Mycéniens le fut aussi sans doute par les Phéniciens qui ne s'y attardèrent pas. En fait, ce fut aux Grecs que revint le rôle d'établir des relations quand l'un d'entre eux, Battos, quitta l'île de Théra avec deux cents hommes et gagna le golfe de Bomba en 640 av. J.-C. Ces premiers venus conservaient le souvenir de navigations plus anciennes dont témoignent les mythes de Jason et des Argonautes ou encore celui des Anténorides fuyant Troie. Les Thériens avaient surtout été guidés par un pêcheur d'Itanos en Crète. S'ils connaissaient les routes de navigation, ils ignoraient tout du pays, et s'installèrent d'abord dans un îlot désolé, à Platéa, qu'ils quittèrent au bout de deux ans pour gagner, sur la côte avoisinante, le site d'Aziris (wadi el Khalig ?) puis, au bout de huit ans, Cyrène, où ils s'établirent en 631 av. J.-C.

Si l'hypothèse d'une colonisation destinée à fournir un point d'appui à une route conduisant vers la vallée du Nil alors occupée par les Assyriens depuis 667 av. J.-C. a pu être émise, il semble surtout que la nouvelle *apoikia* était destinée à répondre à la faim de terres des Grecs aux prises avec une crise sociale généralisée, et aggravée dans le cas de la petite île de Théra, au sud des Cyclades, par une sécheresse qui dura sept ans. C'est ce que montre l'historien grec Hérodote, qui souligne en outre le rôle de l'oracle d'Apollon à Delphes aux diverses phases de cette entreprise, lors du premier départ, lors de l'échec à Platéa, et ensuite lorsqu'il s'agit de renforcer le noyau primitif, vers 575 av. J.-C.

Car Battos et ses Théréens ne furent pas les seuls à prendre la route de la Libye : très vite, des Rhodiens, des Crétois et des Péloponnésiens les renforcèrent. Dès l'année 600, les Cyrénéens avaient essaimé en direction de l'ouest, vers Massa, à 30 km de Cyrène, et ils avaient fondé un autre établissement sur la côte à plus de 140 km à l'ouest, à Taucheira. Aidés dans un premier temps par les tribus libyennes du Nord, les Grecs contractèrent même des unions avec les femmes du pays, jusqu'à ce que leur présence accrue vînt remettre en cause l'équilibre agro-pastoral des tribus libyennes, sous le règne du successeur de Battos, le roi Arcésilas I^{er}, et sous celui du petit-fils du Fondateur, le roi Battos II, vers 575 av. J.-C. Les Libyens firent alors appel au pharaon Apriès, mais ils furent défaits lors de la bataille d'Irasa (à l'est du Djebel Akhdar), vers 570 av. J.-C., qui scella définitivement la nouvelle orientation de la région.

C'est avec un bon siècle de retard que les Phéniciens s'intéressèrent à la côte de Tripolitaine. Plus attirés d'abord par les ressources minières de l'Occident méditerranéen, ils ne gagnèrent la petite Syrte à partir de Carthage que dans les dernières années du VI^e siècle av. J.-C., essentiellement pour commercer à la belle saison avec les tribus libyennes, principalement celle des Maques qui devaient leur livrer les produits du commerce saharien : poudre d'or, ivoire, pierres dures, bêtes sauvages, autruches. Les établissements puniques saisonniers furent convertis en établissements permanents à la suite de l'échec de l'équipée du prince spartiate Dorieus en 510 av. J.-C. Passé par Cyrène qui le reçut froidement, Dorieus alla fonder un établissement à l'embouchure du Cinyps (wadi Caam). Les Carthaginois s'entendirent avec les Maques qui expulsèrent les intrus, et Dorieus alla s'établir en Sicile. En revanche, les Carthaginois fondèrent alors, d'ouest en est, Sabratha, Oea (future Tripoli) et Lepcis Magna. Distants de 80 et 125 km de Tripoli respectivement, les nouveaux comptoirs ne pouvaient guère se porter ombrage ; ils bénéficiaient d'un arrière-pays fertile et surtout ils se trouvaient au contact de tribus qui

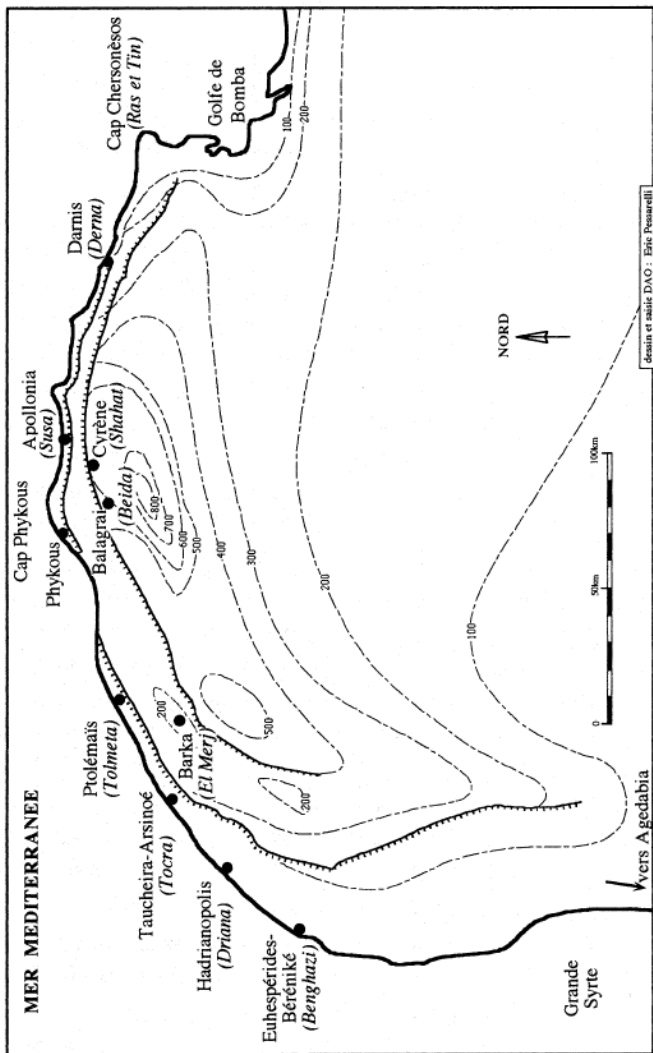
entretenaient des contacts avec l'Afrique profonde. Les *Emporia* (points d'appui) devaient donner leur nom à la côte et marquer durablement l'empreinte sémitique sur la civilisation de la Libye occidentale. Dans un premier temps, les *Emporia* et les Cyrénéens semblent s'être ignorés. Mais les contacts avec le monde grec s'établirent au moins dès le IV^e siècle comme le démontrent les importations de céramique attique à Lepcis Magna (fouilles du théâtre, à l'emplacement duquel se trouvait la première nécropole lepcitaine).

L'ouverture vers le monde méditerranéen eut pour conséquence le développement de la vie urbaine et de la sédentarité dans les campagnes, par une orientation qui devait marquer la Libye pour plus d'un millénaire.

IV. — La Libye grecque

L'évolution de Cyrène et de ses succursales est bien connue grâce à Hérodote, qui se rendit sur les lieux un peu après 440 av. J.-C., mais aussi grâce aux progrès de la recherche sur le terrain, par les fouilles des centres urbains, et par la prospection archéologique dans les campagnes.

Battos avait instauré une monarchie au profit de ses descendants qui régnèrent durant huit générations, de la fondation de Cyrène en 631, à 440 av. J.-C. environ. Ce régime politique connut les difficultés que des régimes similaires avaient rencontrés en Grèce. Le roi Arcésilas II fut confronté à la montée en puissance de l'aristocratie des grands propriétaires fonciers regroupés autour des frères du roi. Ceux-ci fondèrent la cité de Barca, dans la partie occidentale du Djebel Akhdar, avec l'appui des tribus libyennes de la région, tandis que le roi connaissait un grave revers devant ces mêmes Libyens, lors de la défaite de Leukôn. En succédant à son père, Battos III fut contraint à des concessions : comme dans bien d'autres cités grecques, il dut recourir à un législateur venu de l'extérieur, en l'occurrence Démonax de Mantinée qui proposa un compromis. La monarchie subsistait, mais elle était réduite à un rôle



purement religieux, tandis que la réalité du pouvoir passait au « démos », en fait aux grandes familles. La fragilité de cette solution moyenne éclata au plein jour sous le fils de Battos III, Arcésilas III, qui tenta de reconquérir les pouvoirs perdus par son père et qui, vaincu, dut partir en exil avec sa mère, la reine Phérétimé. Il trouva de l'aide auprès du tyran de Samos Polycrate, et reconquit Cyrène à la fin du troisième quart du VI^e siècle av. J.-C. Menant une politique de répression contre les aristocrates, il donna à la monarchie cyrénéenne une allure nettement tyrannique et, comme les tyrans grecs de l'époque, il crut trouver une garantie extérieure en faisant acte d'allégeance à Cambyse, roi des Perses, lorsque celui-ci conquiert l'Égypte, en 525 av. J.-C. Cette parade se révéla inefficace, puisqu'elle n'empêcha pas l'assassinat d'Arcésilas III provoquant l'intervention perse sollicitée par la reine-mère Phérétimé, et la destruction de Barca, coupable d'avoir vu le meurtre se produire dans ses murs, en 514 av. J.-C. Le fils d'Arcésilas III, Battos IV, régna donc sous le protectorat perse, qui ne s'estompa qu'après 480 et la défaite perse en Grèce à Salamine. Privé de ce soutien, le roi Arcésilas IV perdit le pouvoir vers l'année 440 av. J.-C. sans trouver de recours dans la cité d'Euhespérides, fondée vers 520 av. J.-C. dans l'ouest de la région, à l'emplacement de la future Benghazi.

Cyrène devint donc une démocratie, c'est-à-dire une république, sous le contrôle des grandes familles qui se maintinrent généralement au pouvoir, en dépit d'épisodes révolutionnaires sans lendemain, comme en 401 av. J.-C. Cette remarquable stabilité s'explique par l'absence de véritable problème agraire dans une région que les Anciens s'accordent pour décrire comme riche en bonnes terres et où la grande propriété laissait une place suffisante à une moyenne paysannerie. Cyrène, installée sur le rebord du plateau supérieur, dominait la partie orientale du croissant fertile qui s'étagait sur les deux emmarchements bien irrigués du Djebel Akhdar, en laissant la partie occidentale sous le contrôle de Barca, de Taucheira et d'Euhespérides. Il serait cependant faux de penser que toute cette campagne florissante était le domaine des sédentaires grecs. De nombreux villages étaient habités par des Libyens sédentarisés et partiellement hellénisés. Une large partie du haut plateau restait aux mains des tribus libyennes fidèles au vieux sys-

tème agro-pastoral des nomades. Un équilibre s'établissait entre ces deux composantes qui reposait sur une complémentarité : les Libyens fournissaient aux Cyrénéens les produits de l'élevage chevalin et bovin, et aussi le fameux silphion, cette panacée qui était aussi un condiment des plus appréciés, extrait du bulbe et du suc d'une plante ombellifère qui poussait dans la zone subdésertique et qui se vendait au prix de l'or ; devenue le véritable symbole de la région, cette plante figurait sur les monnaies de Cyrène, avant et après la chute de la monarchie, et marquait ainsi la suprématie de l'élément grec et citadin ; c'est encore le sens de la célèbre coupe d'Arcésilas, retrouvée en Étrurie et conservée au Cabinet des Médailles de Paris, en fait un produit de l'artisanat laconien vers 550 av. J.-C. et qui représente la pesée du silphion devant le roi, détenteur du monopole de ce produit. En retour, les Cyrénéens vendaient aux Libyens les produits fabriqués qui leur étaient nécessaires. N'ayant ni minerais, ni bonnes pierres de construction, ils faisaient venir d'outre-mer les métaux et le marbre, la céramique décorée, les vins de marque, et exportaient en échange les produits de l'élevage, les céréales et le silphion. Les céréales cyréennes étant récoltées bien avant les autres dans le Bassin méditerranéen, elles faisaient prime lors de la période de la « soudure », à la fin du printemps et procuraient des revenus appréciables, contribuant ainsi à la réputation de richesse de Cyrène.

Ce commerce s'effectuait par le port, situé en contrebas de la grande cité, à 17 km de distance, et qui ne devait prendre le nom d'Apollonia qu'à la basse époque hellénistique, lorsqu'il fut détaché de Cyrène.

Au commerce des marchandises s'ajoutait celui des idées. Cyrène reçut le poète Pindare, appelé par le roi Arcésilas IV qui lui fit célébrer ses victoires hippiques dans deux odes. Hérodote visita Cyrène peu après la chute de la monarchie. Platon fit à son tour le voyage de Libye au tout début du IV^e siècle av. J.-C. afin de rencontrer le mathématicien Théodoros qu'il avait connu à Athènes lorsqu'ils suivaient ensemble l'enseignement de Socrate en même temps qu'un autre Cyrénéen, Aristippe, fondateur à son tour d'une école philosophique, celle des Cyrénaïques, qui prônait la recherche du plaisir. Dans le domaine médical, l'école de Cyrène ne le cédait qu'à celle de Cos.

À l'embellissement des esprits répondait celui du cadre urbain. Bâtie sur deux indentations du rebord du plateau supérieur à 600 m d'altitude, dominant le plus beau panorama méditerranéen qui se puisse imaginer, Cyrène était défendue par un rempart puissant. De l'Acropole à la partie est de la ville, la rue Droite constituait l'épine dorsale de la ville, avec un réseau de rues secondaires

orthogonales. Au centre l'Agora regroupait autour du tombeau du Fondateur Battos les principaux édifices de la vie politique et religieuse. À l'est le grand temple de Zeus avait été réédifié vers le milieu du V^e siècle av. J.-C. sur les mêmes dimensions que celui d'Olympie ou que le Parthénon à Athènes dont il partageait les raffinements architecturaux. C'est dire que l'art à Cyrène ne présente aucun retard par rapport à celui des grands centres de l'hellénisme. Mais le foyer de la cité demeurait le sanctuaire d'Apollon, autour de la source pérenne qui avait permis la fondation de la ville consacrée au dieu de Delphes, Apollon, qui avait dirigé la fondation. Le temple d'Apollon lui-même, rebâti au IV^e siècle, jouxtait le temple de sa sœur Artémis, et voisinait avec d'innombrables temples de divinités secondaires, de trésors, de portiques, de salles de banquets, constituant ainsi un des sanctuaires grecs les plus achevés qui nous soient parvenus, avec sa riche décoration de statues.

Hors la ville, au sud, le sanctuaire rural de Déméter conférait une allure grecque à un vieux culte libyen d'une divinité de la fertilité et de la fécondité. D'autres divinités libyques, non nommées, apparaissent sur une série de reliefs votifs exposés dans des sanctuaires de la campagne. Mais la divinité qui traduit le mieux ce syncrétisme entre élément grec et élément libyen reste Ammon, le grand dieu du désert, adoré dans l'oasis connue aujourd'hui sous le nom de Siwa, dont le culte oraculaire attirait les Cyrénéens depuis le VI^e siècle et qui fut visitée par les Grecs dès le V^e siècle : l'Athénien Cimon, les Spartiates Lysandre et le roi Agésilas consultèrent Ammon.

Si, au nord, Grecs et Libyens coexistaient ainsi dans la prospérité, il n'en allait pas de même plus au sud, où les grandes tribus des Nasamons et des Maques restaient insensibles à toute pénétration grecque. En témoignent le siège d'Euhespérides par les Nasamons en 413 av. J.-C., mais surtout les campagnes entreprises par les Cyrénéens au IV^e siècle av. J.-C. qui aboutirent à faire entrer dans la sphère d'influence cyrénéenne le fond de la Grande Syrte.

L'expansion cyrénéenne vers les étendues désolées du Sud, si différentes des campagnes méditerranéennes du Nord, pourrait surprendre si l'on ne se rappelait le témoi-

gnage d'Hérodote, selon qui les Nasamons étaient capables de traverser le Sahara. En fait, la côte de la Syrte était le point d'aboutissement des pistes caravanières en provenance de l'Afrique profonde, celles-là même qui arrivaient dans les *Emporia* de la Petite Syrte. Le conflit avec les Puniqes était inévitable. Confus et long, il trouva son épilogue dans le premier tiers du IV^e siècle avec la célèbre course des Philènes, deux Carthaginois qui partirent de Carthage tandis que deux Cyrénéens quittaient Cyrène de leur côté. Le point de rencontre devait marquer la frontière des deux puissances. Plus proche de Cyrène que de Carthage, il fut contesté par les Cyrénéens à qui les Philènes répondirent en s'immolant au fond de la Grande Syrte. Les Cyrénéens réussirent cependant un temps à reporter la limite plus à l'ouest, au-delà de la Tour d'Euphrantas, c'est-à-dire à l'emplacement actuel de Syrte. Ils captèrent alors à leur profit les routes caravanières, émirent un monnayage d'or de prestige, le premier en date dans le monde grec hors les périodes de détresse, et en profitèrent pour embellir leur cadre urbain.

Cette prospérité faisait contraste avec le marasme du monde grec avant et durant la conquête d'Alexandre le Grand. C'est alors que Cyrène put ravitailler les cités grecques affamées (330-326 av. J.-C.), mais elle excita aussi la convoitise de Thibron, un mercenaire spartiate jaloux d'imiter les exploits d'Alexandre et qui tenta, de 324 à 321 av. J.-C., de s'assurer le contrôle de Cyrène en s'appuyant sur des exilés politiques. Il échoua et ne put qu'affaiblir Cyrène qui tomba comme une proie sans défense entre les mains de Ptolémée, héritier de l'Égypte lors du partage de l'empire d'Alexandre (321 av. J.-C.). Ptolémée, sagement, promulgua un règlement ou *diagramma* qui faisait un subtil compromis entre les éléments aristocratiques et démocratiques des constitutions grecques, tout en se réservant un pouvoir discrétionnaire d'intervention. Il remit le soin de contrôler la cité à son lieutenant Ophellas, qui usa de ces droits régaliens avec une grande liberté, allant jusqu'à s'allier avec le tyran de Syracuse Agathocle dans son équipée contre Carthage

en 308 av. J.-C. Dupe de son associé, Ophellas finit piteusement par se faire assassiner devant Carthage, permettant à Cyrène de retrouver son indépendance de façon éphémère entre 305 et 300, date à laquelle Ptolémée envoya son beau-fils Magas pour exercer le pouvoir. Cette lieutenance devint une véritable indépendance de Magas à la mort de Ptolémée en 283 av. J.-C. Avant de se réconcilier avec son demi-frère Ptolémée II d'Égypte vers 260, Magas fut complètement indépendant et assura à Cyrène un demi-siècle de prospérité. C'est le mariage de sa fille unique Bérénice avec le roi Ptolémée III qui assura le retour de la région sous le contrôle d'Alexandrie, au prix d'une résistance acharnée des Cyrénéens toujours attachés à leur indépendance. Les révoltes reprirent au II^e siècle sous le règne de Ptolémée le Jeune (163-146), qui régna encore à Alexandrie à partir de 146 jusqu'à sa mort en 116. À la fin du II^e siècle, ce fut un bâtard de Ptolémée le Jeune, Ptolémée Apion, qui fut le dernier à représenter la dynastie des Lagides sur le Djebel Akhdar, et qui légua finalement ses droits royaux aux Romains lors de sa mort en 96 av. J.-C.

Tout au long de l'époque hellénistique, la prospérité du Djebel Akhdar, fondée sur les mêmes éléments que par le passé, ne se démentit pas. Cyrène bénéficia de nombre de constructions, que ce soit dans les sanctuaires, que ce soit le grand gymnase édifié au cœur de la cité vers 150 av. J.-C., ou que ce soit les tombes de la nécropole qui témoignent de la richesse des grandes familles. La campagne voit les villages se développer, tandis que se juxtapose à l'élément grec et à l'élément libyen une importante *diaspora* juive.

Signe que la sujétion à la domination des Ptolémées avait été moins bien acceptée dans l'Ouest, la cité de Barca fut réduite à l'état de village et le centre civique transféré dans son ancien port dénommé Ptolémaïs. Taucheira prit le nom dynastique d'Arsinoé, tandis qu'Euhespérides voyait son site légèrement déplacé et son nom changé en celui de Béréniké (246 av. J.-C.).

Le commerce cyrénéen reste brillant ; en contrepartie de ses exportations traditionnelles, Cyrène importe de la céramique attique en quantité, des amphores vinaires rhodiennes, de la céramique fine du littoral de l'Asie

mineure et, à partir de 150 av. J.-C., elle accueille les productions de l'Italie méridionale et de la Sicile (céramique campanienne et amphores gréco-italiques).

Mais Cyrène subit aussi l'attraction d'Alexandrie, la nouvelle mégapole dont elle dépend politiquement, de bon ou de mauvais gré. Il est symptomatique qu'à côté de milliers d'émigrants anonymes, deux des plus grands esprits de Cyrène, le poète Callimaque (310-235 av. J.-C.) et le mathématicien et géographe Ératosthène (276-195 av. J.-C.) soient partis vers la nouvelle capitale, attirée par la cour lagide et par le Musée. La vieille attraction vers Athènes subsiste aussi, en particulier pour les philosophes qui, autour de Carnéade (214-129 av. J.-C.) constituent après les Athéniens le groupe étranger le plus nombreux des écoles athéniennes.

V. — La Libye dans le monde romain

Alors que Cyrène et les cités du Djebel Akhdar avaient atteint un état durable de prospérité, les *Emporia* de la Tripolitaine ne devaient atteindre un développement aussi éclatant qu'avec l'effacement de Carthage et la montée en puissance de Rome, manifestant ainsi que leur sort était davantage lié à celui du Bassin méditerranéen occidental.

Les cités de Sabratha, d'Oea et de Lepcis Magna étaient carthaginoises par la langue, par les institutions (avec des suffètes à leur tête), par leurs cultes, elles étaient, en revanche, dotées d'une large autonomie politique. Si elles commerçaient avec Carthage de préférence, elles n'en entretenaient pas moins des contacts directs avec l'Orient hellénisé. Sabratha en offre la démonstration : à l'ouest du centre urbain, on a retrouvé un *tophet*, sanctuaire où se célébrait le culte de la grande déesse Tanit au moyen du sacrifice *molk*, qui comportait l'immolation de jeunes enfants dans un rite destiné à perpétuer la prospérité de la communauté. En revanche, la nécropole a livré au moins deux grands mausolées remontant à la fin du III^e siècle, et qui s'inspirent directement des mausolées monumentaux de

l'Asie hellénisée, signe d'une influence grecque précoce, ici comme à Carthage.

Cette autonomie du développement explique que, lors de l'anéantissement de Carthage par Rome en 146 av. J.-C., les *Emporia* aient dissocié leur sort de celui de leur métropole et se soient rangés sous les ordres de Massinissa, le roi des Numides, désormais maître par la volonté des Romains d'un domaine qui allait des hauts plateaux algériens aux Autels des Philènes. Et lorsque le destin du royaume numide vacilla au cours de la guerre de Jugurtha, en 111 av. J.-C., les *Emporia* eurent l'habileté de se ranger du côté de Rome qui garantit leur liberté. Rome s'épargnait ainsi les aléas et les coûts d'une domination directe, ce qui ne veut pas dire qu'elle ait méprisé une région certainement en plein essor : une des victimes du rapace Verrès en Sicile n'était-elle pas un banquier de Lepcis Magna ?

En fait, l'accélération de la mainmise romaine, en Tripolitaine comme dans le Djebel Akhdar, fut provoquée par les nécessités de l'hégémonie en Méditerranée et par la lutte pour le pouvoir à Rome. Les cités du Djebel Akhdar étaient libres depuis le testament de Ptolémée Apion qui n'avait transféré aux Romains que les domaines et les droits royaux (dont le monopole du silphion) ; elles furent réduites à l'état de province en 74 av. J.-C., en raison de la guerre en Orient contre Mithridate. En 67 av. J.-C., dans le cadre de la lutte contre les pirates, Pompée unit la Cyrénaïque et la Crète dans un même commandement confié à Cnaeus Cornelius Lentulus Marcellinus. Ce regroupement, *a priori* surprenant, s'explique par le voisinage des deux régions, séparées par un bras de mer de moins de 300 km, aisé à franchir, et par la nécessité d'avoir un commandement naval unique au cœur de la Méditerranée. Ce rôle stratégique de la Cyrénaïque ressort encore du fait que, après la défaite de Pompée, Caton le Jeune vint y débarquer avant de gagner les *Emporia* au prix d'une mémorable traversée de la Grande Syrte (48 av. J.-C.), plus tard chantée par le poète Lucain. Lepcis Magna accueillit le fugitif qui devait refaire ses forces en Afrique et retenir César dans sa conquête du pouvoir ; elle en fut punie par la perte de sa liberté et une énorme amende de 3 millions de livres d'huile par an, soit 106 780 hl. Après

la mort du dictateur, Cyrène devint une base des forces d'Antoine dans sa lutte contre Octave, le futur Auguste, jusqu'à ce que L. Pinarius Scarpus change de camp à l'annonce de la victoire d'Actium en 31 av. J.-C.

La vie civique fut durablement affectée par ces tribulations, des deux côtés de la Grande Syrte. Plus encore, ces remises en cause ébranlèrent les rapports généralement stables des sédentaires et des nomades, provoquant des attaques de ces derniers, contre Bérériké et contre Taucheira-Arsinoé, ou leur intervention avec le prince libyen Anabus dans les luttes internes de Cyrène. Mais l'épisode le plus grave se produisit sous le règne d'Auguste, lors de la guerre marmarique, en fait une révolte générale des tribus libyennes de l'Est de la Cyrénaïque à la région des *Emporia*. Coupée de trêves et marquée de la reprise des combats à de multiples reprises, la guerre connut une tournure dramatique, menaçant Cyrène directement ou entraînant la mort du proconsul d'Afrique Cossus Cornelius Lentulus dans un guet-apens tendu par les Nasamons en 6 av. J.-C. Ces faits entraînèrent les Romains à lancer des expéditions de grande envergure, comme celle du proconsul Lucius Cornelius Balbus en Phazanie (Fezzan) en 20 av. J.-C., où il atteignit probablement Ghat (Rhapsa).

Déjà les cadres de la domination romaine étaient tracés ; à l'ouest, les *Emporia* étaient inclus dans la province d'Afrique proconsulaire formée en 27 av. J.-C. À l'est, Crète et Cyrénaïque étaient destinées à rester unies sous l'autorité d'un proconsul pour deux siècles et demi. Seuls les Garamantes du Sud conservaient leur indépendance, mais sous la surveillance de Rome avec qui ils commerçaient.

Dans ces conditions, et en bénéficiant d'une tutelle sourcilleuse mais somme toute légère, les cités reprirent le chemin de la prospérité, tandis que la vie sédentaire faisait de nouveaux progrès. Dès l'époque augustéenne, Lepcis Magna se dote de monuments grandioses : théâtre, marché, *chalcidicum* (galeries marchandes, autour d'une cour, pour les denrées de luxe) qui sont l'œuvre d'évergètes nommés Iddibal Caphada Aemilius ou Annobal Rufus, ce qui marque la romanisation de la vieille élite punique. Il en va de même à Cyrène qui connaît une véritable renaissance de sa vie civique, tandis que la communauté juive de Bérériké marque sa vitalité par des décrets rédigés en grec.

Les accidents sont rares : la guerre entre Oea et Lepcis Magna vit l'intervention des Garamantes au côté de la première,

en 70 av. J.-C. Plus grave fut la révolte des Juifs de Cyrénaïque en 115-117 apr. J.-C. : partie de l'Orient, elle entraîna des dégâts sérieux dans l'ensemble des cités du Djebel Akhdar, et laissa surtout un souvenir horrifié aux contemporains. Ses effets furent toutefois assez rapidement effacés. Une communauté juive subsista, et de leur côté les cités relevèrent leurs monuments tandis que l'essor de la statuaire est remarquable durant toute la période antonine et sévérienne.

Car la Cyrénaïque et la Tripolitaine, ainsi que l'ensemble des provinces africaines de l'Empire, connaissent un vif essor durant tout le II^e siècle et une large partie du III^e siècle apr. J.-C. Si le développement urbain d'Oea nous est difficile à observer du fait de la présence de la moderne Tripoli, son essor ne doit pas faire de doute, que ce soit en raison de monuments aussi importants que l'arc de Marc-Aurèle ou, alentour, à travers les villas suburbaines et les nécropoles. Sabratha, municipe romain sous les Flaviens, voyait désormais ses magistrats accéder automatiquement à la cité romaine. Son élévation au rang de colonie sous Antonin le Pieux, vers 157, signifiait non l'arrivée de nouveaux habitants, mais la concession générale de la cité romaine à tous les citoyens de la ville. Lepcis Magna devint municipe à peu près en même temps que Sabratha et atteignit le rang envié de colonie sous Trajan, en 110 apr. J.-C. Elle renonça alors à ses institutions puniques, à l'emploi officiel de la langue punique pour se modeler sur Rome et sur les cités de l'Italie. La faveur de l'empereur Septime Sévère, un enfant de la ville, lui valut l'enviable privilège du *jus italicum*, qui assimilait son sol à celui de l'Italie et qui valait l'exemption de l'impôt foncier, droit que Lepcis Magna partageait seulement avec Utique et Hadrumète (Sousse) en Afrique. Désormais nombre des habitants en vue de la Tripolitaine prennent le chemin de l'ordre équestre, pépinière de hauts fonctionnaires, et surtout de l'ordre sénatorial, le premier de l'Empire. La famille de Septime Sévère est exemplaire : de souche punique et italienne, ayant une branche fixée en Italie dès le I^{er} siècle, elle fait son entrée dans l'ordre sénatorial avec Lucius Septimius Severus, né en 146, qui fit une

carrière d'administrateur et de militaire avant d'accéder au pouvoir suprême en 193 apr. J.-C.

Le cadre urbain de Sabratha est largement renouvelé au cours du II^e siècle, que ce soit autour du forum, avec de nombreux thermes, un amphithéâtre et surtout le théâtre, modèle de l'architecture de la fin du II^e siècle. À Lepcis Magna, l'amplification du théâtre augustéen, les grands thermes d'Hadrien sont le prélude aux travaux sévériens : l'arc monumental, la voie à colonnes avec le nymphée (fontaine monumentale), et surtout le nouveau forum et la basilique judiciaire au décor chargé, caractéristique du goût africain du début du III^e siècle. Le port est complètement remodelé et devient le deuxième de l'Afrique, et l'un des plus grands de la Méditerranée. L'habitation privée n'est pas en reste, avec plus d'une vingtaine de grandes villas suburbaines dont la plus belle reste la villa de Silin qui ne le cède qu'à celle de Zliten.

Les grands mausolées de Soffit, dans le Djebel tripoliteain, de Souk el Ghouma ou de Gasr Doga sont la preuve de la romanisation de campagnes prospères. Mais surtout la culture gagne les oueds du Sud tripoliteain où la vie sédentaire fait son apparition. Ce mouvement, né durant les dernières décennies du I^{er} siècle apr. J.-C., s'amplifie au II^e siècle et trouve son apogée au début du III^e siècle en atteignant même les vallées de la Syrte. Il s'accompagne d'une extension de la présence militaire romaine vers le sud avec l'implantation de trois forts à Ghadamés (Cydamus), à Gheriat et à Bu Njem (Gholaia), avec tout un réseau d'avant-postes en liaison régulière avec leurs bases, comme en témoignent les *ostraca* retrouvés à Bu Njem et qui jettent une vive lumière sur la vie des militaires romains dans ces avant-postes sahariens, et sur le trafic avec les Garamantes. Chez ces derniers, la présence d'objets romains dans les tombes et la construction de quelques bâtiments d'architecture classique à Garama indiquent la présence d'éléments romains ou romanisés.

La vitalité de la Libye antique était assez nette pour que les effets de la crise de l'Empire romain au milieu du

III^e siècle ne se fassent sentir qu'avec retard. Les difficultés financières et militaires du pouvoir impérial eurent pour conséquence le repli des postes avancés du désert : Bu Njem est évacué en 259 apr. J.-C. Mais ce repli ne signifie en rien un changement du genre de vie des populations sédentarisées du Sud qui restent fidèles à la sédentarité adoptée depuis deux siècles, que ce soit dans la Syrte ou dans les grandes vallées du Sud tripolitain. Le site de Ghirza, à 300 km au sud-est de Tripoli, en offre la démonstration la plus éclatante, avec son village et surtout avec sa nécropole dont les mausolées, en forme d'aiguilles avec un pyramidon, ou bien en forme de temples entourés d'une colonnade sur le modèle de l'*hérôon* hellénistique, remontent au IV^e siècle apr. J.-C. pour l'essentiel. S'y ajoute la présence d'inscriptions libyques gravées en caractères latins pour assurer de la force du contact culturel et économique avec le monde méditerranéen au sein d'une population authentiquement libyenne.

Les contacts entre la côte et l'intérieur étaient plus faciles depuis la fin de la guerre de 70 apr. J.-C. et l'ouverture de la route de la Giofra. En même temps, les Romains affermissaient leur contrôle sur la Syrte en soumettant les Nasamons. En 92 apr. J.-C. le centurion Julius Maternus atteignait le pays d'Agysimba, probablement l'Aïr, et ramenait à Lepcis Magna, puis à Rome, le premier rhinocéros jamais parvenu sur les bords de la Méditerranée. L'approvisionnement de la Tripolitaine et de Rome en esclaves, en bêtes sauvages pour les jeux de l'amphithéâtre et en ivoire en fut facilité ; ce n'est pas un hasard si un éléphant servait à symboliser à Ostie le bureau des armateurs de Sabratha.

VI. — L'Antiquité tardive et la conquête arabe

Pour considérable qu'elle soit, l'irruption des Arabes en 643 apr. J.-C. est un événement qui s'inscrit dans un long cycle de mutations commencées au cours de

l'Antiquité tardive et poursuivies durant les premiers siècles de l'Hégire.

Par un geste symptomatique, la nouvelle organisation administrative mise en place à partir du début du IV^e siècle apr. J.-C. met fin aux entités qui débordaient la Libye proprement dite. Depuis le premier tiers du III^e siècle au moins, la Cyrénaïque était séparée de la Crète, et l'empereur Dioclétien, vers 300, la scinda en deux provinces, la Libye sèche, dirigée depuis Derna puis depuis Paraitonion (Marsa Matrouh) et qui englobe la partie est du Djebel Akhdar, et la Libye Pentapole, qui eut successivement pour capitales Ptolémaïs et, depuis 450, Apollonia renommée Sozousa. À l'ouest, Dioclétien encore créa une province de Tripolitaine dont le gouverneur résidait à Lepcis Magna.

Plus profondément, on assiste en même temps à une remise en cause de la sédentarité et à un retour au nomadisme agro-pastoral. Le phénomène ne fait que s'esquisser, mais il a des sources peut-être discernables. D'une part, la vitalité des grandes tribus brisées un temps par le pouvoir romain est évidente. Le fait le plus remarquable est représenté par la montée en puissance des Austuriens qui menacent d'abord la Tripolitaine, puis la Libye Pentapole dans les premières années du V^e siècle, comme la démontrent les plaintes de Synésios de Cyrène, évêque de Ptolémaïs. Le pessimisme de ce dernier ne doit pas faire illusion : il est motivé non pas tant par la gravité du danger que par l'incurie de gouverneurs inefficaces avides de rentrées fiscales. Déjà au IV^e siècle, les Lepcitains avaient eu à se plaindre d'un gouverneur prévaricateur, le comte Romanus, incapable de défendre ses administrés contre les tribus libyennes, mais habile à les discréditer devant l'empereur qui ne rendit justice que tardivement. Dans le cas de la Cyrénaïque, la menace restait limitée, puisque 50 Hunnigardes suffirent à ramener l'ordre dans la province.

Ces faits, graves en eux-mêmes, sont aussi les symptômes d'un malaise plus profond. La vie urbaine se poursuit, les villes restent peuplées mais, en dehors des églises qui scandent la christianisation de l'Empire, les

monuments publics sont progressivement abandonnés, les espaces publics tels que les agoras sont lotis, alors que le poids de l'administration ne s'est pas relâché, tout au contraire, et devient de plus en plus insupportable.

Dans les campagnes, la Tripolitaine semble avoir plus rapidement subi les effets d'une surexploitation qui ruina à l'intérieur les sols fragiles, enlevés par le vent et par les eaux de ruissellement de l'hiver, et libérant du même coup des masses sablonneuses jusque-là immobilisées par le manteau végétal naturel. Le processus de désertification des vallées de l'intérieur était en marche, favorisant le retour à une économie où le pastoralisme l'emporterait à nouveau.

Il ne semble pas que le phénomène ait connu pareille ampleur en Libye Pentapole. Au contraire, l'importance des villages et la permanence de l'habitat dispersé du plateau intermédiaire témoignent plutôt du maintien des conditions de vie traditionnelles. Ces villages sont prospères à en juger par la construction de thermes, d'églises souvent somptueusement décorées de mosaïques émanant d'une école locale, comme à Olbia-Théodorias (gasr el Libia), à Naustathmos (ras el Hilal) ou à Érythron (el Atrun), aux deux églises décorées de marbres de Proconèse. En fait, il n'est pas de village qui n'ait connu pareil essor. Mais les habitants vivent repliés sur eux-mêmes comme en témoigne l'anecdote rapportée par Synésios qui épouvante les paysans d'un village à 50 km à l'intérieur des terres en leur offrant des anguilles qu'ils prennent pour des serpents ! Une vie urbaine coûteuse et mal organisée obère désormais le rapport entre ville et campagne et contribue à la désaffection vis-à-vis du pouvoir impérial. Cette désaffection est encore renforcée par les effets des controverses religieuses, vives au sein du christianisme libyen comme au sein de celui de la vallée du Nil ou de l'Afrique : la controverse arienne, celle du monophysisme ont aussitôt leur écho en Libye et contribuent encore à écarter les Libyens de l'autorité étatique impériale liée à l'orthodoxie.

Ces faits agissent dans la longue durée, et sont cachés par des événements plus spectaculaires. Le premier est l'irruption des Van-

dales à l'ouest, ultime épisode des mouvements des peuples germaniques. Les envahisseurs occupent durablement Sabratha, mais laissent Oea et Lepcis Magna dans un no man's land désastreux, à partir du deuxième quart du V^e siècle. Un siècle plus tard, la reconquête byzantine ne semble pas avoir été très difficile. Mais elle s'opère sur un pays appauvri, et, en dépit d'un effort de fortification des centres urbains réduits, elle ne réussit pas à séduire les Libyens comme le prouve la traîtreuse invitation du *dux* Sergius qui fit massacrer les chefs libyens lors d'un banquet à Lepcis Magna et qui déclenche ainsi la sanglante révolte des Levatha. Tout n'est cependant pas négatif ; Procope signale que le christianisme gagna alors les oasis d'Augila et de Cydamus (Ghadamès), tandis que la nouvelle église de la Mère de Dieu à Sabratha reçoit le plus grand et le plus beau pavement mosaïqué de l'Afrique du Nord, encore visible aujourd'hui.

L'Empire byzantin n'allait pas résister à l'attaque arabe lancée depuis l'Égypte par Ibn el-As. Les Byzantins abandonnèrent la capitale provinciale d'Apollonia-Sôzousa sans combat pour se replier à Taucheira rapidement emportée. La Tripolitaine céda à son tour sans grande résistance, exception faite de Tripoli. Partout les remparts, peu ou pas entretenus, ne constituaient aucune défense sérieuse, et il ne semble pas que les Byzantins aient tentés un réel effort de reconquête.

La Libye arabe des premiers siècles de l'Hégire devait ressembler beaucoup à la Libye byzantine. Très vite, les conquérants étaient arrivés au Fezzan en 663 sous la conduite d'Okba Ibn Nafi ; seule Ghadamès aurait, selon la légende, opposé une résistance guidée par la prophétesse berbère Dihia. Généralement, les nouveaux conquérants se montrèrent tolérants vis-à-vis des chrétiens ; en dehors de l'église de Ras el-Hilal, il ne semble pas que les édifices religieux aient été transformés en mosquées, mais ils paraissent plutôt abandonnés au fur et à mesure du reflux de la vie urbaine et de la sédentarité. L'impôt sur les Infidèles fut appliqué ici comme ailleurs, mais le fait que les Barcéens aient dû vendre leurs enfants pour l'acquitter fait penser à une donnée attestée dans le nord de l'Afrique dès l'époque d'Augustin. La vie rurale, déjà fortement marquée d'autarcie, semble s'être poursuivie sans grand changement. Les commu-

nautés chrétiennes, affaiblies, isolées, disparurent lentement. Il y avait encore des chrétiens à Augila au X^e siècle, et les nécropoles de Ngila et d'Ain Zara, aux portes de Tripoli, témoignent de la permanence du christianisme et de l'expression latine de la foi jusqu'à la même époque.

Au contraire, la Libye semble avoir retrouvé tout son rôle de voie de passage entre Maghreb et Mashreq lorsque les Fatimides quittèrent Mahdia pour se diriger vers l'Égypte en 972. Des trésors de monnaies d'or jalonnent leur itinéraire, notamment dans le Djebel Akhdar, et au point où la route de la Syrte s'éloignait de la côte pour atteindre directement la Marmarique en utilisant les grandes pistes du Sud cyrénéen, Agedabia se développait. Ce sont autant de marques de l'importance du pays dans un empire qui allait rapidement se déliter du côté de l'Ouest, avec la révolte des Zirides installés d'abord par les Fatimides au pouvoir à Tripoli. Les Fatimides lancèrent alors vers 1050 à l'assaut de l'Ifrikya les Beni Hilal et les Beni Suleim à qui l'on ne cesse d'attribuer des dégâts considérables. Quelle qu'ait été l'ampleur réelle des méfaits de ces tribus issues de la Haute-Égypte, il semble surtout qu'elles portèrent le coup de grâce à une vie sédentaire et à une exploitation agricole en profond déclin depuis des siècles.

Chapitre II

LA LIBYE ISLAMIQUE

I. — La Libye médiévale

La période qui s'étend du XI^e au XVI^e siècle est l'une des plus obscures de l'histoire libyenne. Le Djebel Akhdar, ignoré des routes maritimes ou des routes du désert, vit complètement replié sur lui-même, livré sans partage au nomadisme qui a effacé toute trace de vie urbaine : Barca et Tolmeta sortent de l'histoire à partir du XII^e siècle, même si Bekri et Edrisi les dépeignent encore comme des centres relativement prospères. Béré-niké était déjà déserte depuis des siècles et n'était qu'un lieu dit dénommé Bernich.

Dans le Sud, les grands caravaniers se livrent une lutte âpre ; tour à tour c'est l'émergence des Beni Kettab de Zuila et en 1185 celle du roi du Kanem qui, depuis les rives du lac Tchad, établit un nouveau centre à Trag-hen. Au début du XIV^e siècle, la domination du Kanem s'effondre sous les coups des Ouled Mehemmed venus du Maroc sous la conduite de Montasser el-Mehemmed qui fonde Mourzouk et lui donne un grand développement avec un château, une enceinte englobant 15 ha et une population estimée à 4 000 habitants.

Affaiblie depuis le passage des Hilaliens, la Tripolitaine voit seulement Tripoli concentrer la population des trois anciens *Emporia*, d'où son nom. Les Normands s'en emparent même pendant une quinzaine d'années en milieu du XII^e siècle, de 1143 à 1158, date à laquelle son gouverneur Iahia ibn Matrouh se soulève contre les Sici-liens et se place sous la suzeraineté de l'émir de Tunis.

Son succès est éphémère : la région devient le champ clos d'affrontements sanguinaires, d'où émerge la figure d'un aventurier arménien, Sheref ed-Din Karakoush, puis celle des Beni Ghania, descendants des Almoravides, avant que les Hafsides de Tunis ne s'emparent de Tripoli et n'en fassent leur résidence en 1318. Mais, pas plus que les Normands du roi Roger, ils n'arrivent à s'imposer au-delà de l'oasis de Tripoli qui leur est finalement ravie par les Beni Thabet au pouvoir quand, en 1358, le Gênois Filippo Doria s'empare de la ville à qui il impose une énorme amende de 1,9 million de florins d'or et la livraison de 7 000 esclaves. Tripoli était en effet devenue un centre de la guerre de course, un grand marché aux esclaves raziés en Méditerranée ou en Afrique centrale et une place d'échanges fructueux pour les marines italiennes : Venise et Gênes importaient des cotonnades, de la soie, du lin, des velours, des verroteries et exportaient de l'huile, de la cire, des éponges, du sel. Les ressources de cette importante place de piraterie et de commerce méditerranéen et saharien étaient telles que, dans la seconde moitié du XV^e siècle, Tripoli indépendante était dirigée par un conseil de notables qui en faisaient une république autonome.

II. — La Libye aux XVI^e et XVII^e siècles

Cette prospérité et cette indépendance rendaient Tripoli vulnérable alors que s'affirmaient en Méditerranée deux hégémonies en plein essor, les Espagnols à l'Ouest et les Ottomans à l'Est. L'heure des premiers sonna en 1510 quand Pedro Bereterra, dit Pedro Navarro, s'empara de Tripoli au prix d'un saccage sanguinaire et y éleva un château, ancêtre de celui qui subsiste aujourd'hui. Tripoli rejoignait ainsi dans la mouvance espagnole Oran, Alger, Bougie et Tunis. La conquête, pour être spectaculaire, restait néanmoins fragile : les Espagnols ne purent jamais s'assurer le contrôle de l'oasis et la population subsistante restait méfiante. Ce qui explique qu'en 1530, Charles Quint ait cédé Tripoli et Malte aux Chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem,

chassés de Rhodes en 1522 par Soliman le Magnifique. Tripoli aurait dû être le centre des opérations de la Religion — pour reprendre l'expression alors usitée. Les Chevaliers mesurèrent rapidement la fragilité de leur possession libyenne, et établirent le gros de leurs forces à Malte, plus propre à la défense. À Tadjoura, Mourad Agha, rénégat originaire de Raguse (Dubrovnik) prêtait main forte à Khereddine Barberousse, chargé par Soliman le Magnifique de la lutte contre les Espagnols ; en 1551 Tripoli tombait aux mains de Sinan Pacha et, en 1560, l'échec du duc de Medina Sidonia à Djerba rendait illusoire toute tentative de reconquête chrétienne. Dargut Pacha avait rendu possible la première domination ottomane : c'est à Tripoli qu'il éleva la mosquée destinée à recevoir son tombeau, quand il disparut en 1565.

Le gouvernement de la Régence était confié pour trois ans à un pacha, assisté d'un divan ou conseil du gouvernement, composé d'officiers parvenus au terme de leur carrière militaire et qui donnaient leur avis sur les questions militaires, diplomatiques et sur la perception du tribut. Dans la pratique, les janissaires cherchaient à contrôler le divan, et à imposer l'un des leurs au Sultan en qualité de pacha. Certains pachas, comme les Sakhizli (entre 1631 et 1679), réussirent à introduire une certaine stabilité. Le Fezzan était soumis depuis 1577, comme Benghazi alors repeuplée, et la Cyrénaïque le fut à son tour au milieu du XVII^e siècle. En dépit de la guerre de course, les relations avec les Européens se fortifiaient : les Franciscains étaient autorisés à s'occuper des esclaves chrétiens et la France avait rendu son consulat permanent depuis 1640.

À la guerre de course des navires tripolitains répondaient les navires de la Religion qui opéraient depuis Malte toute proche, et les interventions des flottes anglaise (1654), hollandaise (1662) et française (1660, 1672, 1683, 1685).

Tout au long de la période médiévale et moderne, le système des tribus avait démontré qu'il constituait la véritable armature de la société et de l'économie. Ces tribus peuvent être stables, dans les oasis du Sud, où elles se livrent au commerce caravanier et à l'exploitation agricole remise à une population servile, les Haratins,

souvent d'origine noire en provenance du Bornou. Les maîtres sont soit des Touaregs, soit des Arabes ou des Berbères arabisés, qui se rattachent volontiers à une souche illustre, telle que celle venue de la Saghia el-Hamra, au sud du Maroc, dont la migration vers l'est remonte au milieu du XIV^e siècle.

Les tribus nomades ou semi-nomades du Nord se réclament d'ascendances non moins illustres, qu'il s'agisse du prophète et de ses compagnons, dès la première conquête ou bien à travers les Beni Hilal et les Beni Suleim, ces derniers particulièrement invoqués par les tribus du Djebel Akhdar. Ces tribus sont toutes subdivisées en qabila ou a'ila. Chacune dispose de son territoire de parcours sur lequel elle se livre aux activités agro-pastorales, non sans qu'éclatent de fréquents conflits de bornage pouvant dégénérer en véritables guerres poursuivies durant des générations.

Maîtresses du pays, les tribus exercent un pouvoir sans partage au Fezzan pour un demi-millénaire, et il en va de même à l'intérieur du Djebel Akhdar. En Tripolitaine, la situation est un peu différente du fait de la permanence d'un élément non arabisé, professant l'ibadisme et attaché à la langue berbère, à Beni Ulid et surtout dans la partie occidentale du Djebel (région du Nefousa), atteignant la côte dans la région de Zwara.

L'élément citadin, libyen ou européen, compte peu, en dehors de Tripoli où l'on trouve aussi des kouloughlis en raison de la présence militaire et administrative ottomane. Les juifs, complètement absents du Sud, ne comptent que dans les deux centres de Benghazi et surtout de Tripoli où ils se livrent au commerce et à l'artisanat, principalement des métaux précieux.

C'est dire que l'autorité ottomane reste purement nominale en dehors de Tripoli. Si la prière se fait au nom du Sultan, l'accord des tribus est indispensable pour procéder à une levée d'hommes ou à la perception du tribut. Et si les tribus ont une structure patriarcale, le chef ne peut se dispenser de consulter ses pairs. Ainsi les Libyens ont-ils consolidé à travers les siècles une forte tradition d'autonomie, pour ne pas dire d'indépendance, et une pratique de la délibération au sein de la tribu, cadre dans lequel se règlent les questions politiques, judiciaires, financières. Cet aspect de la vie libyenne a largement échappé aux observateurs de la période moderne, trop cantonnés dans Tripoli ou Benghazi, et hors d'état de se rendre dans l'intérieur, sauf en de rares exceptions : en effet, les autorités ottomanes ne tenaient

pas à faire constater la faiblesse de leur emprise, et les tribus redoutaient les intentions de leurs visiteurs, ou les atteintes à leur monopole sur les grands itinéraires caravaniers. Cette méconnaissance a pesé et pèse encore lourdement sur l'opinion des étrangers à propos de la Libye.

III. — Les Caramanli et la seconde domination ottomane

Compte tenu des conditions qui réglaient la présence ottomane à Tripoli, et par une évolution qui se dénote dans les autres régions occidentales de l'Empire en Afrique, Tripoli tomba en 1711 au pouvoir d'Ahmed Caramanli qui se fit reconnaître par les notables de la ville et de la région avoisinante. Il fit disparaître le pacha envoyé de Constantinople, et finalement obtint sa confirmation du Sultan Ahmed III. Ainsi s'établit à Tripoli une dynastie qui devait régner jusqu'en 1835 et qui devait faire montre de qualités non inférieures à celles de ses homologues d'Alger et de Tunis. Les trois premiers souverains, Ahmed (1711-1745) Mohammed (1745-1754) et Ali (1754-1795) furent efficaces et conduisirent le pays sur la voie d'une relative prospérité : c'est alors que la médina de Tripoli acquit pour l'essentiel sa physionomie actuelle, avec ses mosquées, comme celle d'Ahmed, commencée en 1736, et avec ses riches demeures privées, habitées tantôt par les notables tripolins, tantôt par les Européens et leurs représentants consulaires comme la demeure du consul général de France, zenghet el-Fransis. La guerre de course existait toujours. Elle était tempérée par les traités conclus entre le pacha et les puissances européennes, traités qui avaient valeur de sauf-conduits et qui étaient renouvelés à chaque changement de règne, moyennant le versement de subsides après une crise diplomatique. Le commerce était florissant principalement avec Marseille jusqu'au déclenchement de la Révolution française. Outre Tripoli et Benghazi, les ports de Misurata et surtout de Derna prenaient un développement appréciable et constituaient

désormais des étapes sur la route allant de Marseille et Malte vers Alexandrie ou Jaffa. À une échelle moindre, Tripoli entretenait aussi des relations suivies avec Sfax et Sousse.

La disparition d'Ali pacha et l'avènement de Yousouf pacha marquèrent une évolution : depuis 1790, la famille régnante était divisée par de violents conflits, qui avaient conduit Yousouf à assassiner son frère aîné Hassan et à prendre les armes contre son père et son autre frère Ahmed, tandis qu'un aventurier arrivait à la faveur de ces troubles à s'emparer momentanément du pouvoir en 1793. À la mort d'Ali, Yousouf élimina son frère Ahmed. Commencé sous de fâcheux auspices, le règne était entouré de périls à l'extérieur. Les ambitions des puissances en Méditerranée orientale avaient déjà conduit Catherine II de Russie à envisager l'établissement d'une base navale dans le golfe de Bomba. Bonaparte pensa aussi à faire de ce secteur stratégique un relais pour la flotte française lors de l'expédition d'Égypte. Cette possibilité resta théorique, et les relations de Yousouf et de la France furent bonnes, mais il n'en alla pas de même avec les États-Unis tout nouvellement indépendants et qui, ne bénéficiant plus de la protection britannique pour leurs navires, cherchèrent à négocier avec le pacha. Ces négociations échouèrent sur le montant du subside à verser, entraînant l'envoi d'une escadre américaine devant Tripoli, où la frégate *Phialdelphia* coula en 1803 ; en 1804, une nouvelle attaque n'eut pas plus de succès ; en 1805, les Américains décidèrent d'appuyer le frère de Yousouf, Ahmed, et s'emparèrent de Derna, ce qui contraignit le pacha à traiter. La guerre de course suscitait d'autre part de nouvelles démonstrations de force de la part des Anglais en 1816, des Anglais et des Français en 1819, de la Sardaigne en 1825. À l'intérieur, la révolte éclatait dans le Djebel Akhdar en 1816 et en 1821, et dans le Sud en 1831, avec un chef audacieux, Abd-el-Gelil, qui réclama le départ de Yousouf. Ce dernier, découragé, abdiqua en faveur d'un de ses fils lorsque le Sultan Mahmoud II procéda de façon expéditive à la dépositi-

tion de la dynastie et à son remplacement par un vali envoyé de Constantinople.

Nul doute que cet acte d'autorité de la part des Ottomans n'ait été facilité par le désordre qui régnait dans la Régence. Mais les motivations du Sultan étaient d'une autre nature : les appétits russes de plus en plus évidents, la montée en puissance de Mehmet Ali en Égypte, et surtout l'installation de la France à Alger, faisaient redouter à la Porte l'installation des Français à Tripoli. Ainsi, la deuxième domination ottomane commençait-elle sous l'emprise des préoccupations méditerranéennes, qui ne devaient cesser de la marquer jusqu'à l'arrivée des Italiens en 1911.

Les Turcs commencèrent par réorganiser l'administration qui dépendait d'un vali, aidé d'un muscir, préposé au commandement des troupes, et d'un intendant de finances. Sous les ordres de l'administration centrale, 5 mutasserifs dirigeaient les sandjaks de Tripoli, du Djebel el-Gharbi, de Homs et de Mourzouk ainsi que de Benghazi, élevé par la suite au rang de vilayet, ou de mutassarif, de 1863 à 1871 et de 1872 à 1911. À l'intérieur, les Turcs, inquiets de la pénétration française au Sahara, envoyèrent des garnisons à Ghadamès, à Mourzouk (après la défaite et la mort d'Abd el-Gelil en 1842) et, en 1875, à Ghat, en dépit de l'épisode sanglant de 1886, quand les Touaregs tuèrent le caïmacan et la garnison turque, aussitôt renouvelée. En dépit de la piètre réputation de la Tripolitaine auprès des Turcs, ceux-ci ne manquèrent pas d'administrateurs intelligents, tels que Ali Pacha (1867-1869), d'origine algérienne, formé en France, et surtout Ahmet Izzet Pacha (1857-1867 et 1879-1881).

Cependant, les problèmes fondamentaux demeuraient entre le pouvoir trop détaché des réalités du pays, et les forces vives de celui-ci. La vitalité de ces dernières ne tenait pas seulement au poids de la tradition, mais bien plus à des capacités de renouvellement, qui se firent jour au milieu du siècle. Dans le Djebel Akhdar était arrivé en 1840 Mohamed Ali es-Senoussi, originaire de Mostaganem en Algérie, qu'il avait quitté à l'arrivée des Français pour se rendre à La Mecque. Il développa durant ce pèlerinage une démarche inspirée du retour aux sources

mêmes de l'islam, non sans analogie avec le mouvement wahabite. C'est alors qu'il décida de se fixer sur le plateau cyrénéen, où il établit sa première zaouia auprès de la mosquée de Sidi Rafa, donnant à ce lieu le nom de Zaouia el-Beida. Son enseignement eut pour but de revigorer la foi dans le Djebel Akhdar, dont les habitants pratiquaient un islam passablement entaché de superstitions. Son action s'étendit au domaine de la morale, rigoureuse, et à la politique, en apaisant les querelles tribales et en couvrant la région entière d'un réseau de zaouias. Les Turcs considérèrent bientôt avec suspicion l'action du Mahdi. Celui-ci se retira à Giarboub en 1855, puis en 1895 à Koufra, qui devint le centre de la confrérie. L'action de celle-ci devint puissante dans le Djebel Akhdar, mais aussi au Fezzan et dans l'ensemble du Sahara central, à l'exclusion de la Tripolitaine proprement dite.

En Tripolitaine, d'autres mouvements se faisaient jour, le plus éclatant étant celui de Ghouma Mahmoudi qui regroupa les tribus du djebel et qui prépara un plan d'autonomie de la Tripolitaine : le Divan devait désormais être formé de notables élus, et devrait choisir le wali qui recevrait ensuite son investiture du Sultan, les droits de ce dernier étant préservés en sa qualité de Commandeur des Croyants. Il s'agissait d'introduire un véritable *self-government*, qui n'aurait laissé au Sultan qu'une autorité purement nominale : certes les forces armées et la diplomatie lui restaient, mais les consuls en poste à Tripoli avaient déjà pris l'habitude de faire des interventions politiques. Parmi ces derniers, il y avait le consul général de France, Léon Roches, ancien interprète d'Abd el-Kader, et admirateur fervent du monde arabe. En 1855, alors que la France était l'alliée de l'Empire ottoman durant la guerre de Crimée, il s'engagea audacieusement du côté de Ghouma, ce qui le contraignit à quitter son poste. Ghouma fut finalement défait et envoyé en exil à Trébizonde.

De tels faits n'étaient pas pour inciter les autorités ottomanes à donner libre accès à l'intérieur du pays aux voyageurs. Ceux-ci avaient depuis le début du siècle d'illustres précurseurs : Friedrich

Hornemann qui, en 1798, quitta l'Égypte pour Siwa, Augila, Zuila et Mourzouk, avant de trouver la mort au Niger en 1800 ; Jean-Raimond Pacho, l'explorateur de la Cyrénaïque et d'Augila en 1824-1825, lui aussi à partir de l'Égypte ; les frères Ritchie et le capitaine Lyon qui allèrent de Tripoli à Mourzouk en 1819-1820. Mais c'est sous la seconde domination ottomane que se multiplièrent les grandes explorations : Heinrich Barth sur la côte en 1846 et dans l'intérieur de 1850 à 1855 ; Henri Duveyrier au Fezzan en 1860 ; le commandant Mircher à Ghadamés en 1863 ; Gerhard Rohlfs qui n'effectua pas moins de quatre voyages de 1865 à 1879, date à laquelle il fut le premier Européen à visiter Koufra ; en 1892, le commandant Monteil faisait une traversée de Saint-Louis du Sénégal à Tripoli, tandis que Giuseppe Haimann, un Italien, parcourait le Djebel Akhdar en 1881.

Les Turcs s'inquiétaient des intentions des voyageurs, et prenaient prétexte d'une insécurité souvent réelle pour brider les explorateurs. Ce qui encouragea l'idée selon laquelle les Turcs, impopulaires, seraient chassés facilement et que les Libyens se plieraient aisément à une domination européenne. Il en résulta un grave malentendu dont les conséquences se firent sentir durablement au début du XX^e siècle.

Entre-temps, la situation internationale avait évolué. La France avait établi son protectorat en Tunisie en 1881, au grand dam de l'Italie, tandis que l'Angleterre occupait l'Égypte depuis 1882. L'Italie ne voyait plus d'autre champ d'expansion en Méditerranée qu'en Libye, où son commerce avait, il est vrai, conquis la deuxième place derrière les Britanniques depuis le début du XIX^e siècle avec le relatif effacement du commerce marseillais. La Grande-Bretagne ne pouvait voir qu'avec faveur ce projet italien, ne voulant pas contribuer à un renforcement de la puissance française en Méditerranée. L'attitude de la France dépendait quant à elle du comportement de l'Italie dans la Triplice ; en effet, au sein de cette alliance, les aspirations irrédentistes de l'Italie se heurtaient à la monarchie des Habsbourg. C'est dire que le sort de la Libye dépendait largement d'une situation internationale sur laquelle l'Empire ottoman lui-même n'avait pas prise. Un dernier élément de trouble venait enfin de l'attitude de l'Allemagne, de plus en plus présente outre-mer, et qui, par le canal de ses banques, se constituait au début du siècle un patrimoine non négligeable en Cyrénaïque. Il n'est pas jusqu'à la Jewish Ter-

ritorial Organization qui n'ait pensé un moment à établir un foyer national juif dans le Djebel Akhdar, où se rendit en 1908 F. M. Gregory ; sa mission concluait à l'insuffisance des potentialités agricoles de la région.

En réalité, seules les ambitions italiennes étaient à prendre en considération. Exacerbées par la défaite d'Adoua en 1896, elles eurent champ libre à partir du début du siècle pour deux raisons : en 1903, le rapprochement franco-italien assurait l'Italie du désintéressement français du moment que l'Italie ne se joindrait pas à une attaque allemande contre la France ; en 1911, la crise marocaine soulignait l'agressivité allemande et assurait l'Italie de la bienveillance de la France, celle de la Grande-Bretagne étant acquise depuis longtemps. Il n'est pas indifférent que l'ultimatum italien à la Porte ait suivi d'une semaine le coup d'Agadir.

IV. — La Libye coloniale

Le 27 septembre 1911, le représentant italien à Constantinople remettait à la Porte un ultimatum dans lequel l'Italie déclarait que, pour assurer la vie et les biens de ses sujets, elle se voyait contrainte à occuper la Tripolitaine et la Cyrénaïque. Les opérations militaires commençaient le 29 septembre. Tobrouk fut occupée le 4 octobre, Tripoli le 5 et Benghazi le 20 octobre. Homs enfin était le 21 octobre entre les mains des Italiens. La résistance turque fut honorable ; les jeunes Turcs prirent une part active aux combats, avec Enver Bey en Cyrénaïque, qui était secondé par Mustapha Kemal alors au début de sa carrière. Si, en Italie, la chanson « Tripoli bel suol d'amore, Tripoli sara italiana al rombo del canon ! » avait un immense succès, les ferveurs nationalistes ne doivent pas occulter la vigueur de l'opposition de gauche, avec la figure de Gaetano Salvemini, ou celle du jeune Benito Mussolini. Les opposants avaient beau jeu de faire ressortir, à juste titre, l'immoralité de l'attaque, que rien ne justifiait, mais aussi les coûts inchiffrables de l'opération et l'attitude hostile des Libyens. Dès le 23 octobre, le massacre de Sciara Sciatt,

aux portes mêmes de Tripoli, révélait à l'Europe l'erreur d'appréciation commise sur les Libyens, et la violence de la répression : la guerre de Libye ne serait pas une promenade militaire.

Cependant, le 5 novembre 1911, un décret royal déclarait que la Tripolitaine et la Cyrénaïque étaient parties intégrantes du royaume d'Italie. Au cours du printemps 1912, la zone côtière tombait aux mains des Italiens, tandis que la Turquie, acculée depuis l'occupation du Dodécanèse et le déclenchement de la première guerre des Balkans, renonçait à sa souveraineté par le traité d'Ouchy, le 17 octobre 1912.

L'évacuation des forces turques fut lente ; il était de plus loisible aux hommes de rester dans le pays pour poursuivre la lutte. C'est dire que la paix d'Ouchy ne signifiait en rien la pacification du pays, dont l'occupation se poursuivit durant tout 1913 et 1914 : dans le djebel tripolitain en 1913, et au Fezzan en 1914. L'annonce de la première guerre mondiale vint aussitôt remettre ces résultats en cause dès la fin de 1914, avec la révolte du Fezzan, avant même l'entrée en guerre de l'Italie en 1915. Il fallut évacuer dans le désordre, et, en 1916, l'Italie ne contrôlait que Tripoli, Homs, Zwara, Benghazi, Cyrène et Apollonia, et Tobrouk. L'échec était patent.

Au lendemain du conflit mondial, la Tripolitaine était aux mains de la République tripolitaine, née de la loi fondamentale votée par le Parlement italien le 1^{er} juin 1919, et qui prévoyait une large autonomie, étant entendu que l'armée et la diplomatie ainsi que la justice resteraient aux mains de l'Italie. Pour la Cyrénaïque, une loi similaire était votée à Rome le 31 octobre 1919, et fut suivie de l'accord de Regma, le 25 octobre 1920, avec le chef de la confrérie senoussie, Idriss, à qui l'Italie reconnaissait le titre d'émir, le gouvernement des oasis de Jarbub, Augila, Gialo et Koufra, sous réserve de la souveraineté italienne, la possibilité de résider à Agedabia, et une aide financière, étant entendu que les forces armées senoussies seraient dissoutes. Ces deux accords, qui auraient permis une autonomie interne de la Libye, ne furent pas respectés, l'Italie continuant d'envoyer des renforts, et les Libyens faisant preuve d'une extrême défiance. Dès la fin de 1921, Giuseppe Volpi était

nommé gouverneur de la Tripolitaine ; homme d'affaires influent qui avait contribué à affermir les intérêts économiques italiens dans les Balkans, négociateur de la paix d'Ouchy, considéré avec faveur par la Cour et par les milieux d'affaires, G. Volpi était envoyé en Libye pour reprendre la situation en mains, et, dès la fin de 1921, il engageait des opérations de reconquête avec un débarquement italien à Misurata, ce qui lui valut d'être titré comte de sa nouvelle conquête (janvier 1922).

L'avènement du fascisme en octobre 1922 vint conforter ce nouveau cours de la politique italienne. Les opérations militaires permirent à l'Italie de contrôler la zone côtière de Tripolitaine en 1923, celle de Syrte en 1924. En Cyrénaïque, l'émir Idriss était parti en exil dès 1922, et l'Italie avait dénoncé l'accord de Regma en avril 1923. Il fallut l'accord italo-égyptien de 1925 pour assurer l'imperméabilité de la frontière orientale de la Libye, et ce n'est qu'en fin de 1927 que les Italiens occupèrent le fond de la Grande Syrte. À cette date, Volpi avait cédé la place de gouverneur de Tripolitaine au général de Bono, un des quadrumvirs de la Marche sur Rome. Mussolini lui-même s'était rendu à Tripoli en 1926 pour confirmer l'orientation coloniale du nouveau régime. De fait, en janvier 1929, quand de Bono fut rappelé à Rome pour assumer le ministère des Colonies, toute la Libye septentrionale jusqu'au 29^e parallèle était en théorie sous contrôle italien.

C'est alors que le maréchal P. Badoglio fut nommé gouverneur des deux colonies de Tripolitaine et de Cyrénaïque, cette dernière étant dotée d'un vice-gouverneur à poigne en la personne du général Rodolfo Graziani, qui avait fait ses preuves depuis le début de la reconquête en Tripolitaine, et qui était un fidèle du régime fasciste. Au Fezzan, l'année 1929 et le printemps 1930 virent la prise de contrôle de l'ensemble du terrain. La situation fut autrement délicate en Cyrénaïque, où Omar Muktar et ses moudjahidines, soutenus par les Senoussis, faisaient régner une insécurité générale ; il était impossible de circuler dans le centre du Djebel Akhdar sinon de jour et en convoi militaire. Le général Graziani prit des mesures

radicales : exécutions massives et publiques de Libyens pris les armes à la main, déportation des populations du plateau cyrénéen vers des camps situés sur la côte et dans le Sud, couvre-feu généralisé pour les Libyens. Danois converti à l'islam, K. Holmboe a laissé un témoignage vivant de la dureté de la lutte en 1930. À une de ses questions, un moudjahidine répondait : « Omar Muktar est partout, dans les vallées et les montagnes. » En même temps, les opérations militaires étaient renforcées, et, dans les deux camps, la figure du vieux chef Omar Muktar, grandie ; pour les Italiens, son écrasement signifierait l'anéantissement de la résistance. Koufra était occupé depuis janvier 1931 et la capture et l'exécution d'Omar Muktar en mai 1932 marquaient la fin de vingt ans de guerre ininterrompue.

La Libye était soumise, mais au prix d'un effort énorme ; de part et d'autre la lutte avait été coûteuse. Elle laissait un profond sentiment d'animosité chez les vaincus, et obligeait le vainqueur à maintenir une vigilance de tous les instants. Du point de vue économique, le système agro-pastoral traditionnel était anéanti. Au Fezzan, le désordre créé par les retraits des Turcs et des Italiens dès 1914, puis les opérations de reconquête, laissaient un pays ruiné et partiellement dépeuplé. Et un fort courant d'émigration avait conduit les irréductibles en Égypte, au Tchad ou au Maghreb.

La difficulté avec laquelle l'Italie avait pris le contrôle de la Libye explique que, jusqu'en 1931, la colonisation soit restée embryonnaire. Cette année-là, les régnicoles représentaient 44 000 personnes sur une population totale de 700 000 habitants.

En fait, l'obligation de donner tous les efforts à l'action militaire, l'insécurité, l'inexistence aussi de toute infrastructure routière, commerciale, financière, tout cela constituait un frein pour la mise en valeur. Cependant, dès février 1923, un décret du gouvernement Volpi établissait les règles de la concession des terres de colonisation. Les préférences du gouverneur allaient, sur le modèle de la colonisation française en Tunisie, à des concessions de vaste étendue, remises à des sociétés

financières ou à de riches investisseurs : si la moyenne était de 265 ha par concession entre 1922 et 1925, certaines dépassaient plusieurs milliers d'hectares. Dans l'ensemble, les résultats restaient encore modestes au début des années trente, bien que la puissance coloniale disposât d'une appréciable réserve de terres incultes et par conséquent relevant du domaine de l'État, sans compter les terres confisquées en Cyrénaïque aux zaouias et aux tribus rebelles. Ce fait s'explique par la permanence de l'insécurité surtout à l'Est, mais plus encore par l'intérêt pour les colons de recourir à la main-d'œuvre libyenne, moins coûteuse que l'italienne.

L'impulsion vint à partir de 1934 du nouveau gouverneur général de la Libye, Italo Balbo, maréchal de l'Air et quadrumvir de la Marche sur Rome. Célèbre d'abord pour ses actions violentes lors de la prise du pouvoir en Italie, aviateur hardi, Balbo, à 38 ans, offrait une image jeune et dynamique, n'avait pas été compromis par les atrocités de la guerre contre les Libyens, et devait même séduire par son goût du panache et son sens de la mise en scène : ses tournées d'inspection aérienne étaient bien faites pour frapper les esprits.

Sous l'impulsion du « nouveau Balbo » — par analogie avec le proconsul romain vainqueur des Garamantes — la colonisation obtint en peu d'années des résultats spectaculaires. Un réseau routier fut créé de toutes pièces, avec pour colonne vertébrale la fameuse *strada litoranea*, destinée à unir la frontière tunisienne et la frontière égyptienne, et qui fut inaugurée par Mussolini en 1937, avec tout un réseau de maisons cantonnières destinées à fournir l'entretien de la route et l'aide de première nécessité aux voyageurs.

Les villes furent rénovées et amplifiées selon un urbanisme systématique, accompagné d'une architecture « coloniale » qui a imprimé sa marque surtout aux centres de Tripoli, de Benghazi et de Derna. Mais aussi de nombreux villages furent créés, avec leur centre caractérisé par l'église, le *municipio*, le dispensaire, l'école et la *casa del Fascio*. Ces villages servaient de base à un vaste programme de colonisation populaire. Depuis 1932, il existait une *Ente per la colonizzazione della Cirenaica*, devenue *Ente per la colonizzazione della Libia* en 1935. Les premières années furent mo-

destes, bien que le plan ait prévu l'installation de 100 000 familles, soit 500 000 personnes. L'accélération se produisit à partir de 1938 ; chaque colon recevait une ferme de 25 ha, avec une maison d'habitation équipée d'un groupe électrogène et d'un puits ; un bâtiment à usage d'étable et de grange complétait l'ensemble. Le colon arrivait dans une construction toute équipée, et percevait un salaire qui diminuait au fur et à mesure de la rentrée des premières récoltes, et ce pendant une période de quinze ans, ce qui veut dire que l'autonomie aurait été atteinte au début des années cinquante. La mise en valeur toucha la Tripolitaine, dans la région de Tarhuna et surtout de Misurata, mais aussi la Cyrénaïque, dans la plaine de Barce, la région du wadi Cuf et le haut plateau de Beda Littoria (zaouia el-Beida) à Luigi di Savoia (el-Abragh) et Berta (Gubba). Au total 374 000 ha avaient été répartis, 231 000 en Tripolitaine (avec 3 960 familles et 23 000 personnes) et 143 000 ha en Cyrénaïque (avec 2 000 familles et 15 000 personnes). Les colons venaient des Pouilles et de la Sicile, où ils pratiquaient une agriculture comparable à celle qui les attendait sur la *quarta sponda*, la quatrième rive de l'Italie coloniale.

Les Libyens avaient droit aussi à des terres de colonisation mais en proportion infime par rapport aux Italiens : 1 393 ha seulement, ou 0,3 % du total, pour le bénéfice de 260 familles dans trois villages, deux en Cyrénaïque à l'est d'Apollonia et un en Tripolitaine. Les autres villages indigènes furent seulement projetés ou jamais mis en service.

Avec ses présupposés et ses limites, l'effort de mise en valeur agricole de Balbo reste néanmoins remarquable. Ses vestiges frappent encore l'œil du visiteur. Avec le développement des villes, cette appropriation de l'espace rural a marqué le retour de la Libye vers la sédentarité, en rupture avec une tendance au nomadisme longue de plus d'un millénaire. Certains de la permanence de leur action, les Italiens se manifestèrent aussi dans la valorisation du patrimoine archéologique et scientifique du pays. Les fouilles des grands sites furent activement poussées, avec des archéologues aussi remarquables que P. Romanelli ou G. Caputo, qui n'omirent pas les recherches dans le domaine saharien, avec les fouilles de Germa ou la découverte des gravures et peintures préhistoriques par L. Frobenius et F. Mori. La création d'un Musée d'histoire naturelle à Tripoli en 1936, et les

travaux du géologue A. Desio ouvrirent de nouvelles directions de recherche fructueuses.

Le but ultime était l'intégration de la Libye dans le royaume d'Italie ; en 1938, les quatre commissariats de la zone côtière créés en 1934 furent appelés à constituer quatre préfectures sur le modèle métropolitain, à Tripoli, Misurata, Benghazi et Derna, le Sud restant un territoire militaire dont le centre était fixé à Hon. Ce qui n'empêchait pas le maintien de la loi de 1927 qui instituait une citoyenneté italienne libyque, inférieure à celle de la métropole, et qui était en retrait sur les statuts de 1919, puisqu'elle ne comportait ni le droit de réunion, ni celui de créer une presse, ni le droit d'élire, ni celui d'exercer une profession libérale en Italie. Ce statut concernait 800 000 Libyens alors que la population métropolitaine dépassait à peine 100 000 âmes. Mais, à la veille de la guerre, il faut ajouter encore la présence de 400 000 militaires.

La tension entretenue en Libye ne tenait pas à sa situation, mais au rapprochement de l'Italie avec l'Allemagne, inéluctable depuis 1938. Les frontières de la Libye avaient été établies bien avant la montée des périls. Sans revenir sur la frontière entre la Tunisie et la Tripolitaine, fixée dès 1910 par une commission mixte franco-ottomane, la frontière avec l'Égypte résultait du traité italo-égyptien du 6 décembre 1925. Avec la France, l'accord du 12 septembre 1919, ratifié par une loi italienne de 1923, traçait une délimitation de principe avec l'Algérie à l'ouest, et avec l'Afrique occidentale et l'Afrique équatoriale au sud. Cependant, les accords de Rome, le 7 janvier 1935, avaient prévu une rectification à l'avantage de la Libye, des monts Tummo jusqu'à un point fixé à 18° 45' au nord de l'Équateur, à la rencontre de la frontière du Soudan : c'était la « bande d'Aouzou », longue de 1 200 km, et qui incluait les contreforts septentrionaux du Tibesti. Mais cet accord n'avait jamais été ratifié par le Parlement italien, et la dénonciation formelle était venue de l'Italie en 1938. Ce n'était du reste pas cette frontière qui allait se trouver exposée aux opérations militaires les plus importantes, mais bien celle avec

la Tunisie, étant donné le voisinage des centres vitaux de la colonie : Tripoli est à moins de 200 km de la Tunisie. Ce qui explique que les Français aient cherché à se prémunir en construisant une ligne fortifiée en retrait de la limite des deux territoires, à la hauteur de Mareth.

V. — La guerre et la marche vers l'indépendance

La guerre éclata le 10 juin 1940, suivie de la disparition du maréchal Balbo dans un incident aérien à Tobrouk, le 28 juin. Ce décès entraîna le retour de Graziani, promu maréchal, en dépit de sa sinistre réputation. Sous les injonctions de Mussolini qui recherchait un succès à tout prix, il engagea une offensive en direction de l'Égypte, contre l'armée du général Wavell, dix fois moins nombreuse. L'impréparation de ces forces trop lourdes, et l'impéritie des chefs éclatèrent immédiatement. L'offensive s'immobilisa à moins de 100 km au-delà de la frontière, à Sidi Barrani. La contre-offensive britannique commença le 5 janvier 1941 avec la chute de Bardia ; un mois plus tard, le 5 février 1941, les Anglais entraient à Benghazi, inaugurant ainsi la première des trois occupations de la Libye. Entre-temps, Graziani avait demandé son rappel, et l'aide allemande se manifestait avec l'*Afrika Korps* de Rommel. Au bout de cinquante-six jours, les forces italo-germaniques reprenaient l'offensive, mais devaient se retirer à nouveau devant la deuxième offensive britannique du général Auchinleck qui occupa à nouveau la Cyrénaïque du 24 décembre 1941 au 29 janvier 1942. La contre-offensive de Rommel, partie d'el-Agheila, devait conduire les forces de l'Axe jusqu'à Alamein, à 111 km d'Alexandrie, en novembre 1942. Dès juin 1942, à Bir Hakeim, la Libye fut le théâtre de la première confrontation des forces françaises libres avec les armées de l'Axe. La dernière contre-offensive victorieuse de Montgomery le mena à Tripoli le 23 janvier 1943, tandis que les Français libres, qui avaient tenté une première opération contre Mourzouk dès le 11 janvier 1941, et qui avaient pris Koufra



MER MÉDITERRANÉE

24° E

dès le 1^{er} mars de la même année, rejoignaient les forces britanniques dans la région de Tarhuna, après avoir occupé le Fezzan.

Si Tripoli avait subi de forts bombardements en 1941, et si les Allemands avaient fait sauter ses installations portuaires avant de se retirer, c'est surtout la Cyrénaïque qui avait souffert : Benghazi était en ruines, et les colons du djebel avaient tout perdu, du fait des pillages des Australiens surtout durant la première offensive, et du fait des Libyens dans la phase suivante. Les Italiens en avaient tiré la leçon et avaient évacué la population civile dès leur reprise de contrôle éphémère du printemps 1942. Au cours de l'été 1940, l'émir Idriss, exilé en Égypte depuis 1922, avait conclu un accord avec les Britanniques et il en était résulté la mise sur pied d'une *Libyan Arab Force* qui combattit aux côtés des Alliés. Dans une déclaration aux Communes le 8 janvier 1942, Anthony Eden annonçait que la Grande-Bretagne ne permettrait pas le retour de l'Italie en Cyrénaïque, annonçant la revendication d'Idriss qui, le 23 janvier, demandait l'indépendance de la Libye entière sous un monarque musulman, une garantie de sécurité internationale, la conclusion d'un traité et la formation d'un comité anglo-libyen en vue de préparer un gouvernement libyen.

La situation de la Libye à la fin de la guerre offre en fait un tableau assez contrasté. Au Fezzan, désormais sous occupation française, les occupants orientent leur présence relativement légère vers un rattachement de la région au Sud algérien.

En Cyrénaïque, où il ne restait plus que cinquante Italiens, surtout des religieux, une activité politique discrète naissait en milieu urbain, à Benghazi, avec le Comité Omar Muktar, mais elle était de peu de poids face au mouvement senoussi qui réservait un accueil triomphal à Idriss en 1945, avant qu'il ne revienne se fixer définitivement en 1947 avec l'appui de l'administration britannique. Un mois après son retour, en décembre 1947, l'émir supprimait les partis politiques fondus désormais dans un Congrès national organisé en 1948. Un an plus tard, devant le même Congrès national, Idriss proclamait l'indépendance de la Cyrénaïque le 1^{er} mars 1949, anticipant sur l'attitude de la Tripolitaine et surtout sur celle des vainqueurs de la guerre.

En Tripolitaine, l'administration militaire britannique

(BMA) devenue en 1949 *British Administration of Tripolitania*, faisait sentir aux Italiens qu'ils ne constituaient plus qu'une communauté minoritaire, même si les fonctionnaires de rang inférieur étaient restés à leur place. Dans le même temps, les Britanniques laissaient éclater des manifestations antijuives, en 1945 et en 1948, en liaison avec les événements de Palestine. En revanche, des partis politiques libyens (dont celui de Béchir Saadawi) s'organisaient, qui se voyaient devant trois options : le retour à un mandat international confié à l'Italie ; l'union dans un royaume confié à Idriss ; la formation d'une République tripolitaine démocratique. La première solution était unanimement rejetée, comme le démontrèrent les manifestations de rues à Tripoli en 1948. La deuxième solution avait manifestement les faveurs de l'occupant britannique. C'est dans ce contexte qu'arriva à Tripoli le 6 mars 1948 une commission quadripartite formée par les vainqueurs de 1945 et qui, en soixante-quinze jours, put se livrer à une enquête étendue et libre, dans l'ensemble du territoire. Le rapport, livré en juin 1948, soulignait le net désir d'une majorité de Tripolitains de bénéficier d'une indépendance immédiate, tout en reconnaissant la force de l'attachement à l'unité de la Libye ; aussitôt la commission indiquait que la Tripolitaine ne paraissait pas prête ni politiquement ni économiquement pour se suffire à elle-même. Le Fezzan, où l'administration française suscitait peu d'opposition, n'était pas viable isolément. La Cyrénaïque apparaissait clairement gagnée à la cause de l'indépendance sous le règne d'Idriss, et à une union de toute la Libye autour de ce souverain. L'hostilité envers l'Italie était relevée.

En fait, le sort de la Libye dépendait tout autant de la guerre froide, et de l'incapacité des Quatre Grands à se mettre d'accord sur le sort de la Libye depuis que l'Italie avait renoncé à ses droits lors du traité de Paris en 1947.

L'Italie cependant n'avait pas renoncé à mener une propagande discrète tant auprès des colons restés en Tripolitaine (ils n'étaient plus que 44 000 en 1948) qu'auprès des Libyens favorables, comme le prince Caramanli. Les résultats des élections municipales de jan-

vier 1949 pouvaient donner quelque espoir au comte Sforza, ministre des Affaires étrangères qui mit au point un compromis, les 5 et 6 mai 1949, avec le ministre britannique Ernest Bevin : Idriss conserverait la Cyrénaïque sous contrôle britannique, la France se maintiendrait au Fezzan, et l'Italie aurait la charge d'organiser le nouvel État tripolitain. Dès qu'elle fut connue, cette solution suscita de violentes réactions à Tripoli du 11 au 19 mai 1949.

Il fallut se retourner vers les Nations Unies qui, en cours de la quatrième session de l'Assemblée générale, le 21 novembre 1949, votèrent la résolution 289 par 49 voix et 9 abstentions, sans aucun vote négatif. La Libye devait devenir un état souverain et indépendant avant le 1^{er} janvier 1952 ; la constitution du nouvel État serait fixée par une Assemblée nationale ; les Nations Unies favoriseraient l'accès à l'indépendance en envoyant un commissaire assisté de 10 représentants de la France, la Grande-Bretagne, les États-Unis, l'Italie, l'Égypte et le Pakistan ainsi que trois représentants de chacune des régions composant la Libye, et un représentant des minorités. Le 10 décembre, le Hollandais Adrian Pelt était désigné et il prenait ses fonctions de commissaire des Nations Unies à Tripoli le 18 janvier 1950. Le 25 avril, il put réunir le Conseil des Dix qui tint 52 séances jusqu'au 31 août. Les étapes prévues étaient l'élection d'assemblées locales en Cyrénaïque et en Tripolitaine, la formation d'une commission préparatoire de l'Assemblée nationale, l'élection de cette Assemblée nationale, la formation par celle-ci d'un gouvernement libyen, la rédaction de la Constitution, la proclamation de l'indépendance et la formation du premier gouvernement de la Libye indépendante, avant le 1^{er} janvier 1952.

L'étape la plus laborieuse fut la formation, le 25 juillet 1950, du comité préparatoire des 21, à raison de 7 membres pour chacune des trois parties du pays. L'Assemblée nationale se réunit le 25 novembre et offrit la couronne à Idriss le 5 décembre 1950. Le 8 mars 1951, le premier gouvernement libyen présidé par Mahmoud el-Montasser était installé avec l'accord du roi désigné. Le 19 mai, Idriss faisait sa première visite à Tripoli où il fut accueilli fraîchement. Finalement, la Constitution adoptée le 7 octobre prévoyait un royaume fédéral sous la conduite d'Idriss, inviolable et irresponsable, qui nommait les ministres. Le Parlement fédéral se composait d'une Chambre des députés, composée de 35 représentants de la Tripolitaine, 15 de la Cyrénaïque et 5 du Fezzan. Le Sénat de 24 membres était pour moitié élu et pour moitié nommé par le roi. Chacune des trois provinces avait un vali nommé par le roi, une assemblée

législative, un conseil exécutif de 8 ministres. Il était prévu enfin une Cour suprême fédérale pour arbitrer les conflits entre pouvoir fédéral et pouvoir des vilayah. Le 23 décembre à minuit la Grande-Bretagne et la France transféraient leurs pouvoirs au nouvel État, dont le roi proclamait l'indépendance le 24 décembre à Benghazi. Symboliquement, à Tripoli, la piazza Italia devenait la place des Martyrs, et le monument aux morts italiens de la vieille ville était démonté. La phase coloniale de la Libye était définitivement close.

VI. — Le royaume d'Idriss I^{er}

La Libye était indépendante, mais dans quel état ! Un rapport des Nations Unies la rangeait au nombre des pays les plus défavorisés de la planète : 94 % de la population était analphabète, il n'y avait que 18 diplômés et aucun docteur en médecine ; la mortalité infantile atteignait 40 % et le revenu annuel moyen s'élevait à 15 livres égyptiennes (un peu plus fortes que la livre sterling). Tout était donc à construire.

De plus, l'unité nationale était fragile, comme le révélèrent les élections du 19 février 1952 ; et si la formation de Béchir Saadawi, le Congrès national, l'emportait à Tripoli, ailleurs c'était les candidats gouvernementaux qui avaient la victoire. Il s'ensuivait des troubles assez superficiels, mais qui donnèrent l'occasion au roi et à Mahmoud el-Montasser d'expulser le fondateur du Congrès national, privant ainsi le pays d'une figure non négligeable. Au plan international, la Libye obtenait un an plus tard, en 1953, son admission à la Ligue arabe. Si donc l'appartenance de la Libye au monde islamique était nette, l'influence anglo-saxonne restait prépondérante : les anciens fonctionnaires britanniques demeuraient en place comme consultants fort écoutés. Du reste, par le traité du 29 juillet 1953, la Grande-Bretagne obtenait pour vingt ans l'usage de bases militaires en contrepartie d'un versement de 3 750 000 livres pendant cinq ans et la promesse d'une assistance financière dans les quinze ans suivants. Les États-Unis n'étaient pas en reste. L'accord de septembre 1954 leur confirmait la base aérienne de Wheelus, à l'Est de Tripoli, qu'ils utilisaient depuis la guerre, et ce jusqu'au 24 septembre 1970. En échange, les Américains versaient 7 millions de dollars et 24 000 t de blé la première année, 4 millions de dollars les six années suivantes, et 1 million de dollars par an durant les onze années qui resteraient.

En revanche, par le traité du 10 août 1955, la France évacuait les forces modestes — 400 hommes — qu'elle entretenait au Fezzan. D'une toute autre portée était l'accord avec l'Italie. Déjà, le 15 décembre 1950, les Nations Unies avaient jeté les bases d'un accord sur les biens italiens en Libye : si l'Italie cédait ce qui était domaine de l'État et du Parti fasciste dissous, elle sauvait les terres de l'*Ente per la Colonizzazione* et de l'*Istituto di Previdenza Sociale*, et les concessions faites par ces organismes aux colons étaient reconnues valides. Les colons pouvaient donc jouir de leurs biens légalement acquis et les vendre en transférant librement le produit en Italie. Le traité italo-libyen du 2 octobre 1956 garantissait le patrimoine italien en Libye ; en ce qui concernait les dommages de guerre, l'Italie offrait une somme de 2 750 000 livres. Par la suite, la loi libyenne de 1960 interdisait pour l'avenir l'acquisition de biens immobiliers par les étrangers. Le nombre des exploitants agricoles décru alors rapidement et, en 1964, il ne restait qu'une vingtaine des 2 000 familles de colons du plan Balbo en Tripolitaine. Pratiquement, la communauté italienne se réduisait aux citadins installés à Tripoli, environ 24 000 sur un total de 27 000 dans tout le pays.

Si l'entente entre la Libye et les puissances occidentales était somme toute satisfaisante, d'autres sources de préoccupation apparaissaient au même moment. La première découle d'un fait divers en apparence anecdotique, mais qui eut de lourdes répercussions : le 5 octobre 1954, un cousin du roi, Cherif Muhi el-Din, assassinait le tout-puissant Ibrahim Chelhi, homme de confiance du roi. Le meurtrier fut condamné à mort et exécuté après avoir vu sa grâce rejetée. De plus, Idriss priva de leurs droits dynastiques toute une partie de sa famille, jugée trop liée au coupable. Enfin, délaissant le palais de Benghazi, — l'ancienne résidence de Graziani ! —, le roi partit s'établir à Tobrouk qu'il ne quitta plus que pour de rares occasions. Il en demeura un malaise entre le souverain vieillissant et une partie de ses fidèles soutiens de la Cyrénaïque ; de plus, Idriss n'avait pas d'héritier direct et avait choisi pour héritier son

neveu Hassan Reda, dépourvu de prestige et sans influence. Certes, la conduite du roi, homme pieux et éloigné de tout sens du faste, ne pouvait prêter le flanc à aucune critique, mais l'emprise de la maison royale sur le pays était affaiblie d'autant.

Or, au même moment, la découverte du pétrole allait tout d'un coup projeter la Libye dans un univers totalement renouvelé. La recherche avait commencé sous les auspices d'une loi fort libérale de 1955 qui avait réparti des concessions entre 13 compagnies. La *Libyan American Oil* fut la première à trouver un gisement modeste à proximité du gisement algérien d'Edjeleh, le 30 avril 1956. Ce fut au cœur du pays, à Zelten, que le pétrole vint en abondance à partir du 10 juin 1959 dans un puits d'*Esso Standard Libya*, suivi par *Oasis*, *Gulf* et d'autres encore. Le 12 septembre 1961, le terminal de Marsa Brega livrait son premier chargement aux tankers. En 1965, la Libye produisait 58,5 millions de tonnes et devenait le premier producteur d'Afrique.

En dépit de la médiocrité des *royalties*, le boom pétrolier donnait tout d'un coup à la Libye des ressources inespérées. Mais il entraînait aussi une forte hausse des prix, et des revendications des salariés. Une grève générale eut lieu le 10 septembre 1961 à l'appel de l'Union générale des travailleurs. Le régime réagit durement et procéda à des arrestations en décembre, suivies de condamnations le 3 février 1962. Le climat intérieur s'alourdissait, avec les critiques des Frères musulmans, des nassériens, des sympathisants du Baas.

C'est dans ce contexte que le roi promulgua une nouvelle constitution le 25 avril 1963. La structure fédérale faisait place à un royaume uni, les assemblées et les gouvernements provinciaux disparaissaient, et les vali devenaient de simples préfets. À l'évidence, il fallait renforcer la direction économique du pays et réduire le poids des Tripolitains considérés avec méfiance par le pouvoir.

Or le mécontentement restait vif : le développement urbain n'était pas accompagné d'un effort de logement suffisant, et des bidonvilles naissaient. Le coût de la vie augmentait. Le gouvernement était conscient de la situation, et cherchait à y porter remède. En 1966, le *Idris*

Housing Plan était lancé avec éclat ; les grands travaux se multipliaient : construction d'aéroports, réfection de la *via Litoranea*, construction d'une nouvelle capitale à el-Beida, le berceau de la dynastie, ouverture d'écoles, développement de l'Université dans ses deux sièges de Benghazi (lettres et droit) et de Tripoli (pédagogie et sciences). En même temps, la rente pétrolière faisait faire un bond en avant prodigieux au revenu moyen qui atteignait, en 1968, 700 livres par tête. Toutefois, les effets pratiques de ces mesures ne se faisaient pas encore sentir.

La guerre des Six Jours fut un révélateur de la profondeur de la crise. Le 2 juin 1967, les mosquées prêchèrent l'appel à la guerre sainte, des foules descendirent dans les rues et ce jusqu'au 9 juin, s'en prenant aux derniers Juifs, aux Italiens et aux Occidentaux qui fuirent le pays par milliers : en septembre, 5 000 Juifs étaient partis, ne laissant derrière eux que moins d'une centaine de coreligionnaires à Tripoli, 6 000 Américains avaient été évacués ainsi que 7 000 Européens. Le mouvement avait une forte coloration nassérienne : c'était la radio du Caire qui était écoutée, particulièrement chez les jeunes, nombreux et désireux de jouer un rôle dans la vie nationale. Il était trop tard pour que ceux-ci se reconnaissent dans le jeune Premier ministre Baccouche, âgé de 35 ans, et nommé à ces fonctions le 24 octobre 1967. La répression se poursuivait (procès de janvier 1968). Le Premier ministre lui-même perdait ses fonctions en septembre 1968. Certes, le roi paraissait avoir la situation bien en mains, aidé en cela par la *Cyrenaican Defense Force*, bien plus puissante que l'armée régulière avec ses chars et son aviation sous les ordres d'Omar Chelhi, l'homme de confiance d'Idriss.

Lorsque le roi quitta le pays le 12 juillet 1969 pour suivre sa cure habituelle à Brousse en Turquie, il semble bien qu'il était décidé à abdiquer en faveur de son héritier Hassan Reda. L'été 69 était donc celui des doutes et des incertitudes. La Libye postcoloniale, confrontée à des défis imprévus et pour lesquels elle était peu armée, était en fait à bout de souffle. L'avenir était ouvert.

Chapitre III

LE SYSTÈME QADHAFI

I. — Naissance d'un régime

Le soir du 31 août 1969, presque sans effusion de sang, un petit groupe d'officiers réussit à mettre à bas le régime du vieux roi Idriss Senoussi, alors parti faire sa cure annuelle en Turquie. Les conjurés sont au nombre de 12. Leurs noms ne seront connus que près de quatre mois plus tard. Ils se présentent comme les membres d'un Conseil de Commandement de la Révolution (CCR), instance dont le fonctionnement régulier ne sera toutefois jamais établi.

Le CCR en 1969 : Moammar Qadhafi, Abdessalam Jalloud, Mokhtar Abdallah al-Qarawi, Bachir Saghir Hawdi, Abdelmoneim Tahir al-Houny, Mustapha Kharrubi, Omar al-Meheichi, Khwildi Hamidi, Mohamed Najm, Awad Ali Hamza, Abou Bakr Younis Jaber, Abou Bakr Muqarief.

Le premier communiqué du CCR est lu par un capitaine de 27 ans, rétrogradé depuis peu par mesure disciplinaire au grade de lieutenant, mais qui sera promu colonel et commandant en chef des forces armées le 8 septembre suivant. Né en juin 1942 d'Abou Meniar et Aïcha, couple de bédouins nomadisant dans la région de Syrte et dont il est l'unique garçon, Moammar Qadhafi a eu une éducation coranique classique avant d'être élève du primaire et du secondaire à Syrte, puis à Sebha. C'est là qu'il commence à se sensibiliser à l'action politique, à rêver de révolution nassériste et à organiser une première cellule militante, ce qui, en octobre 1961, lui vaut d'être exclu des écoles du gouvernorat du Fezzan.

Il intègre alors l'Académie militaire et recrute un groupe d'officiers unionistes libres à l'image du modèle nassérien. C'est un militant à la fois chevronné et un leader reconnu qui, le matin du « fâtih » de septembre (celui qui ouvre et donc le premier mais aussi celui qui conquiert, qui gagne), prend acte des « demandes incessantes du peuple » de « mettre un terme au régime réactionnaire, arriéré et décadent » et lui annonce que « (son) héroïque armée a abattu les idoles ». Le prince héritier Hassan al-Redha, 53 ans, préfère effectivement se rallier aux nouveaux venus. Le roi Idriss, qui souhaitait abdiquer depuis plusieurs années à son profit, refuse tout de même la proposition qui lui est faite de revenir au pays comme « citoyen d'honneur ». Il tente en vain d'obtenir le soutien de Londres. Deux ans plus tard, il est condamné à mort, ce qui ne l'empêchera pas de vivre un exil paisible au Caire où il s'éteindra le 28 mai 1983 à l'âge de 93 ans.

Les États-Unis sont tout d'abord rassurés par la promesse des conjurés de ne pas toucher aux intérêts occidentaux. Ils acceptent donc le non-renouvellement des accords leur concédant des bases militaires (le 30 juin 1970 marque le départ du dernier soldat américain) et se formalisent d'autant moins des nouvelles exigences pétrolières de Qadhafi (relèvement des royalties et de la fiscalité) qu'ils les savent être en fait relativement justifiées. La ferveur religieuse du colonel le pose comme un évident anti-communiste et tel est le critère qui prime alors aux yeux de Washington. Au sein de larges couches de la population, les premières mesures (transformation des palais royaux en bâtiments publics, doublement du salaire minimum, blocage des loyers mais aussi arabisation de l'enseignement) n'offrent pas matière à mécontentement. Globalement, l'impression faite aux observateurs étrangers est également positive.

« Ce régime se présente comme plus arabe que maghrébin, cela apparaît très nettement (...), note l'un d'entre eux (Le Tourneau) en 1970 (...). Il tient à favoriser la personnalité libyenne sous tous ses aspects économiques et culturels et à améliorer la condition des

humbles autant qu'il le peut (...) Tout cela ne peut qu'inspirer des pronostics favorables ».

La Constitution de 1951 (modifiée en 1963) est abolie et une Constitution provisoire, version autoritaire du modèle nassérien en vigueur (Bleuchot), est adoptée le 11 décembre 1969. Elle crée la République arabe libyenne. Son article premier affirme notamment que « Le peuple libyen fait partie de la nation arabe » et que « son objectif est la réalisation de l'unité arabe totale ». Le CCR est l'organe suprême du pouvoir, le gouvernement un organe d'exécution. Les membres du CCR sont absents du premier gouvernement que dirige d'abord un expert pétrolier d'origine palestinienne, Mahmoud Soleiman al-Maghrebi. Cinq d'entre eux seront ensuite nommés à des postes ministériels. Mais, il s'agit sans doute surtout de les éloigner des postes clefs de l'armée où se situent alors les vrais enjeux du pouvoir : dès 1975, plus de la moitié d'entre eux, les trois quarts en 1992, auront coupé les ponts avec le régime.

Un parti unique, l'Union socialiste arabe (USA), créée deux ans plus tard (11 juin 1971) sur le modèle égyptien encore, sert de réceptacle à la mobilisation populaire et complète la légitimité révolutionnaire d'un régime qui n'entend pas fonctionner dans le moule d'un système parlementaire classique. Des unions syndicales, une Union des femmes voient le jour et une administration moderne (gouvernorats et municipalités) est mise sur pied. Il rompt avec la base tribale de l'ancien système qui doit céder peu à peu la place à un projet politique dont les observateurs mettront longtemps à saisir la logique.

1. 1969-1978 : les énoncés. — Le décryptage des repères de l'idéologue de l' « État des masses » (Jamahiriya) permet pourtant de redonner à l'histoire de la Libye contemporaine un peu de l'intelligibilité que le regard extérieur lui a parfois refusée. Caricaturé plus souvent qu'analysé, l'univers des références et le projet politique de Qadhafi s'avèrent à l'examen moins incohérents que sa remarquable capacité d'adaptation et le nombre de ses volte-faces tactiques ont pu un temps inciter à le penser.

Le projet politique de Moammar Qadhafi peut tout entier se résumer dans la poursuite d'une finalité

suprême : redonner à la nation arabe, en la réunifiant, les moyens d'effacer les traces de la domination occidentale dont, par-delà la colonisation, l'existence de l'État juif (rendue possible par le soutien occidental) atteste tout particulièrement à ses yeux la persistance.

Son second objectif, la mise en pratique d'une forme de démocratie directe, n'a de valeur en fait que logistique : si les institutions politiques, libyennes d'abord, arabes ensuite, doivent être transformées, ce n'est que parce qu'elles ont fait la démonstration de leur incapacité à permettre la réalisation de l'unité. Ces barrières institutionnelles ne doivent tomber que pour libérer les « masses » des entraves que mettent les régimes à leur volonté unitaire.

À ces objectifs de base, le temps a apporté des aménagements mais point de véritable remise en cause. La révolution de Qadhafi et, avec elle, plus d'un quart de siècle de l'histoire libyenne, peuvent donc se lire comme la résultante de la mise en œuvre de cette double exigence et de la résistance des environnements local et international.

Pour l'essentiel, les *énoncés* du régime ont été explicités entre 1969 et 1978, date de publication du dernier des trois tomes du petit *Livre vert* où Qadhafi les a rassemblés. Les *résistances*, perceptibles dès le milieu des années 70, n'ont pris d'importance qu'avec l'application (à partir de 1978) du contenu économique du *Livre vert* et plus encore (au début des années 80) avec l'impact du renversement du marché pétrolier. Dans le courant des années 80, la vigueur de ces réactions a poussé le « Guide de la Révolution » à opérer un certain nombre d'aménagements. Décelables dès 1984, en écho aux difficultés pétrolières, ces adaptations ne se sont révélées vraiment qu'au mois de mars 1987, un an à peine après le formidable électrochoc du raid aérien américain et quelques mois avant le brutal revers militaire tchadien. Les caractéristiques structurelles du régime et notamment le volontarisme de son ambition démocratique sont toutefois demeurées intactes ; la violence des pressions internationales n'est pas parvenue à déclencher de renouvellement des élites au pouvoir ou de leurs méthodes quand bien même toutes deux ont aujourd'hui amplement démontré leurs limites. Au début de la décennie 90, la mise en accusation de Tripoli dans l'explosion de deux appareils des lignes TWA et UTA a achevé de ruiner la crédibilité de la politique de réforme.

2. **Un panarabisme laïcisant...** — Le premier point d'ancrage de la pensée du leader libyen, son panarabisme, est sans doute celui qu'il est le moins nécessaire d'expliciter. La volonté de redonner à la nation arabe, en la réunifiant, les moyens d'effacer les traces de la domination occidentale est la première priorité de la politique extérieure mais aussi intérieure du régime.

Pour Qadhafi, cette quête unitaire est la poursuite du rêve de l'adolescent révolté qu'il a été à l'heure où, sous le règne du trop complaisant Idriss, il prenait la mesure de la dépendance politique et économique de sa Libye natale. Chez le bédouin déraciné, le mythe unitaire semble également contribuer à exorciser les désillusions de la modernité urbaine et soigner les traumatismes de l'aliénation culturelle. Seule l'unité pourra réconcilier l'homme arabe avec « ses valeurs », c'est-à-dire... celles de son environnement désertique d'origine : l'unité, « c'est un retour à la nature des choses ».

Cet arabisme « classique », hérité de Gamal Abd al-Nasser, recèle toutefois quelques spécificités. Dans la transition qui s'opère tout au long des années soixante-dix entre l'arabisme de Nasser et l'islamisme montant des années quatre-vingt, Qadhafi occupe une place intermédiaire.

Tout aussi « arabiste » que Nasser, il est en revanche plus « religieux » que lui. Même s'il se méfie du traditionalisme des gardiens de la loi religieuse (dont il est d'autant plus naturellement distant qu'ils ont souvent été liés à la confrérie du roi Idriss), il est moins éloigné que Nasser de l'univers référentiel des islamistes.

Dès sa venue au pouvoir, dans le contexte de la disparition physique (en septembre 1970) de son père spirituel égyptien, il est ainsi l'un des premiers chefs d'État arabes à s'engager dans la voie d'une réislamisation partielle du droit positif. En 1970, une commission est chargée d'« éliminer les règles établies en violation de la Charia et de proposer un projet de réhabilitation de ses principes fondamentaux ».

Mais si Qadhafi est trop pieux pour être parfaitement nassérien, il est dans le même temps trop nassérien pour ne pas s'opposer à une émergence des adeptes de l'islam

politique. Ses premières réticences remontent sans doute à l'attentat contre Nasser dont en 1954 les Frères musulmans d'Hassan al-Banna ont été (à tort ou à raison) accusés. Quelques années plus tard, ses propres opposants seront systématiquement qualifiés de « Frères musulmans » et cette appellation sera en toute occasion associée aux « valets de l'impérialisme » (...) à « la droite réactionnaire », ou encore « aux ennemis du progrès, du socialisme et de l'unité arabe ».

À ce premier motif d'une discorde que les ans n'ont pas aplani s'ajoute une divergence plus fondamentale sur le statut politique de l'arabité. Alors que les islamistes se refusent à voir dans leur appartenance ethnique un fondement de la réunification des Arabes et mettent en avant le référent religieux, pour Qadhafi, « on peut réunir les Arabes en tant qu'Arabes ayant un esprit musulman mais si on essaye de les réunir en tant que musulmans, en ignorant qu'ils sont Arabes, ce sera une tentative vouée à l'échec ».

Jusqu'en 1989 où, pour des raisons de stratégie régionale, il nuancera sa position, il persistera donc à ne voir dans les courants islamiques que les ennemis de cet arabisme qui occupe le cœur de son univers référentiel. Sur le plan culturel, il a intériorisé pourtant bien des credos islamistes : la consommation d'alcool est totalement interdite en Libye où l'on a fait (en 1977) du drapeau vert de l'Islam l'emblème national et où la prééminence des catégories culturelles occidentales est combattue de manière très volontariste ; l'usage public de l'écriture latine a été proscrit, y compris sur les passeports étrangers qui doivent être traduits en arabe ; des spots télévisés ont tenté de décourager la population de porter la cravate, assimilée à un « symbole des croisés », les appellations du calendrier grégorien ont été remplacées par une terminologie locale fabriquée tout exprès pour exprimer le « refus de l'aliénation culturelle impérialiste », etc. En 1985, Tripoli a même vu brûler en place publique quelques dizaines d'instruments de musique occidentale.

Arabité et Islam sont étroitement identifiés chez Qadhafi. Il n'hésitera donc jamais à critiquer le fait que des Arabes puissent être de confession chrétienne, ce qui ne facilitera pas ses relations avec le Liban. Il tentera même d'accréditer à de nombreuses reprises l'idée que tous les maux de la communauté des croyants sont venus, tout

au long de son histoire, des apports humains ou idéologiques extérieurs à cette arabité.

Sans craindre de solliciter quelque peu la réalité, c'est sur cet argumentaire qu'il fonde régulièrement ses offensives idéologiques contre l'islamisme : « L'ancien athéisme s'est donné de nouveaux noms, Takfir wal Hijra, Jihad, Frères musulmans, Libération islamique, Wahabisme, Tabligh, etc. Mais quelle est la différence entre les anciens et les nouveaux ? Les premiers avaient derrière eux des athées non arabes mais ceux des nouveaux ne sont-ils pas aussi des athées non arabes ? Qui a formé le Parti de Libération islamique, celui des Frères musulmans et toutes les autres sectes ? »

L'identification de l'arabité à l'Islam est telle qu'elle sert non seulement à illégitimer l'existence des Arabes de confession chrétienne mais, plus curieusement, celle des non-Arabes qui voudraient se prétendre aussi musulmans que les premiers destinataires du Coran. Ainsi en est-il venu parfois à développer l'idée que les Arabes auraient, avec la « Mohamedia », révélation du prophète Mohamed faite aux Arabes et réservée à eux seuls, une spécificité sur les autres peuples qui embrassent l'« Islam », concept plus vaste, préexistant à la venue de Mahomet, à vocation universelle celui-là, dont toutes les nations seraient admises à s'approprier l'enseignement.

« La religion de Mohamed est une chose, l'Islam en est une autre. L'Islam, tel qu'il est venu avec le Coran, cela veut dire le christianisme, le judaïsme et le mahométisme. Le mot Islam était donc utilisé bien avant Mohamed. (...) Tous ceux qui croyaient en Jésus, en Moïse, Abraham, Jacob, tous sont mentionnés dans le Coran et ont embrassé l'Islam et cela avant la venue de Mohamed. Cela veut bien dire que l'Islam est la religion de l'unité (*tawhid*) et de la soumission à Dieu. »

3. ... et un Islam réformiste. — Sa foi sourcilleuse et manifestement sincère n'a pas fait de Qadhafi un conservateur. Tant sur le plan social que sur le plan religieux, il s'est à l'opposé fait l'avocat d'un réformisme particulièrement hardi, voire provocateur. L'audace de certaines de ses exégèses ainsi que la hardiesse de sa politique familiale constitueront l'un des principaux terrains de contentieux idéologique avec ses opposants. Ils n'hésiteront pas à le faire qualifier d'« apostat » par certaines institutions (notamment saoudiennes) de l'islam orthodoxe.

En des termes qui lui vaudront parfois l'enthousiasme des féministes occidentales, Qadhafi sera toujours un ardent défenseur du rôle de la femme (Souriau, 1984). Multipliant les symboles, il

s'entourera d'une garde rapprochée composée de jeunes volontaires féminines (les gardes jamahiriennes), suscitera la création sur le modèle des religieuses chrétiennes d'un corps de « religieuses révolutionnaires » (*ar-rahivate atthawriyyate*), créera une Académie militaire réservée aux femmes (Graeff-Wassink, 1990), introduira la mixité dans certains établissements militaires. Pour s'opposer à la polygamie, il tentera d'imposer une lecture très moderniste du Coran, faisant prévaloir sur le principe énoncé au début de la surate concernée (Dieu dit « épousez deux, trois ou quatre femmes ») la restriction dont elle est ensuite assortie (« et si vous craignez de ne pas vous montrer justes et équitables, une seule... »). Il tentera aussi, mais avec un succès mitigé (échec en 1984 et progrès relatif en septembre 1991), de réformer les règles traditionnelles du mariage et de la transmission des biens.

Son réformisme a débordé le terrain du statut personnel. Il souhaite faire comptabiliser aux Libyens le début de l'ère musulmane à partir du *décès* du prophète, c'est-à-dire dix ans après son *hégire* à Médine. Ses prises de position sur les sources de la loi musulmane sont plus originales encore.

Le 3 juillet 1978, devant une assemblée d'Oulémas venus de tous les horizons de la nation musulmane, il développe une argumentation qu'il a déjà présentée devant des audiences moins hostiles : les contradictions attestées entre certains hadiths (faits et dictés du prophète Mohamed), voire entre des hadiths et le texte du Coran lui-même, l'incitent à penser que nombre d'ajouts se sont glissés dans cette Sunna du prophète aux seuls fins de servir les intérêts conjoncturels de tel ou tel acteur politique des deux premiers siècles de l'Islam. Qadhafi veut donc investir le Coran d'un monopole normatif absolu. Il prône une même circonspection à l'égard de l'expression juridique de la doctrine (le Fiqh, auquel il se réfère souvent à tort sous l'appellation de Charia) qu'il se refuse — assez logiquement au demeurant — à considérer comme une législation sacrée. « Ce que l'on appelle aujourd'hui la législation musulmane ne peut pas être attribuée à la religion (...) Ce sont des spéculations (...). Aujourd'hui, j'ai par exemple déclaré que le plateau continental entre la Jamahiriya et Malte se situe au 35° degré de latitude Nord. Ce sont là des affaires qui me concernent. Elles font de ma part l'objet d'une appréciation qui m'a été dictée par des considérations scientifiques, matérielles, temporelles, etc. Eh bien, il en est de même des écoles juridiques ! (...) Je tiens la Charia pour un droit positif au même titre que le droit romain, le Code Napoléon, toutes les lois élaborées par les juristes français, italiens, anglais et musulmans ».

Les visées d'une telle audace réformiste ne sont pas seulement de nature théologique : il s'agit tout autant de priver la corporation des Oulémas de son monopole normatif en matière religieuse et de balayer ainsi les obstacles devant le *Livre vert*, ce petit bréviaire de la Jamahirisation qui est alors en voie d'être achevé.

Qadhafi s'oppose de même très explicitement à l'idée d'un gouvernement théocratique : « Si le chef de l'État l'est sur une base religieuse, théocratique, il devient très difficile de le critiquer car il se prévaut de la sainteté et cela est très dangereux. »

4. L'anarcho-léninisme jamahiriyen. — La seconde composante de la pensée du leader libyen s'exprime dans la doctrine « jamahiriyenne ». Elle se nourrit de la conviction qu'aucun des systèmes institutionnels existants ne permet aux aspirations unitaires des masses arabes de s'exprimer. Seule la démocratie directe instaurée sur les ruines de ces régimes est donc de nature à libérer le potentiel unitaire confisqué jusqu'alors par les partis, parlements et autres modes de représentation, considérés comme autant de « perversions de la démocratie ».

Pour être comprise, l'articulation de la composante anarcho-léniniste du projet qadhafien avec sa dimension unioniste arabe doit être replacée dans le contexte de sa gestation.

Les trois premières années de la « Révolution du 1^{er} septembre » n'ont été empreintes, dans le domaine institutionnel, d'aucune originalité. Avec la Constitution provisoire puis la mise en place du parti de l'Union socialiste arabe, le modèle égyptien a pris sans surprise la place de la monarchie senoussi déchu. L'effort du régime est ailleurs, dans la mise en œuvre du premier grand accord unitaire entre la Libye, l'Égypte et la Syrie. Dans le courant de l'année 1971, après avoir accepté (le 4 août à Benghazi) d'accélérer le processus en s'alliant à la Libye au sein d'une nouvelle « République arabe unie », Sadate, inquiet des surenchères de celui qu'il décrit déjà comme un déséquilibre, préfère mettre un terme à l'expérience. Qadhafi voit dans cet affront une première preuve que rien de sérieux ne peut déboucher des promesses consenties par ses homologues et qu'il est temps d'adopter dès lors de nouvelles méthodes.

A) Le discours de Zwara et la révolution populaire.
Lorsque, mesurant l'échec de ces trois premières années

au pouvoir, Qadhafi monte le 15 avril 1973 sur la tribune dressée à Zwara, dans l'ouest du pays, pour l'accueillir, la conjoncture, à l'intérieur comme sur la scène régionale, lui est manifestement défavorable. Les régimes, qui agissent en principe au nom des masses arabes, ont fait peu de cas de sa générosité unitaire. À l'intérieur, l'hostilité de ses pairs et la passivité de l'appareil administratif ont des odeurs de défi. Quelques jours plus tôt, il a fait part aux membres du Conseil de Commandement de la Révolution, après une séance orageuse où ses options en matière d'armement ont été désavouées, de sa décision de démissionner. Il souhaite seulement, a-t-il précisé, « révéler personnellement la nouvelle au peuple ». À la surprise de son entourage, le discours du colonel consacre moins sa défaite qu'il énonce les principes de sa contre-offensive. Elle consiste, sur la base de thèmes qu'il a en fait déjà développés au cours des mois précédents, à rejeter la légitimité institutionnelle de l'appareil révolutionnaire qui vient de le défier pour en puiser une nouvelle dans les « masses populaires » et faire triompher ainsi sa conception — populiste bien plus que démocratique — du pouvoir. Les masses, qui sont invitées à monter à l'assaut de l'appareil administratif (entre autres des groupes sociaux peu représentés au sein du parti et de la fonction publique (Djaziri, 1988)), ont pour principale vertu d'être hostiles à ceux qui lui résistent. C'est donc avant tout le premier instrument institutionnel du projet unitaire arabe qu'ils s'entendent proposer, la solution à l'immobilisme ambiant qu'un révolutionnaire trahi croit avoir trouvée.

Peu après (12 janvier 1974), le vieil Habib Bourguiba se retire brutalement d'un projet de fusion et trahit la signature qu'il vient d'apposer en bonne et due forme (fut-ce sur un vulgaire papier à lettre à en-tête de l'hôtel Ulysse de Jerba) au bas d'un traité créant une « République arabe et islamique » commune aux deux pays. Ce nouveau revers confirme Qadhafi dans l'idée simple que rien de sérieux ne peut se faire, en Libye comme sur la scène arabe, tant que les institutions politiques continuent à dévoyer l'expression de la volonté populaire. Trahi à l'est par Sadate, trompé à l'ouest par Bourguiba et tout autant chez lui par les pesanteurs de l'appareil administratif, il puise dans ces réticences multiformes la justification du recours à des méthodes nouvelles. L'objectif unioniste ne

saurait être atteint qu'en établissant par-dessus ces régimes, qui tous ont montré leurs limites, le contact direct avec les « masses ». Immédiatement en Libye, aussi vite que possible, et par tous moyens, dans le reste du monde arabe.

La « subversion » interne et externe va donc progressivement devenir son mode d'action privilégié. C'est alors que commence le long processus de « prise d'assaut » (*zahf*) des institutions administratives et politiques d'abord, économiques ensuite, que les citoyens sont invités à contrôler, sans autre intermédiaire que leurs congrès et leurs comités. Telle est pour l'essentiel la logique de l' « activisme » interne et celle de la « diplomatie subversive » qui rayonnera bientôt des ambassades de Tripoli, vite transformées en autant de « bureaux populaires ». Telle est tout autant l'origine de la suspicion croissante des homologues arabes de Qadhafi à son égard. La recette va se cristalliser peu à peu dans les pages d'un petit *Livre vert* (bientôt traduit dans plus d'une dizaine de langues et distribué à des millions d'exemplaires) où Qadhafi consigne ce qu'il considère, à mi-chemin entre capitalisme et socialisme, comme la « troisième théorie universelle ».

Quatre ans plus tard, la dynamique initiée par le discours de Zvara débouche sur la formalisation d'un système « jamahiriyen », c'est-à-dire — dans la logique de son créateur — sur la fin de toute institutionnalisation du pouvoir susceptible de détourner l'expression populaire directe. Le 2 mars 1977 à Sebha, un « Congrès général du Peuple » qui se réunit alors pour la seconde fois, proclame l' « Instauration du pouvoir du Peuple ». Ce texte tiendra lieu de constitution à un « État des masses » qui se dénomme désormais la Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste. Il est lu le 2 mars au soir à la radio par celui qui, à de brèves périodes de disgrâce près, a longtemps été considéré comme le n° 2 du régime, le commandant Abdessalam Jalloud.

B) *La Jamahiriya entre anarchie et dictature.* — « Pas de démocratie sans comités populaires. » « Des comités populaires partout. » « Celui qui crée un parti trahit. »

Trois slogans structurent peu à peu à Tripoli une nouvelle rhétorique. La vie institutionnelle s'organise autour de *congrès populaires* (héritiers dans un premier temps des cellules du parti de l'Union socialiste arabe), réunis sur une base territoriale (quartiers et municipalités) ou sectorielle (par activités) et de *comités*, leurs instances exécutives. Leurs membres ne sont pas *élus* — ils ne doivent pas disposer en effet d'un mandat représentatif — mais seulement *délégués*, sans autre attribution que celle de transmettre les décisions des échelons de base aux instances supérieures de coordination (Harari, 1992).

Les membres des *congrès* se constituent une fois l'an (à partir du 5 janvier 1976, date de sa première session) en un *Congrès général du Peuple*, instance « législative » suprême, dont les secrétaires, eux-mêmes réunis en un *Comité populaire général*, font office de ministres. Dans un premier temps, le parti de l'USA est déclaré ouvert à tous, manière détournée de le mener vers une dissolution pure et simple. Le CCR, organe fondateur de la Révolution, est rebaptisé en mars 1977 « Secrétariat général du Congrès général du Peuple » et Qadhafi portera d'ailleurs, jusqu'en 1978, le titre de « secrétaire général du secrétariat général du Congrès général du peuple ».

Ministères, armée, police : tous les corps constitués et d'une manière générale toute expression d'une centralisation qui contredit la vieille utopie léniniste de dissolution des appareils d'État ont vocation à disparaître. Telle est bien la logique des « dissolutions » d'instances administratives en tous genres, puis de l'armée et de la police pour tenter d'y substituer un « peuple en armes » qui vont marquer de loin en loin le calendrier politique libyen et jalonner celui des médias occidentaux lorsqu'ils tenteront de le décrypter.

Au cours de son très long mandat, Qadhafi réitérera sa profonde conviction que les fonctionnaires sont inutiles et peuvent être remplacés à tour de rôle par toutes les catégories de la population. Au temps de la prospérité pétrolière, les nantis de la fonction publique s'entendront prier de laisser à d'autres la chance de toucher une

rémunération stable ; à l'heure des vaches maigres de l'après-pétrole et de l'effondrement des rémunérations du secteur public, ils seront invités en revanche à partir s'enrichir dans le petit commerce un temps interdit. Les fonctionnaires évoquent un univers urbain avec lequel le saharien Qadhafi semble en fait ne s'être jamais complètement réconcilié. Ils sont le symbole de cette « bourgeoisie parasite » « qui émarge au Trésor public sans fournir de travail productif ». À ces « bourgeois bureaucrates », le Guide souhaite parfois que l'on reprenne tous ces avantages — « le téléphone, les routes, les écoles (...) qu'ils ne méritent pas ».

Le calendrier politique jamahiriyen s'inscrit assez difficilement dans le cadre de l'année civile. Celle-ci s'ouvre en réalité au moment où la tonalité politique (Bleuchot, 1983) a déjà été donnée par le Guide, clef de voûte de tout un système qui attend habituellement, pour se mettre en route, les « orientations » du discours prononcé le premier septembre à l'occasion de l'anniversaire de la Révolution. Au mois de janvier, le personnel politique en est déjà à préparer la session ordinaire du Congrès général du peuple. Dans le grand amphithéâtre de la proche banlieue de Tripoli vont s'exprimer — après un intense travail de conditionnement de la population par les Comités révolutionnaires mobilisés au service des « propositions » du Guide (cf. *infra*) —, les voix des délégués des Congrès de base, réunis pour une session de mise en forme et de coordination des différentes expressions de la *vox populi*, maîtresse théorique de toute décision. La session, en fait, ne sert qu'à légaliser le plus souvent le train de réformes en cours de gestation depuis le discours de septembre ainsi qu'à entériner les démissions et nominations des secrétaires des comités populaires généraux sectoriels, l'équivalent de nos remaniements ministériels.

Dans la théorie, les congrès populaires de base sont en effet les maîtres absolus de toute décision politique. L'échelon supérieur, et tout particulièrement le Congrès général du peuple, n'est supposé faire œuvre que de coordination, de mise en cohérence formelle et de régulation financière de cette multitude de demandes parfois irréalistes sur le plan budgétaire voire contradictoires sur le plan politique. Dans les innombrables colloques organisés à grands frais en Libye ou dans le reste du monde, Qadhafi n'aura de cesse de tenter de convaincre les observateurs internationaux de l'originalité et des vertus

de ce qu'il considère comme l'alternative magique aux systèmes politiques existants. Dans la pratique, l'autonomie de décision des congrès de base va s'avérer assez largement fictive.

C) *Les comités révolutionnaires et la dérive autoritaire.* — L'apparition, dès le 2 novembre 1977, de *comités révolutionnaires* atteste surtout de l'ampleur des résistances au régime et de la volonté de ce dernier de recourir, pour les surmonter, à des méthodes peu compatibles avec ses prétentions démocratiques.

Dans l'esprit de leur créateur, les comités révolutionnaires n'ont pour objet que d'accélérer la mise en œuvre du nouveau système, c'est-à-dire l'affaiblissement de... l'État. Dans la réalité, ils apparaissent vite comme une sorte de milice. Leurs méthodes ne diffèrent en rien de celles du parti unique que la théorie jamahiriyyenne a pourtant banni. Très vite, ils prennent en main le fonctionnement des comités populaires dont ils « animent » ostensiblement les séances et, à partir de 1979, sélectionnent ouvertement les délégués. Ils s'implantent partiellement dans l'armée, contrôlent les moyens d'information, publiant un hebdomadaire (*Az-Zahf al-Akhdar*) et supervisant étroitement le reste d'une presse profondément réorganisée depuis 1972. Ils disposent enfin d'un appareil judiciaire propre, la Cour révolutionnaire, qui opère à partir du début des années 80 dans des conditions particulièrement arbitraires.

Qadhafi affecte ostensiblement d'être étranger au pouvoir et s'abrite souvent derrière son manque supposé de prérogatives : « Il me faut demander l'autorisation des congrès populaires », répond-il fort sérieusement à ses interlocuteurs étrangers lorsque leurs demandes le contrarient. Dans la réalité, il assiste régulièrement aux séances du CGP, « suggère » leur ordre du jour, « oriente » leurs débats, quitte à excuser tout aussi régulièrement ses interventions : il « appréhende » un jour « une certaine déformation des résolutions des congrès populaires », redoute une autre fois « la falsification de la volonté populaire ». Avec le temps, il en viendra à rappeler plus franchement encore que, à l'égard de son fondateur, les règles du système jamahiriyyen de démocratie directe... n'ont en fait pas cours. Ce principe fera même tardivement irruption dans les énoncés officiels du régime. Le 27 janvier 1990, voulant légiti-

mer, devant un congrès populaire de base, ses incursions sur le territoire législatif, il atteste avec une rare limpidité les limites de son système : « Je ne suis responsable devant aucun de vous car celui qui a fait la révolution sans l'aide de personne détient une légitimité qui lui confère tous les droits et personne ne peut la lui ôter. (...) Nous, les auteurs de la révolution, nous ne sommes responsables que devant notre conscience ».

Pour trompeuse que soit sa façade démocratique, le système jamahiriyen, au moins à ses débuts, ne saurait pour autant se décrire à l'aide des seules catégories de la monarchie absolue ou de la dictature polpotienne. Les fermes « incitations » des comités révolutionnaires à l'encontre des masses « qui ne veulent pas comprendre le sens de l'Histoire » ou en ont une conception différente de celle du Guide, n'empêchent pas complètement l'expression de divergences : la fréquence des diatribes du colonel à l'égard de ces « comités... qui seront remplacés par d'autres s'ils ne font pas bien leur travail » suffit à le démontrer.

Les appartenances traditionnelles et leurs logiques mobilisatrices propres se sont très vite coulées dans les failles de ce système pour le détourner. En mettant en évidence comment l'élection des membres des comités de la petite ville d'Ajdabiya donne lieu à des compétitions d'ordre bien plus tribal qu'idéologique, John Davis (1987) a magnifiquement démonté le mécanisme de ces déperditions.

Entre le verbe révolutionnaire et la réalité des pratiques sociales observées à l'échelon local trouvent place une infinie variété de formes de détournement, de résistance ou de réappropriation en tous genres. Dans les secteurs d'activité qui ne sont pas considérés comme vitaux par le régime et comme tels privés du bénéfice de ses expérimentations politiques (le secteur bancaire et le pétrole notamment), le système laisse en fait place à certaines formes d'autonomie et de décentralisation. Comment expliquer sinon, par exemple, l'extrême fantaisie de l'urbanisme de tel ou tel bourg du littoral ? Écrasant les perspectives horizontales de l'habitat pavillonnaire traditionnel, une imposante tour de quinze étages, à peu près inutilisable par la plupart de ses destinataires potentiels, trône au centre d'un tout petit village. Renseignement pris, la construction traduit la vision qu'a eue le comité populaire de municipalité de la modernité et... l'indiscutable autonomie que lui confère un

système qui lui permet, sans contrôle autre que financier, de la couler dans le béton au détriment des plus élémentaires et — sans tomber dans l'ethnocentrisme — des plus universelles considérations urbanistiques.

Des exceptions « anarchisantes » confirment donc la règle de l'autoritarisme jacobin. Les sessions du Congrès populaire général permettent souvent à une partie des tensions internes de s'exprimer et donc d'être régulées, et au Guide de mesurer ainsi les bornes révolutionnaires à ne pas franchir. En 1984 par exemple, malgré de fermes recommandations, le CGP s'est permis de confirmer le rejet exprimé par une majorité des congrès de base de plusieurs textes de lois touchant au domaine sensible de la politique familiale. En ne tentant pas de contrevenir à la volonté des congrès de base, le CGP a certes révélé l'usure du « Guide de la Révolution » mais, dans le même temps, la (relative) souplesse du système qu'il avait mis en place.

5. L'économie jamahiriyyenne. — Parallèlement à son domaine, politique, de prédilection, le projet jamahiriyyen s'est également étendu au domaine économique. Il s'est agi d'abord de ramener les intérêts étrangers de toutes sortes dans le giron national : les banques étrangères ont été nationalisées, les majors pétrolières, après avoir consenti de solides concessions financières, prises sous contrôle à concurrence de 51 % à partir de septembre 1973. L'État s'est arrogé le monopole du commerce extérieur. Trois mille fermes italiennes ont été également confisquées et leurs propriétaires, dès 1970, expulsés.

À partir de 1978, c'est sur la redistribution interne de la richesse et les modalités de mobilisation de la force de travail que se concentre le projet révolutionnaire. Sous la bannière du slogan « Associés, pas salariés », c'est, en fait, le même principe de la suppression des intermédiaires recherché en politique que Qadhafi tente désormais d'appliquer à l'économie. La maison doit revenir « à celui qui l'habite », la terre « à celui qui la travaille », le camion « à celui qui le conduit » et les entreprises industrielles détenues par le secteur privé à l'État ou à « ceux qui y travaillent », etc. Le parc immobilier fait l'objet d'une nationalisation partielle. Un pro-

gramme de confiscation des propriétés supérieures à 10 ha est en partie mis en œuvre. Le changement sans préavis des coupures bancaires libyennes nivelle brutalement l'épargne privée. Pour rendre irréversible le dépassement de l'ancien système foncier (et certaines malversations des comités révolutionnaires), le cadastre de la ville de Tripoli est même détruit (1985) par le feu.

Tout au long de l'année 1978, des comités élus prennent la direction des entreprises privées. En décembre, c'est le petit commerce, « qui représente une forme d'exploitation », dont la disparition est programmée.

À partir de 1981, aux centaines de boutiques qui animaient le bazar de la medina de Tripoli vont se substituer des « marchés jamahiriyens », vastes unités publiques de distribution conçues sur le modèle — et, un temps encore avec les moyens — de la consommation de masse. Les professions libérales, jugées « incompatibles avec le pouvoir populaire », doivent se reconverter (1981).

Pour Qadhafi, l'idée de jamahirisation implique en fait, plus encore que la « nationalisation » du travail, l'abandon de toute spécialisation professionnelle. « Je vous rappelle, déclare-t-il ainsi en 1985, ce que jamahirisation veut dire : tous les Libyens doivent échanger leurs situations. Les ouvriers doivent devenir soldats, les soldats ouvriers, les étudiants employés, les employés ouvriers. »

« La liberté réside dans le besoin » (c'est-à-dire : « l'abondance nuit »). « C'est le propriétaire qui fait vivre sa maison » disent d'autres slogans jamahiriyens. En matière économique, conseils de prudence et appels à la raison destinés à réduire le gaspillage et la dépendance extérieure ont en fait alterné longtemps avec des initiatives dont la logique échappe encore aujourd'hui aux observateurs comme elle a de toute évidence échappé à une majeure partie de leurs destinataires.

II. — Les résistances

1. **Pétrole et consensus politique.** — Sous le double effet de la radicalisation du projet révolutionnaire et de l'affaiblissement de la logistique financière de celui-ci, la

montée des résistances internes s'est opérée en deux temps.

La mise à l'écart du personnel de l'ancien régime, l'expérimentation du contenu politique d'abord, économique puis social du *Livre vert* (politique féministe, réformisme islamique) ainsi que le coûteux interventionnisme extérieur ont bien évidemment généré, dans le courant de la décennie 70, de premières réticences. Dans le contexte d'abondance pétrolière, ces oppositions catégorielles — des élites liées à l'ancien régime, des militaires de carrière, de l'establishment religieux en butte au modernisme du régime, des entrepreneurs en mal de libéralisme économique, des propriétaires fonciers ou des étudiants en mal de liberté d'expression, etc. — n'ont que partiellement trouvé la « logistique sociale » suffisante pour les faire converger et devenir dangereux pour le régime. Les inépuisables ressources financières du pouvoir l'ont mis longtemps, en effet, à l'abri de toute contestation sociale sérieuse. Au sens le plus immédiat du terme, Qadhafi peut, tout au long des années soixante-dix, *acheter* le consensus politique nécessaire à ses percées révolutionnaires. Les suffrages que certaines de ses initiatives lui font perdre, la largesse de ses politiques sociales et l'indiscutable efficacité de ses premiers plans d'équipement lui permettent alors de les compenser. Sans doute l'agriculteur libyen des années soixante-dix est-il déconcerté par certaines tournures du discours politique. Mais il voit également arriver routes, dispensaires, écoles, logement et voiture individuels ou emplois administratifs en tous genres. Avec une rapidité étonnante, il est en train de passer de la misère à l'opulence et de l'austérité rurale, voire bédouine, à la société de consommation. En 1978, l'épicerie de quartier du moindre village de la Cyrénaïque fait, à l'échelle de l'Afrique du Nord tout entière, figure de caverne d'Ali Baba. Quelle qu'ait pu être la vigueur des déconvenues, perceptibles très tôt dans plusieurs compartiments du paysage social, la constante bonne tenue des cours du pétrole a donc permis à la « montée en puissance idéologique » du régime de s'opérer sans entamer de manière

significative la popularité acquise lors du renversement de la monarchie. À l'instar de la situation algérienne, cette prospérité financière artificielle, trop vite convertie en une prospérité politique qui ne l'était pas moins, va en revanche masquer dangereusement les failles de ce système et, au lieu de sanctionner ses erreurs, lui donner, ainsi qu'à une partie au moins de l'environnement international, l'illusion de la réussite. Noyés dans la manne des pétro-dollars, les premiers « assauts » (*Zahf*) conduits contre une société pas particulièrement portée sur l'incertitude des ruptures révolutionnaires n'ont en effet d'impact politique que limité. La passivité relative de la population diffère ainsi l'heure des évaluations lucides : que « la maison » revienne « à celui qui l'habite » ne perturbe pas outre mesure des propriétaires correctement indemnisés, qui ont de surcroît pris souvent le temps de répartir leur patrimoine entre les différents membres de leur parenté. Les « salariés » devenus « associés » ont quant à eux d'autant moins soufferts du changement que ses implications tangibles sur leur rémunération n'ont été que minimes.

Éducation et formation professionnelle

	1993-1994		1994-1995		1995-1996	
	%h - %f	T*	%h - %f	T*	%h - %f	T*
Cycle fondamental	51-49	1357	50,5-49,5	1364,80	51-49	1460,40
Cycle secondaire gén.	40-60	239,20	40-60	264,09	46-54	251,27

* En milliers.

(Sources : Données de base, *Statistical Book*, Unesco.)

A) *La fin de l'état de grâce.* — Cet « état de grâce pétrolier » a sans doute pris fin lorsque l'interventionnisme du régime a commencé à s'en prendre à cette composante vitale du tissu social et économique mais aussi culturel qu'est le commerce privé. Au début des

années quatre-vingt, son interdiction affecte le paysage politique aussi ostensiblement que la fermeture des deux tiers des commerces de la vieille ville de Tripoli (qui devront attendre qu'une entreprise publique — *muncha 'amma* — vienne prendre leur succession) marque le paysage urbain. Pour le malheur du régime, cette mesure hautement impopulaire coïncide avec l'effondrement des recettes pétrolières et l'adoption des premiers plans d'austérité. Entre 1982 et 1986, par le double jeu de la chute des cours du baril puis de celle du dollar, les recettes d'exportation sont à deux reprises divisées par deux : de 1980 à 1985, elles passent une première fois de 22 à 10 milliards de dollars ; en 1986, elles chutent à nouveau pour atteindre leur plancher historique de 5 milliards. Restriction des importations, diminution des autorisations d'exportation de devises et progressivement toute la cohorte des mesures qu'ailleurs le FMI dicte aux économies en mal de rentabilité, aggravées ici par l'effet de désorganisation des nationalisations, puis par le renvoi des premiers contingents de travailleurs immigrés, entament brutalement la crédibilité jusque-là sans limite du régime. Les plans d'austérité font apparaître une réalité dont les adolescents libyens ignorent alors tout : les pénuries. Cette tendance ne se démentira pas : stagnation puis effondrement du pouvoir d'achat, retards de paiement des rémunérations du secteur public sont désormais associés à l'image du régime. Irrésistiblement, les premières protestations catégorielles vont donc confluer dans les années quatre-vingt avec la frustration quasi générale que génère l'austérité « postpétrolière ».

B) *L'impossible opposition.* — Des réticences sectorielles aux résistances organisées, de la désillusion même généralisée à l'opposition active, le pas sera toutefois spécialement difficile à franchir. La raison de cette faiblesse majeure de la société civile libyenne face à l'État tient sans doute, pour une large part, à la faible densité démographique du pays : hormis quelques manifestations estudiantines très violemment réprimées (notamment en avril 1984), mouvements sociaux, grèves ou

émeutes urbaines que tous les régimes de la région ont dû affronter sont à peu près impensables dans le désert démographique libyen. À défaut de pouvoir investir ce terrain d'expression, tous ceux qui ne croient plus à la démocratie supposée des congrès populaires n'ont dès lors d'autre possibilité que le registre extrême du complot. Ils seront particulièrement nombreux, même s'il faut se garder de les confondre avec les tentatives d'intoxication des services secrets étrangers, notamment américains, ou avec les manœuvres du colonel Qadhafi lorsqu'il cherchait à se débarrasser de certains de ses collaborateurs. Le silence des médias locaux laissera régulièrement filtrer la nouvelle de mutations inexplicables d'officiers supérieurs, l'écho d'explosions suspectes, le bruit d'incarcérations ou d'exécutions clandestines. À ces rumeurs, les épilogues judiciaires et la retransmission par la télévision nationale de l'exécution de « comploteurs » réels ou supposés fourniront souvent de dramatiques confirmations.

La plupart des tentatives de coup d'État sont venues des rangs de l'armée. Suspectée, celle-ci se verra vite interdire l'accès à ses arsenaux, réservés à un petit nombre de fidèles. Ses chars, pour parer à tout mouvement imprévu, seront même parfois dépouillés de leurs... chenilles. La première en date des affaires connues remonte au mois de décembre 1969 : le lieutenant-colonel Hawaz et le commandant Moussa, respectivement ministres de l'Intérieur et de la Défense nationale, d'abord condamnés à des peines de prison, seront rejugés et condamnés à mort. Deux anciens premiers ministres (Baccouche et Mazek) sont à leur tour impliqués, en juillet 1970, dans une de ces tentatives avortées, parfois soutenues de l'étranger (y compris la France), qui vont ensuite se succéder au rythme d'une par an au minimum. Des défections répétées font se réduire le noyau initial des officiers libres comme peau de chagrin. En 1975, Omar al-Meheichi et Béchir Hawadi tentent leur chance mais sont trahis (peut-être par les services secrets égyptiens). Le 3 avril 1977, 22 officiers sont exécutés devant leurs troupes et, trois jours plus tard, cinq civils sont accusés d'avoir voulu incendier le siège du parti USA de Benghazi et pendus. En mars 1984, le gigantesque arsenal de Cyrénaïque est détruit par une explosion. Deux mois plus tard, un commando du Front national pour la sauvegarde de la Libye échoue devant la résidence du Guide. La répression s'étend pendant plusieurs mois à tout le territoire. Tout au long du Ramadan, elle donne lieu à la retransmission quotidienne

de pendaisons publiques qui ne prennent fin que grâce à une médiation saoudienne. En mars 1987, sept membres d'un groupe islamiste sont pendus à Benghazi. Les trahisons n'épargnent pas les cercles les plus proches du Guide. En novembre 1985, il fait exécuter (ou exécute lui-même) son propre beau-frère, Hassan Ishkal, commandant de la région militaire de Syrte, soupçonné (peut-être à juste titre) de préparer un coup d'État avec un soutien occidental. En 1989, les gardes du corps du président syrien en visite à Benghazi font échouer *in extremis* une tentative d'assassinat. En octobre 1993, un soulèvement militaire dont la répression est réputée avoir fait plusieurs centaines de morts implique des membres de la tribu Warfalla longtemps alliée du colonel. Les étés 1995 et 1996 voient se développer les activités d'un *Groupe islamique armé* qui opère, dans le Jebel Al Akhdar, plusieurs coups de mains contre des symboles du régime. Si cette phase paraît aujourd'hui surmontée, la Libye a paru un moment entrer dans le « club » des pays en lutte contre une opposition islamique armée.

Moammar Qadhafi continue néanmoins avec succès à prendre alternativement appui sur trois institutions : l'armée, le Congrès général du peuple et les comités révolutionnaires. La continuité du pouvoir repose sur cette alternance imprévisible de trois pôles concurrents. La formule consiste à faire que chacun d'entre eux soit en situation de contrôler l'autre. Mais le réseau ainsi constitué est lui-même traversé et contrôlé en permanence par les filières de solidarités horizontales qui pervertissent la logique interne de chacune de ses composantes et préviennent tout risque de corporatisme : les comités révolutionnaires noyautent l'armée et le CGP. Mais ils peuvent eux-mêmes être court-circuités à tous moments par des solidarités tribales encore extrêmement vivaces mais que, fort de sa légitimité révolutionnaire, celui qui contrôle l'ensemble n'hésitera jamais à contrecarrer avec l'aide de ... l'armée, etc. Souvent, seule la durée qui s'écoule entre un appel à l'un des trois numéros du Guide et le moment où celui-ci daigne rappeler l'intéressé, permet à ce dernier de connaître son rang dans la fugitive hiérarchie politique.

Cet inextricable réseau, renforcé par d'exceptionnelles précautions policières ainsi que par la technologie de spécialistes allemands des écoutes, n'a certes pas empêché près d'une vingtaine de tentatives de coup d'État.

Mais il a bel et bien permis pour l'heure de les faire toutes échouer. S'ajoute à cela que l'extrémisme verbal de Moammar Qadhafi, qui légitime le durcissement de la politique israélienne au Proche-Orient, ne lui a peut-être pas valu, dans cette partie de la région, des ennemis aussi acharnés qu'on pourrait parfois le penser.

L'opposition en exil, notamment aux États-Unis, appuyée sur une diaspora croissante n'est jamais parvenue à faire la preuve de l'efficacité de son implantation à l'intérieur du territoire. La violence de la répression n'y est sans doute pas pour rien. Depuis le milieu des années soixante-dix, ses dirigeants ont été la cible de commandos expédiés aux quatre coins de l'Europe où plusieurs dizaines d'entre eux ont été assassinés, ou victimes de marchandages plus ou moins honorables avec leurs protecteurs arabes successifs. Omar al-Meheichi a sans doute été vendu, en 1983, par le roi du Maroc en échange d'un retrait du soutien libyen au Front Polisario. Après quelques échecs retentissants (un faux attentat préparé au Caire par les services secrets égyptiens contre l'ex-Premier ministre Baccouche), la dernière victime en date de cette politique d'élimination a été le juriste Mansour Rachid Kikhia, ex-ambassadeur à l'ONU, leader de l'Alliance nationale libyenne, enlevé au Caire en décembre 1993, moins de deux ans après Khalifa Haftar et Ezzat Magharief. L'histoire des regroupements d'opposants en exil est longue et fournie, la durée de vie des différents mouvements souvent brève et les scissions plus nombreuses que les fusions. Émergent d'une mosaïque changeante deux grandes formations. Le *Front national pour le salut de la Libye* (FNSL) est la plus ancienne. Créé le 7 octobre 1981, à Khartoum, par Mohamed Youssef Muqarief, ancien ambassadeur à New Delhi et ancien président de la Cour des comptes, il comprend une composante islamiste mais sa dominante idéologique semble surtout avoir varié en fonction de ses alliances successives, du Soudan à l'Arabie saoudite au Maroc en passant, au cours du premier conflit du golfe, par l'Irak de Saddam Hussein ainsi et surtout que les États-Unis. Le Front est le seul à disposer actuellement d'un embryon d'armée. Cette puissance relative, renforcée par l'apport de prisonniers ayant fait défection au Tchad, est toutefois si clairement liée à l'aide américaine que cela paraît en limiter considérablement la crédibilité politique.

Le 23 mars 1987, au lendemain de la cinglante défaite de l'oasis de Ouadi Doum, 2 000 membres du corps expéditionnaire libyen au Tchad, dont une dizaine d'officiers supérieurs, tombent aux mains de l'armée d'Hissène Habré. Au Tchad, choisi de longue date par le département d'État américain comme un point d'appui de la lutte contre le régime de Tripoli, séjournent déjà une cinquantaine d'activistes du Front de sauvegarde. Ils reçoivent alors le sou-

tien de l'Irak, excédé par les livraisons de Scud de Tripoli à son ennemi iranien. Le colonel Khalifa Haftar, ancien officier libre sorti avec Qadhafi des rangs de l'académie militaire de Benghazi, formé en URSS, héros de la guerre israélo-égyptienne de 1973, ex-gouverneur de la province orientale, se laisse convaincre, au bout de quelques mois, de faire défection en compagnie de deux autres colonels (Nasreddine Karmouss et Abdessalam Ezzighin) et 700 de leurs hommes. Ils annoncent, le 15 mai 1988, leur ralliement au Front de Mougharief. L'Arabie saoudite, l'Irak, les États-Unis, la France et Israël collaborent alors, sans doute, au financement de l'opération. La chute du régime d'Hissène Habré conduit les États-Unis à retirer les soldats rebelles du Tchad où le colonel Qadhafi veut les récupérer par la force. Ils séjournent successivement au Niger, au Zaïre puis au Kenya. Quatre années plus tard (en avril 1991), 300 d'entre eux seront convoyés, via Ryad, dans un camp d'entraînement de la région de Denver (Colorado).

En 1986, une dizaine de formations d'opposition (dont l'Armée de sauvegarde de la Libye, le Mouvement national libyen, le Parti démocratique libyen, le Mouvement de lutte nationale libyenne, le Mouvement de la Résistance libyenne) et des personnalités indépendantes (Abdallah Charfeddine et Ali Ragab Assilak) décident, au Caire, de joindre leurs forces pour former une « Alliance nationale libyenne ». L'ex-ministre des Affaires étrangères, Mansour Kikhia, qui en prend la tête en fera le principal pôle de l'opposition démocratique. En marge des groupes constitués, Abdelmoneim al-Houni, premier ministre de l'Intérieur de Qadhafi puis titulaire des Affaires étrangères, exilé en 1976, anime au Caire depuis 1987 un comité de sauvegarde de la Libye dont l'activité a toutefois été mise en veilleuse depuis la réconciliation bilatérale de 1989. Le prince Mohamed Hassan al-Senoussi dirige enfin, depuis Londres, avec le soutien d'une Union constitutionnelle libyenne, un courant monarchiste dont l'activité est demeurée très limitée.

2. Les secousses externes. — À trois reprises, le territoire libyen a fait l'objet d'incursions armées étrangères. Leur impact sur le régime a été croissant.

A) *Le conflit frontalier avec l'Égypte.* — Il prend naissance en juillet 1977 sur fond d'incidents de frontière et

de guerre des ondes. Depuis Le Caire, le premier des dirigeants libyens en exil, Al-Meheichi (ex-membre du CCR), se relaie alors avec Abdelhamid Baccouche (ex-Premier ministre du roi Idriss) pour fustiger le régime de Tripoli. Le Caire accuse pour sa part la Libye d'être une base de pénétration soviétique en Afrique et de soutenir ses opposants islamistes. Tripoli joue tout aussi bien sa partition hertzienne et diffuse de surcroît un hebdomadaire « égyptien » dont le titre *Al-Intifadha* (*Le Soulèvement*) résume le programme. Le 21 juillet, une colonne blindée égyptienne pénètre en territoire libyen. Des raids aériens ont lieu de part et d'autre trois jours durant, l'avantage militaire allant clairement à l'Égypte. Un cessez-le-feu est obtenu grâce notamment aux bons offices du Palestinien Yasser Arafat et de l'Algérien Houari Boumediene. Les dégâts militaires autant que politiques sont limités. Il n'en sera pas de même lors des deux confrontations suivantes.

B) *Le raid américain.* — Point culminant de l'expression des résistances externes, le raid américain du 15 avril 1986 sur Tripoli et Benghazi ne va pas seulement souligner les limites des prodigieux efforts d'armements consentis par le régime depuis sa création. La faiblesse de la mobilisation populaire, l'apathie arabe aussi bien que soviétique révèlent surtout l'usure, tant interne qu'internationale, de sa crédibilité. L'honneur d'être considéré comme un interlocuteur direct de la première puissance mondiale et dès lors comme « le plus dangereux ennemi du premier allié de l'ennemi absolu », c'est-à-dire Israël, avait, lors de premières escarmouches aériennes survenues dans le golfe de Syrte, eu valeur de bain de jouvence. Cette fois la corde de la mobilisation contre l'agresseur extérieur, si souvent sollicitée, se rompt : loin de se mobiliser face à l'ennemi tant de fois décrié, la population de Tripoli montre sans équivoque son peu d'empressement à cautionner la dérive militariste de son chef et le peu de cas qu'elle fait de son ambition de voir naître un « peuple en armes ».

Le désaveu flagrant d'avril 1986 constitue l'un des jalons essentiels de l'itinéraire politique de Qadhafi. Son comportement immédiat (il s'abstiendra plusieurs semaines de toute prise de parole publique, diffusera des discours enregistrés pour ne pas affronter l'épreuve du direct et paraîtra las et abattu à ses premiers interlocuteurs) attestera l'importance du traumatisme causé autant par le lâchage de ses supporters supposés que par l'irruption dans son univers privé d'un adversaire jusqu'alors largement mythique. Après la tentation de la fuite en avant, le raid américain entraînera des tentatives de reprise en main des différents appareils du pouvoir puis (au Tchad) la recherche de dérivatifs extérieurs qui se termineront encore plus difficilement pour le régime.

C) *La déroute tchadienne.* — C'est du Tchad que viendra en effet l'ultime secousse externe qui accélérera le double réaménagement des alliances régionales et des orientations internes. Le 5 septembre 1987, avec la destruction de la base de Maaten Es-Sahra et le massacre de plusieurs centaines de ses défenseurs, le rêve tchadien s'achève pour la Jamahiriya et son chef sur la défaite cinglante que constitue l'incursion victorieuse d'une armée, même pas occidentale cette fois, à plusieurs centaines de kilomètres à l'intérieur de ses frontières les plus incontestées. Le préjudice n'est pas seulement symbolique : le coût humain est considérable à l'échelle du pays (2 000 nationaux libyens) ; les pertes en matériels sont colossales. S'y ajoutent de trop nombreuses défections d'hommes de troupe et d'officiers qui alarment tout particulièrement le régime et vont peser très lourd dans le repositionnement spectaculaire qu'il va alors amorcer.

III. — Les adaptations

Dès 1984, en réponse aux effets sociaux puis politiques de l'effondrement pétrolier, les certitudes jamahiriennes avaient paru une première fois vaciller. La libéralisation du rôle des comités révolutionnaires (qui

doivent se tenir à l'écart des organes de gestion de l'État) avait été évoquée, des rumeurs de réforme du commerce (« Qui a dit que j'avais interdit le commerce privé ? ») ou de la consommation d'alcool (« c'est une question de conscience individuelle ») avaient circulé. Mais le frémissement de la libéralisation s'était interrompu brutalement, le 8 mai 1984, au lendemain d'une tentative avortée d'un commando du Front national de sauvegarde de la Libye d'entrer dans la caserne de Bab Aziziya. Deux ans plus tard, peu après le raid américain, Qadhafi semble d'abord, comme en 1984, vouloir répondre à l'attaque dont il vient d'être l'objet par une nouvelle fuite en avant : pour pouvoir affronter toute nouvelle agression externe, il entend accélérer le programme de décentralisation et mettre en quelque sorte le pays tout entier en ordre (dispersé) de bataille. La consigne est donnée de... transférer la capitale à Hon, dans la Gioffra, au sud de Syrte, au quasi-épicerie géographique du nord du pays. Jamais rapportée officiellement, elle sera partiellement exécutée pour l'armée. Un certain nombre d'administrations centrales ainsi que le secrétariat général du Congrès général du Peuple vont depuis lors s'installer progressivement à Syrte malgré de formidables problèmes d'alimentation en eau, malgré la rigueur du milieu ambiant et la réticence compréhensible des fonctionnaires concernés.

Très vite pourtant, après avoir mesuré la bonne santé des nationalismes environnants, la démobilisation éprouvante de ses concitoyens et, plus encore, la montée des tensions au sein de ses forces armées, Qadhafi, dix ans après l'Algérie de Chadli Benjedid et vingt ans après l'Égypte de Sadate, entreprend, au début de l'année 1987, d'inscrire la Libye dans le virage de l'*infinitah* économique et de la *perestroïka* politique.

Le changement passe par un désengagement économique de l'État et une prudente ouverture politique. Le premier va vite acquérir une certaine réalité. La seconde sera spectaculaire sur la scène arabe, plus limitée sur la scène occidentale et quasi inexistante sur la scène intérieure.

1. **Économie : le désengagement de l'État.** — « Que faire si le propriétaire du camion n'a pas de permis ? Il ne faut pas qu'au nom du socialisme les camions aillent rouiller sur les parkings » (...). « On a dit que les magasins d'État étaient la pire des choses ? Eh bien, essayez les magasins privés ! (...) À l'exception des industries lourdes, toutes les industries devraient être détenues par ceux qui y travaillent. »

Dans un long discours diffusé le 26 mars 1987, Moamar Qadhafi va inciter d'abord ses concitoyens à faire de la doctrine économique jamahiriyyenne une lecture plus souple : sans renoncer à l'interdiction du salariat, il émet ainsi le souhait que de la main-d'œuvre puisse être embauchée dans les secteurs que l'expulsion des étrangers avaient réduit à l'inactivité. Il autorise ensuite la réouverture des petits commerces et le développement de l'artisanat, accepte de voir se développer un secteur touristique longtemps vitupéré et lève le monopole du commerce extérieur. Il prône enfin et surtout une forme de privatisation des petites et moyennes industries au bénéfice de leurs employés. Explicité dans le discours du premier septembre de la même année, le principe d'une forme d'ouverture économique ne se démentira pas. Un statut proche de celui des coopératives (*tacharukiâte*) a été progressivement étendu à une partie de l'ancien secteur public. En 1991, environ 4 000 d'entre elles avaient adopté le nouveau régime juridique (Djaziri). Parallèlement, certaines professions libérales ont à nouveau été tolérées et le colonel a fait part de son souhait de voir le principe de la « privatisation » par redistribution du capital englober les établissements d'enseignement supérieur, les hôpitaux et les banques.

2. **La rentrée arabe.** — Un an après avoir donné le signal de l'ouverture économique, Qadhafi s'engage sur la voie d'un véritable *aggiornamento* politique arabe, et, en quelques mois, met un terme à ses principaux contentieux bilatéraux.

L'erreur de navigation d'une escadrille de Migs libyens, qui se posent involontairement en territoire

égyptien, fournit (le 1^{er} mars 1988) l'occasion d'ouvrir une première brèche dans le mur d'anathèmes qui, depuis plus de quinze ans, tient lieu de discours à l'égard de l'Égypte. À l'issue d'une médiation soudano-saoudienne, la restitution des appareils ainsi que la libération de militaires voyageant dans un gros porteur *Hercules C 130* — dont une partie de l'équipage avait déserté un an plus tôt — permet de mettre un terme à la guerre des ondes. Le 28 mars 1989, Tripoli annonce unilatéralement la réouverture de sa frontière orientale.

Quelques jours plus tard, le processus d'apurement du contentieux avec la Tunisie, dont le principal dossier était celui des préjudices subis par les émigrés tunisiens expulsés en septembre 1985, arrive à terme. La frontière occidentale est elle aussi réouverte et, pour faire bonne mesure, Tripoli supprime tout contrôle policier ou douanier à l'entrée de son territoire. Mesure politique, le rétablissement de la libre circulation débouche surtout sur une relance spectaculaire des échanges commerciaux. La Tunisie, grande bénéficiaire de l'opération, accueille plusieurs dizaines de milliers de consommateurs libyens. Ses places commerciales du Sud (Sfax et Gabès) qui les approvisionnent en pièces détachées et biens de consommation connaissent alors une véritable embellie. Des milliers de commerçants tunisiens partent également écouler sur le marché libre que tolèrent désormais les autorités de Tripoli toute une gamme des produits de l'industrie nationale (alimentaire, mais également du bâtiment). De manière plus préjudiciable pour les équilibres du commerce libyen, ils remportent dans leurs bagages des produits d'origine étrangère, y compris... tunisiens, importés et subventionnés fortement par la Libye. Des dizaines de milliers de travailleurs (70 000 environ) tunisiens et algériens profitent par ailleurs de l'absence de contrôle pour tenter leur chance en Libye.

Quelques semaines après la réconciliation à l'ouest, Tripoli parachève les premiers rapprochements avec Le Caire. Qadhafi, qui avait longtemps déclaré qu'il préférerait se couper la main plutôt que de serrer celle qui avait salué un Premier ministre israélien, accueille Moubarak en terre libyenne. Divers projets de mise en valeur par des familles d'agriculteurs venus du delta du Nil ou rapatriés d'Irak vers l'embouchure de la « grande rivière artificielle » sont mis à l'étude. La coopération avec Le Caire survivra ensuite à la double tempête de la guerre

du Golfe et de l'embargo militaire et aérien imposé peu de temps après par l'ONU, à l'initiative des États-Unis. L'Égypte apportera son concours pour tenter de limiter la vindicte occidentale. Tripoli acceptera en échange de coopérer à la lutte contre les islamistes en livrant à plusieurs reprises aux Égyptiens des activistes arrêtés sur son territoire.

Avec le Tchad, le revirement est plus spectaculaire encore. Après les violentes secousses militaires de 1987, la normalisation des relations avec Njaména intervient presque sans condition, et, la diplomatie algérienne aidant, Qadhafi reconnaît à la fois la réalité de l'engagement de ses troupes au sud de la bande d'Aouzou (sur laquelle il maintient toutefois sa revendication) et l'erreur que, « d'un point de vue arabe », cette attitude a constituée. Un accord, signé à Alger le 31 août 1989 avec Hissène Habré, met un terme à près de dix années de conflit.

Le 17 février 1989, la signature du traité de l'Union du Maghreb arabe va parachever ce remarquable effort de normalisation. Qadhafi est, pour un temps au moins, rentré dans le giron maghrébin et arabe. Avec l'Europe et plus encore avec les États-Unis, les choses ne seront pas aussi faciles.

3. L'ouverture avortée. — Sur le plan intérieur, les ruptures symboliques n'ont pas manqué. Leurs résultats vont être toutefois particulièrement limités. Dès 1987, des contacts ont lieu avec tous les compartiments de l'opposition en exil (sauf le Front de Sauvegarde que dirige Mougharief avec qui aucun compromis ne paraît possible). Qadhafi rencontre notamment Abdelmoneim al-Houni à Alger. Mais les opposants s'entendent seulement proposer de rentrer pour reprendre un rôle actif à l'intérieur d'un système que Qadhafi se refuse à réformer. Ces rencontres ne suffisent donc pas à rétablir la confiance. Sur le rôle des Comités révolutionnaires, dont la suppression est au centre de toutes les revendications, Qadhafi paraît faire un temps quelques concessions, suggérant notamment de limiter leur activité mais c'est pour

mieux cautionner, quelques mois plus tard, l'existence de ces « jusqu'au-boutistes » dont il est à l'évidence trop dépendant.

La réouverture des frontières et le retour à un certain libéralisme économique, notamment en matière commerciale, ont certes considérablement amélioré l'ambiance interne du pays. Le 2 mars 1988, l'embellie a pris de surcroît la forme de la libération de plusieurs centaines de prisonniers politiques libyens et étrangers, Qadhafi ayant lui-même défoncé le mur d'enceinte de la prison aux commandes d'un bulldozer. Le 12 juin, il fait adopter une séduisante « Charte verte de la liberté et des droits de l'homme en Libye », puis institue un « prix Colonel Qadhafi » des droits de l'homme ainsi qu'un comité libyen arabe du même nom ; quelques paroles encourageantes sont même prononcées en faveur d'Amnesty international « à laquelle la Libye veut adhérer », etc., ou même à l'égard de l'administration américaine dont « la sagesse » et « la maturité » sont saluées.

Les brèches ouvertes dans l'image totalitaire du régime se sont toutefois très vite refermées. Sur le plan économique, six ans après l'ouverture de 1987, il est devenu évident que l'hirondelle de la libéralisation n'est pas parvenue à faire naître le printemps des investissements privés, ni étrangers, ni même nationaux. À défaut d'une ouverture politique capable de restaurer la confiance, les promesses de libéralisation ont séduit les adeptes de la restauration rapide et du petit artisanat (notamment la bijouterie, qui recouvre le plus souvent un simple commerce de l'or) mais non point les détenteurs de capitaux expatriés. La persistance des interventions « idéologiques » du leader (telle sa révélation sur la nature du « Pepsi Cola », qui conduit à la fermeture brutale de l'usine produisant cette boisson extraite selon lui « du foie de porc ») n'a pas facilité non plus la réconciliation entre le régime et l'entreprise privée.

Vidées en avril 1988, les prisons se sont très vite regarnies. Au terme d'une série d'affrontements armés dans différentes localités de Cyrénaïque, plus de trois mille activistes islamistes y ont été transférés au cours des quatre premiers mois de l'année 1989. Plusieurs dizaines d'entre eux auraient été depuis lors exécutés sans autre forme de procès.

À la fin du mois de septembre 1989, le colonel a publiquement repris à son compte, devant l'Assemblée même à laquelle il avait fait voter un an plus tôt sa très médiatique Charte verte des droits de l'homme, les termes d'un tract appelant à l'élimination physique des « athées » : « O musulman, si tu rencontres un athée du Takfir, du Jihad, du Parti de la libération islamique, des Frères musulmans, il est de ton devoir de l'éliminer sur le champ. Si tu n'en es pas capable, tu dois alors en informer ceux qui le sont. »

Le 15 octobre 1989, la violence répressive franchit un nouveau seuil : « Quand une bête est malade, le vétérinaire la fait abattre pour éviter de contaminer les autres, déclare le colonel devant un parterre de magistrats (...). Toute personne touchée devra donc être considérée comme atteinte d'une maladie grave et incurable et devra disparaître. » « Ceux-là ne sauraient en aucune manière bénéficier des garanties légales en vigueur. »

L'offensive du régime ne se limite pas au registre répressif. Qadhafi réunit, le 26 septembre 1989 à Benghazi, plusieurs dizaines de personnalités du monde religieux, dont certains dirigeants islamistes modérés, qu'il entreprend de constituer en une « Direction de la révolution islamique mondiale ». L'encadrement des mosquées est renforcé par une centaine d'imams égyptiens recrutés tout exprès et un institut de formation — et de contrôle — des prêcheurs, imprudemment fermé à la fin des années soixante-dix, est précipitamment réouvert.

Au début de l'année 1993, une dernière pirouette institutionnelle conduit Qadhafi, pour reprendre en main un pouvoir qui lui échappe, à diviser le territoire national en 1 500 unités administratives de base (mahallate) supposément dotées d'une large autonomie. La réforme, inapplicable tant elle compromet l'efficacité de l'administration régionale, est combattue sur le terrain par de multiples fusions qui s'opèrent entre les trop petites communes, processus que Qadhafi dénonce comme une « conspiration des éléments conservateurs pour mettre à bas le système jamahiriyen ».

Les difficultés économiques aggravent cette fin de siècle. L'augmentation du prix des denrées alimentaires (100 % sur le lait début 1990), des rumeurs de licenciement massif de fonctionnaires et d'abaissement du seuil de revenu garanti, des retards de paiement (les fonctionnaires, tout comme les militaires, attendent fréquemment

plusieurs mois le versement de salaires qui n'ont pas augmenté depuis près de dix années malgré la flambée des prix), le verrouillage de tous les postes budgétaires nourrissent depuis le début de la décennie 90 un malaise social croissant.

4. **L'effet Lockerbie.** — En direction de l'Occident, de multiples déclarations mais aussi diverses initiatives plus concrètes témoignent à partir de 1988 de la volonté d'ouverture du guide libyen : il accepte désormais « l'idée d'une paix au Moyen-Orient », souhaite établir des relations équilibrées entre Washington et Moscou puisque « la nouvelle administration le permet ». Ses bons offices contribuent à la libération de cinq ressortissants français détenus au Liban par le groupe Abou Nidal puis à dissoudre, à l'aide de l'OLP, la représentation libyenne de ce groupe. Les caméras des chaînes mondiales peuvent ainsi filmer le grand libérateur d'enfants le jour même où le rallye Paris-Dakar, grande kermesse médiatique européenne, est accueilli de surcroît pour la première fois dans le désert libyen. Les liens sont spectaculairement rompus avec un certain nombre de groupes terroristes dont l'Armée républicaine irlandaise et le célèbre Carlos. En 1989, les fêtes du 20^e anniversaire, auxquelles assistent tous les chefs d'État maghrébins, sont honorées de la visite du ministre italien des Affaires étrangères. Une certaine transparence est instaurée dans le fonctionnement des services de sécurité dont la nomination du nouveau responsable est pour la première fois rendue publique. Le profil bas de Tripoli dans la crise du Golfe confirme cet exceptionnel « assagissement » du leader libyen : il renvoie dos à dos l'agresseur de Bagdad et les émirs du Golfe et, au risque de se couper de sa propre rue, pour une fois plus nationaliste que lui, s'abstient de soutenir l'unification à l'irakienne. Il est vrai que — depuis le soutien accordé à Téhéran lors de la première guerre du Golfe — son homologue de Bagdad était devenu son ennemi juré.

À l'égard du nouveau monde et de l'Europe, le colonel traîne en revanche une dette qu'aucun des deux ne

semble être prêt à oublier. Malgré la multiplication des signes d'ouverture adressés à l'occasion du départ de Ronald Reagan, et à un moment où des possibilités de normalisation semblent se dessiner avec la France et la CEE, l'administration du président Bush va très vite confirmer une ligne particulièrement ferme vis-à-vis de Tripoli et convaincre ses partenaires européens de s'y tenir.

L'offensive américaine prend appui tout d'abord, au début de l'année 1992, sur la présence à proximité de Tripoli (Rabta) d'une usine présumée produire des armements chimiques. Les choses s'enveniment, en mars, lors d'un accrochage aérien avec les appareils de la 6^e flotte qui abattent deux chasseurs libyens. L'affaire du port du foulard islamique dans les écoles françaises, que Qadhafi dénonce bruyamment, crée de nouvelles perturbations avec Paris alors que l'Italie refuse l'entrée à un millier de citoyens libyens venus manifester sur les tombes des déportés de la période coloniale.

Quelques semaines à peine après que le ministre français des Affaires étrangères eut demandé sans succès à la Communauté européenne de lever les sanctions contre Tripoli, les accusations lancées contre les services libyens dans l'affaire de l'explosion en vol d'un appareil de la TWA au-dessus de la localité écossaise de Lockerbie et d'un DC 10 d'UTA au-dessus du Niger ramènent brutalement la nouvelle diplomatie libyenne à la case départ, ruinant plusieurs années d'effort de normalisation.

La recherche de soutiens politiques extérieurs justifie depuis lors l'adoption d'un profil particulièrement bas à l'égard de l'administration américaine et de l'Europe, ainsi que de l'environnement arabe dit « modéré ». Dans le courant de l'année 1992, pour attester de sa volonté de normalisation tout autant que dénoncer ce qu'il considère comme la trahison de son environnement arabe, le colonel franchit d'ultimes étapes : la grande Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste perd la majorité de ses attributs pour n'être plus que Jamahiriya arabe. Les *mathabas* (camps de base) de la révolution sont dissous ainsi que le coûteux Congrès du Peuple

arabe. Le directeur de l'agence de presse Jana est révoqué. À la fin du mois de mai 1993, dans une tentative avortée de séduction du lobby juif américain, un groupe de pèlerins libyens est expédié en pèlerinage à Jérusalem.

Rumeurs de démission, bruits de compromis avec l'opposition en exil, ou de guerre intestine (avec le n° 2 Jalloud), manœuvres démagogiques (promesse de distribuer 5 000 \$ du revenu pétrolier à chaque famille), tentatives de soulèvement armé, délations en tout genre (le Guide est accusé d'avoir entassé plusieurs milliards de dollars à l'étranger) empoisonnent une situation dont il semble bien qu'à part ceux qui vivent directement ou indirectement du sommet de l'appareil d'État, chacun attende aujourd'hui, chaque jour plus impatiemment, le changement.

Cette situation que rumeurs de démission, de divisions internes ou de soulèvement armé avaient longtemps jalonnée s'est quelque peu stabilisée avec la fin des années quatre-vingt-dix. Le verrouillage du système ne s'est nullement démenti. La pression internationale s'est en revanche relâchée. La visite du juge français Bruguière au printemps 1996 a d'abord ouvert la voie à une quasi-normalisation avec la France. L'ultime tentative d'une association de lutte « contre le terrorisme » de faire se durcir la position française n'a pas réussi à faire différer la normalisation. Le procès à Paris en mars 1999 des deux prévenus libyens dans l'affaire du vol UTA et le versement à la fin de la même année d'indemnités aux familles des victimes ont ouvert ainsi une nouvelle page des relations bilatérales. Dans le courant de l'été 1998, les pourparlers se sont également accélérés dans le contentieux né de l'affaire de la TWA, débouchant en juillet 1999 sur le transfert aux Pays-Bas de deux prévenus libyens devant une juridiction écossaise. En novembre 1999, Londres a pour sa part rétabli ses relations diplomatiques au plus haut niveau avec Tripoli. Du côté de l'Italie, des visites ministérielles et un accord sur les questions en litige, ont abouti à une normalisation des relations bilatérales en 1999. L'étau international s'est desserré à la suite de l'ouverture subsaharienne

où la diplomatie libyenne s'est engagée plus avant en créant (1998) un secrétariat des pays riverains du Sahara. La tenue à Syrte en septembre 1999 d'un sommet extraordinaire de l'OUA et le nombre élevé des participants ont confirmé le retour du colonel Qadhafi, longtemps en butte à la suspicion de l'organisation, dans les rangs de l'orthodoxie diplomatique africaine et un début de normalisation à l'échelle mondiale.

De 2000 à 2003, cette tendance s'est largement confirmée que ce soit à l'égard de l'Europe (y compris de l'Est) ou des États-Unis, mais tout autant, paradoxalement, avec ce monde arabe dont il dit vouloir se détourner mais avec lequel les échanges bilatéraux continuent à se développer. Les réticences de l'administration américaine, une persistante frilosité de l'Union européenne (un projet de visite à Bruxelles de M. Qadhafi n'a jamais abouti), une condamnation en novembre 2001 pour l'attentat en 1986 contre une discothèque de Berlin et les efforts renouvelés de milieux hostiles à toute normalisation (qui tenteront de faire inculper Qadhafi en France, hypothèse que la Cour de cassation rejettera) n'ont pas empêché la Libye de quitter le ban des proscrits. Il est vrai que la vedette de l'activisme international armé a été définitivement volée à l'ex-« bouillant colonel » par le leader d'al-Qaïda et que le « leader de la Révolution de septembre » a continué à renouveler et à renforcer sa politique de communication : par le biais de la diplomatie classique d'abord (la Libye a participé en novembre 2000 au sommet euro-méditerranéen malgré la présence israélienne et accueilli en février 2001 la 73^e session extraordinaire du conseil des ministres des Affaires étrangères de l'OUA), du sport ensuite (en accueillant à nouveau en 2000 et en 2002 le rallye Paris-Dakar ou en acceptant pour la première fois depuis vingt-trois ans une rencontre de football avec l'Égypte), en organisant un concours international de beauté ou encore, plus sérieusement, en dénonçant des injustices faites aux femmes par les sociétés arabes. Qadhafi a fait ensuite de significatives concessions politiques : signature du traité de non-prolifération des armes de destruction massive (novembre 2001), indemnisation de la famille de la policière britannique tuée en 1984 devant l'ambassade libyenne à Londres, proposition d'indemnisation des familles des victimes de Lockerbie et même de celles des attentats du 11 septembre au bénéfice de qui il propose également d'organiser une collecte de sang. La très vieille aversion du colonel pour les islamistes, qui demeurent ses principaux opposants, va d'ailleurs donner des accents de crédibilité à sa très rapide adhésion à la « lutte » américaine « contre la terreur ». Pendant que l'un de ses fils, Saadi, patronne des rencontres de football, Seif al-Islam, le plus médiatisé d'entre eux, va marquer des points plus spectaculaires sur celui de la diplomatie humanitaire. La plus belle réussite

dans ce domaine est à l'évidence la libération (août 2000) des otages occidentaux du groupe islamiste philippin Abu Sayyaf. Ces médiations sont systématiquement offertes, régulièrement acceptées et parfois victorieuses, aux leaders africains en mal de réconciliation interne ou bilatérale (Soudan, Soudan-Ouganda, Somalie, République du Congo, Kenya, Comores, Philippines, Madagascar, etc.). Dans une interview de mars 2003, Qadhafi prône même la cohabitation démocratique entre Juifs et Arabes dans un État non raciste qu'il propose de nommer Isratina.

L'environnement occidental, motivé, il est vrai, par de solides considérations économiques, ne va pas demeurer insensible à ces nombreux signaux. Au lendemain de la libération de leurs ressortissants, l'Allemagne de Gerhard Schroeder (qui enverra Joschka Fischer à Tripoli) et le Quai d'Orsay ne pourront pas moins faire que de remercier très officiellement la Libye. Dès le 20 avril 1999, l'Union européenne, prenant acte de l'accord donné par Tripoli d'extrader ses deux ressortissants pour y être jugés par un tribunal écossais, avait accepté de lever les sanctions économiques. Au terme de quatre-vingt-quatre jours de procès (février 2001), le tribunal appliquant en Hollande la loi écossaise a condamné à la prison à vie Abdelbasit al-Maghrebi et relaxé le second inculpé, Al-Amîn al-Fhimah. Sans attendre ce verdict ambigu, les visites de rang ministériel et les appels à la levée des sanctions (Ligue arabe, Russie, Malaisie, Iran, Viêtnam, etc.) ont spectaculairement repris. En juin 2000, l'Italie (qui demeure le premier partenaire économique) a admis (27 octobre 2000) le principe d'une indemnisation de l'occupation coloniale et des déportations d'octobre 1911. La visite du Président du Conseil Silvio Berlusconi (octobre 2002) confirme cette embellie majeure. La participation de Qadhafi au premier sommet Europe-Afrique du Caire (date) lui permettra par ailleurs de côtoyer une quinzaine de chefs d'État et de gouvernement européens. Les relations aériennes reprennent (26 janvier 2000) avec la Grande-Bretagne, le secrétaire d'État français à l'Industrie, Christian Pierret, en avril 2000, Charles Josselin (octobre 2001) puis Dominique de Villepin (mai 2002) renouent avec les visites françaises de rang ministériel (interrompues depuis celle de R. Dumas en 1991). Le Japon (septembre 2000) en présence de son ministre des Affaires étrangères, l'Afrique du Sud, la Côte-d'Ivoire (2001), le Canada (2002) ouvrent ou s'apprêtent à ouvrir des représentations diplomatiques à Tripoli. Le point d'orgue de cette belle embellie diplomatique est sans doute l'élection en février 2003 de la représentante libyenne Najat al-Hajjaji à la présidence de la commission de l'ONU pour les droits de l'homme.

Chapitre IV

L'UNITÉ OU RIEN

I. — Le trublion libyen

L'interventionnisme de Moammar Qadhafi sur la scène arabe, africaine et mondiale a traduit sa volonté de réduire l'influence occidentale et de faire progresser, le cas échéant par la contrainte, ses objectifs unitaires.

Le style de cette diplomatie entreprenante, qui a toujours tranché avec celui des voisins égyptien et plus encore tunisien, s'explique en partie par l'extrême contraste entre la formidable étendue des ressources financières et du territoire de la Jamahiriya et la faiblesse de sa population : à bien des égards Moammar Qadhafi semble être aller quérir loin de ses déserts des « masses populaires » à la mesure de ses ambitions révolutionnaires.

Les instruments de l'action extérieure de la Libye ont été d'abord d'ordre financier. Les pétrodollars ont fourni à son chef les moyens d'une diplomatie conventionnelle (investissements, politiques « culturelles ») ou moins conventionnelle (exportation d'armement et subversion), la structure strictement rentière de l'économie libyenne limitant en revanche les possibilités de coopération industrielle et la diversification des échanges commerciaux. Dans une Afrique du Nord exportatrice de main-d'œuvre, Tripoli a joué par ailleurs de sa capacité à absorber près d'un demi-million d'actifs étrangers, régulièrement transformés en autant d'armes économiques ou même politiques.

Les supports institutionnels de l'interventionnisme libyen ont été nombreux, même si certains d'entre eux

n'ont eu d'existence que fugitive. Les plus connus sont l'association missionnaire Da'wa Islamiyya, créée en mai 1972. Dotée de moyens importants et de revenus économiques propres, son action a été plus particulièrement perceptible au sud du Sahara (H. P. Mattes) où le régime a pu se prévaloir de quelques ruptures diplomatiques (Tchad, Niger, Mali) avec l'État d'Israël et de la conversion à l'islam de plusieurs chefs ou anciens chefs d'État (Bokassa, Idi Amin Dada, Omar Bongo ou Mathieu Alias).

Les capacités de l'association Da'wa sont renforcées, en novembre 1974, par une université offrant des bourses et délivrant en quatre ans un diplôme de prédicateur. En août 1982 est créé également un Conseil mondial pour la Da'wa islamique à l'image de la Ligue islamique d'obédience saoudienne née en 1969 et qu'il entend concurrencer. Une « radio du Saint Coran » émet à partir de mars 1977 à destination de l'Afrique et de l'Europe. Un Commandement islamique mondial fera également une brève apparition (1989) dans la constellation des ambitions tripolitaines.

Sur un registre profane cette fois, les *Mathabas* (« camps de base ») de la révolution, créés en 1980 et dirigés par l'universitaire Moussa Koussa, ont œuvré, jusqu'à leur dissolution en 1992, à l'exportation du modèle révolutionnaire jamahiriyen mais également au suivi, c'est-à-dire souvent en fait à l'élimination, des opposants en exil.

Un Congrès populaire arabe, dissous également en 1992, s'est efforcé d'apparaître comme l'extrapolation régionale du Congrès général du Peuple libyen et de mobiliser un hypothétique soutien arabe aux positions libyennes. Il paraît en fait n'être jamais vraiment parvenu à être autre chose qu'une coûteuse machine à produire des communiqués et à entretenir, dans des sortes de centres culturels libyens axés sur l'exportation de l'idéologie ou, à défaut, de la terminologie (au Yémen, au Soudan) du *Livre vert*, quelques centaines d'opposants nasséristes des États voisins.

La majorité des mouvements de résistance à l'ordre

occidental ont reçu, avec plus ou moins de continuité, un soutien de Tripoli. Toutes les guérillas nationalistes du Tiers Monde bien sûr mais également les minorités ethniques américaines (indiennes ou noires), l'Armée républicaine irlandaise, la Bande à Baader, les Canaques de Nouvelle-Calédonie ainsi que la quasi-totalité des composantes de la résistance palestinienne dont la capitale libyenne abritera (en 1986) jusqu'à 26 représentations.

Sur la scène arabe ou tiers-mondiste, le ton du colonel Qadhafi a vite pris la mesure de son indépendance financière et celle-ci, jusqu'à l'effondrement du marché pétrolier, a été totale. Le leader libyen a donc longtemps pu faire défiler à Tripoli, lors de centaines d'onéreux congrès, les révolutionnaires du monde entier, acheter dans la presse arabe des commentaires de complaisance et verser, pour tenter de résoudre ses différends avec le camp occidental, des millions de dollars à des entremetteurs plus ou moins sérieux. Mais il a pu également dire tout haut ce que beaucoup, dans le Tiers Monde, pensaient tout bas mais ne pouvaient exprimer sans avoir à rendre à l'environnement, arabe ou occidental, des comptes excédant leurs marges d'autonomie. Le carburant idéologique de son interventionnisme verbal a été le panarabisme en terre arabe, l'islam et l'anti-impérialisme partout ailleurs dans ce Tiers Monde où il a rêvé longtemps d'exporter sa « troisième théorie ».

Très vite, le tribun de la Jamahiriya ne s'est plus contenté des estrades dressées sur le front de mer de Tripoli lors des grands anniversaires de son régime. Un peu partout dans le monde arabe, ses homologues se prennent alors à redouter d'apprendre que l'avion du « frère colonel » vient sans préavis de se poser sur l'aéroport de leur capitale. Le « révolutionnaire » souhaite généralement s'adresser « aux masses » par-dessus la tête de leurs dirigeants. Radio Tripoli de surcroît porte très loin et l'extrême liberté de son propos, unique à l'échelle régionale, remporte alors bien au-delà du sud tunisien un succès de sympathie parfois plus sincère que chez les propres destinataires libyens de la « grande révolution

de septembre ». À Tripoli, parce qu'il ose — et qu'il peut — s'affranchir du carcan de la raison d'État, un régime trouve ainsi indiscutablement le chemin du cœur des masses arabes. Les hymnes à l'unité, bien sûr, mais aussi et surtout les diatribes anti-occidentales en général, anti-israéliennes en particulier, le refus de voir « des Allemands, des Russes ou des Français, sous le seul prétexte qu'ils sont de confession juive, avoir le droit de venir vivre sur la terre de Palestine », la dénonciation des « valets arabes de l'impérialisme américain », Saoudiens en tête, sortent enfin à Tripoli de la confidentialité des discours d'opposants.

La galerie de portraits, de surnoms et autres injures que manie alors Qadhafi si généreusement restera longtemps dans les mémoires : « Les Arabes doivent dire m... à l'Amérique » titre sur cinq colonnes l'hebdomadaire des comités révolutionnaires ; Bourguiba, qui a accepté une décoration américaine quelques semaines avant que le siège de l'OLP à Tunis ne soit bombardé par Israël, n'est qu'un « nain » ; Le Caire des accords de paix avec Tel Aviv n'est plus « la victorieuse » (*Al Qâhira*) mais « la vaincue » (*Al-Maqhura*) ; le successeur du signataire de Camp David n'est pas *mubarak* (béni) mais *bârik* (agenouillé) ; l'Angleterre n'est que « le porte-avion fixe des États-Unis », dont le président (Reagan), qui a cautionné l'accord des « étables de David » (Camp David), est « le chien enragé d'Israël », etc.

Comme l'Égypte de Nasser, comme l'Iran de Khomeiny, la Libye de Qadhafi a donné ainsi pendant un temps aux aspirations confuses des oubliés de la géopolitique occidentale cette reconnaissance — fût-elle seulement verbale — que leur refusaient leurs propres dirigeants, enfermés dans la prudence que requiert l'agrément financier de leurs puissants voisins occidentaux.

Cette surenchère verbale n'a pas toujours été complètement inefficace : la « mouche du coche » libyenne a longtemps interdit aux chefs d'État de la région de s'absenter trop explicitement de la dynamique unitaire. Pour ceux des régimes qui étaient tentés de plier trop radicalement les credos de l'arabisme aux cruelles exigences de la real-politique, elle a un temps tenu avec succès le rôle de mauvaise conscience.

Mais cet interventionnisme tous azimuts, Tripoli va très vite le payer d'une série quasi ininterrompue de ruptures ou de gels des relations diplomatiques : avec le Maroc (15 juillet 1971), le Tchad (en août de la même année après l'échec d'une tentative de coup d'État contre Tombalbaye), avec la Jordanie (27 septembre 1972), l'Égypte (28 novembre 1973 et 23 novembre 1977), le Liban (1978), la Gambie (30 octobre 1980), la Somalie (24 août 1981), la Grande-Bretagne (22 avril 1984), l'Irak (10 octobre 1980), l'Arabie séoudite (28 octobre 1980), les Émirats arabes (1987). Des diplomates libyens sont expulsés du Nigeria (5 janvier 1981), du Niger (13 janvier 1981), du Kenya (15 janvier 1981), du Mali (16 janvier 1981), de l'île Maurice (13 janvier 1984), de la Jordanie (22 février 1984), de la Mauritanie (avril 1984) et bien sûr des États-Unis (1981), ainsi que d'une bonne partie des États de la Communauté européenne (1986).

II. — États-Unis - URSS : un non-alignement bien tempéré

Face aux deux « grands », Qadhafi s'est longtemps voulu *non aligné*. S'il a fini par se rapprocher de Moscou, c'est par nécessité stratégique — notamment pour contrer le soutien américain à Tel Aviv — bien plus que par choix idéologique. Ses relations avec Washington mettront d'ailleurs très longtemps à se détériorer jusqu'au stade du boycott économique puis de la confrontation armée, la sauvegarde des intérêts économiques réciproques ayant longtemps prévalu.

Le 9 septembre 1954, les États-Unis avaient signé avec le *Royaume de Libye* un traité leur accordant, au prix de substantielles royalties, l'usage pour vingt années de cinq bases militaires, dont l'immense enceinte de Wheelus Fields, près de Tripoli. Trente-trois ans plus tard, quelques jours après que plusieurs centaines de bombes américaines soient tombées sur les deux plus grandes agglomérations du pays, le dirigeant libyen offrira à l'URSS de Gorbatchev (qui préférera récuser un allié devenu alors encombrant) d'entrer dans... le pacte de Varsovie qui organisait à cette époque la défense du camp communiste. Entre-temps, la politique étrangère de la Libye a oscillé, suivant en fait la voie très nassérienne d'un non-alignement de principe tempéré toute-

fois par certaines nécessités incompressibles. *A priori* peu enclin à faire des concessions de souveraineté à l'un ou l'autre des deux « grands », Qadhafi est moins séduit encore par le matérialisme-marxiste de l'URSS que par le libéralisme américain : il dénonce, dès 1971, l'« impérialisme soviétique » dans le conflit indo-pakistanaï, contribue à faire avorter le putsch communiste contre Nimeiry, approuve l'expulsion des conseillers soviétiques de Sadate (1972) et récuse le traité de coopération entre l'URSS et l'Irak (1973). Mais comme son aîné Nasser, il éprouve des difficultés à gérer ses relations de révolutionnaire tiers-mondiste avec la première puissance occidentale. Tout comme son homologue égyptien, qui n'avait, pour construire son haut barrage d'Assouan, eu recours aux capitaux et aux techniciens soviétiques qu'à défaut d'avoir pu obtenir ceux des Américains, Qadhafi ne va pencher pour le camp de l'Est que de manière réactive, après avoir éprouvé une série de déceptions au contact d'Américains peu sensibles à la noblesse des idéaux de sa « Révolution jamahiriyyenne » ou à ses formidables appétits d'armement. Dès le mois de mai 1974, plus qu'une référence idéologique ou même politique, l'URSS devient ainsi avant tout un fournisseur d'armes. La visite de Qadhafi à Moscou, deux ans plus tard, consacre ce « rapprochement » : il reconnaît alors plusieurs États du bloc de l'Est et accorde son soutien à certains mouvements (MPLA angolais ou DERG éthiopien) identifiés à la présence soviétique dans la région. Corée du Nord, Bulgarie, Roumanie, Pologne signeront des accords de coopération économique au début des années quatre-vingt.

Jusqu'aux premières confrontations (un an après le saccage de l'ambassade américaine à Tripoli, en 1980), les relations économiques avec les États-Unis demeurent à la fois plus denses et moins tendues que ne pourrait le laisser penser le vocabulaire des communiqués qu'échangent les deux parties. Loin d'avoir toujours été difficiles, les relations avec Washington ont évolué ainsi sur trois registres successifs (Haley) : jusqu'en 1973, l'image de l'anti-communisme prévalant dans la percep-

tion américaine de Qadhafi, les contacts sont non seulement maintenus avec les « révolutionnaires » mais Washington prévient sans doute Qadhafi des premières tentatives de renversement. Des mercenaires de la CIA, reniés il est vrai par leur ancienne administration, l'aideront même à parfaire son armement (Cooley, Soudan). Ces relations se détériorent ensuite insensiblement, mais l'importance des intérêts économiques réciproques, notamment pétroliers, permet longtemps d'éviter le pire. Pragmatisme oblige, l'antagonisme se cantonne au registre du verbe et reste aussi prudent sur le terrain économique que les bruyants Comités révolutionnaires le sont vis-à-vis des compagnies pétrolières à participation américaine. Un bureau d'étude texan se verra même attribuer, en 1983, au cœur de la guerre de communiqués que se livrent les deux capitales, l'ingénierie de la « grande rivière artificielle », c'est-à-dire de l'un des plus importants contrats d'équipements jamais passés en Libye. Est-ce dans une très éventuelle amélioration, en 1985, des performances de l'activisme libyen en Afrique qu'il faut chercher la raison du brutal dérapage de 1986 ? Ou, plus vraisemblablement, dans la perte de sang-froid d'une administration américaine exacerbée par la montée des acteurs dits « secondaires » et mal remise de l'affront subi face à Khomeiny ? Les premiers mois de l'année 1986 sont en tout état de cause le cadre d'un spectaculaire changement de registre.

À plus de 17 reprises au cours de la décennie, les navires américains avaient sillonné le golfe de Syrte, au sud du 32^e parallèle, déclaré unilatéralement par Qadhafi « mer intérieure libyenne », en vertu d'une lecture du droit international, certes discutable, mais pas nécessairement irrecevable. Ces manœuvres d'intimidation avaient débouché, en août 1981, sur la destruction en vol de deux chasseurs libyens. Le 19 janvier 1986, les navires américains pénètrent à nouveau dans le golfe de Syrte et essuient sans dommage le tir de plusieurs missiles. Leur riposte coule cinq vedettes et détruit à terre, près de Syrte, un poste de défense aérienne. Le 17 avril, 18 bombardiers F-111, en provenance de la base britannique de Lakenheath, et une dizaine de chasseurs des porte-avions de la 6^e flotte bombardent Tripoli et Benghazi. Au sein de la caserne Bab Aziziya, le périmètre de la résidence du colonel Qadhafi et notamment la tente où il a coutume de recevoir ses hôtes est en

partie détruit. Sa fille adoptive est tuée. Quatre au moins des bombes de 1 t s'étant égarées loin de leurs objectifs militaires, l'ambassade de France est détruite. L'opération Eldorado Canyon fait 37 morts et près d'une centaine de blessés, civils pour l'essentiel.

Après avoir vitupéré un mouvement des « non-alignés » — accusé d'avoir cautionné la position américaine — Qadhafi bascule explicitement dans le camp de l'Est. Il ignore que celui-ci est alors à la veille de son effondrement. La fin du reaganisme et l'arrivée de la perestroïka ne changeront pas fondamentalement l'équation de sa politique étrangère. Le départ de Reagan donne certes lieu à une offensive de charme en direction de son successeur. Mais les tentatives de rapprochement avec l'administration Bush montrent vite leurs limites. En février 1992, l'affaire de l'usine chimique de Rabta puis les accusations relatives à l'explosion en vol de deux appareils civils américain et français, marquent un retour durable à la tension avec le camp de l'Occident. Le 31 mars 1992, le Conseil de Sécurité impose un embargo militaire mais aussi aérien total et convie tous les États membres à réduire le volume de leur représentation diplomatique. L'absence de réaction significative de l'environnement international, arabe inclus, est patente. Tripoli, une fois venu l'hiver de l'hégémonie américaine, se trouve frappé par un isolement dont peu de pays de la région, hormis le Soudan islamiste d'Hassan Tourabi, ont expérimenté l'équivalent.

L'Europe ne s'est jamais complètement dissociée des rigueurs de la politique américaine même si elle a souvent tenté de les atténuer. À partir de l'entrée en vigueur du boycott américain (1981), la chute des exportations pétrolières vers les États-Unis sera partiellement compensée, en 1982, par la hausse des achats européens (75 % des importations provenant de la CEE), entre autres allemands (les plus gros acheteurs de pétrole après l'AGIP italienne) ou italiens (les plus gros exportateurs). La CEE (et notamment l'Italie, où Tripoli a détenu un temps jusqu'à 13,6 % de la FIAT) a accepté des prises de participation financière importantes, particulièrement dans le domaine

du raffinage et de l'industrie automobile, par le biais de la Banque étrangère arabe libyenne et de la Société arabe libyenne d'investissements à l'étranger. La politique arabe de la France lui vaudra, tout au long des années soixante-dix, un statut privilégié que manifestera, en 1974, la vente de plus de cent chasseurs Mirage. Le différend sur le Tchad, l'intervention française aux côtés de la Tunisie au moment du soulèvement de Gafsa (qui donnera lieu à la mise à sac de l'ambassade de France à Tripoli en 1980) feront ensuite alterner (et parfois coexister) des phases de tensions politiques extrêmes et le renforcement des échanges économiques. Grande-Bretagne, Allemagne, Italie sont, elles aussi, demeurées des partenaires économiques stables lors des périodes de confrontation politique, y compris, s'agissant de la Grande-Bretagne, lors de la rupture des relations diplomatiques (1984-1999).

Saturé de rebuffades politiques et de mauvaises manières ou de ce qu'il considère comme telles, l'Occident tout entier n'en attendra pas moins son heure, que le stratège libyen va commettre l'imprudence de ne pas voir venir. Au début de la décennie 90, le contrepois soviétique s'effondre et avec lui s'efface la dernière limite à l'interventionnisme de la première puissance du globe. Les quelques réticences européennes, françaises surtout, auront peu de poids lorsque Washington décidera de faire mettre en vigueur par cette ONU qui — ironie de l'histoire — a fait naître le pays à l'indépendance, un embargo aérien et un isolement international qu'aucun État de la région, pas même arabe, ne s'est risqué à briser.

III. — L'Afrique des commandos et des crédits

Tout particulièrement importante au sud du Sahara, la présence libyenne a eu souvent le poids des tonnes d'armement déversées dans les arsenaux de régimes amis ou, plus encore, dans ceux de leurs opposants : en « République arabe sahraoui démocratique », au Tchad,

en Ouganda, au Soudan mais également en Iran, lors de sa guerre contre l'Irak (1980). Au plus fort de la période d'opulence pétrolière, c'est-à-dire entre 1979 et 1983, les achats d'armement pour le compte de Tripoli ou celui de ses alliés ont été estimés à 12 milliards de dollars, soit quatre fois plus que l'Algérie, ce qui représentait alors 36 % de toutes les armes importées en Afrique au cours de la même période. Tripoli a également détenu quarante-cinq fois plus de chars lourds et 12 fois plus d'avions de chasse que, par exemple, le Nigeria pourtant 20 fois plus peuplé qu'elle.

Plus de dix régimes africains au moins ont fait l'objet de tentatives de déstabilisation directes ou par opposants interposés (Lemarchand) : le Tchad, bien sûr, mais aussi le Burkina Fasso (1983), la Gambie (1981), le Niger (1976 et 1982), le Mali (1982), le Soudan (soutien de la rébellion du Sud et tentatives de renversement de Nimeiry), la Somalie (soutien au Front de Salut), le Zaïre (soutien aux FLC et au MNC), la Guinée Bissau ou le Cap Vert, etc. En 1980, Tripoli tente de générer un soulèvement populaire à Gafsa (sud tunisien) en y expédiant un commando de quelques dizaines d'émigrés. Cinq ans plus tard, en septembre 1985, plus de 100 000 travailleurs tunisiens et égyptiens, ou du sud du Sahel, sont brutalement renvoyés chez eux dans l'espoir de faire vaciller les régimes voisins (selon un procédé inauguré, en 1975, par l'Algérie de Boumediene vis-à-vis du Maroc). En plus du bref conflit frontalier avec l'Égypte (1977), la Libye assumera enfin deux interventions militaires directes en Ouganda et au Tchad.

Aux menées subversives, la Libye pétrolière a su cependant adjoindre les arguments financiers d'une diplomatie plus académique : le bâton des commandos a souvent alterné avec les « carottes » des crédits d'équipement et autres *jointes ventures* pas seulement militaires.

Avec la Tunisie notamment, quelques-unes de ces « entreprises conjointes » (transport, banque, édition) et quelques prêts directs ont tout de même survécu aux nombreuses tempêtes bilatérales, dont l'une au moins

(née d'un différend frontalier sur le tracé du plateau continental) a connu devant la Cour de la Haye une issue juridictionnelle. La Mauritanie a reçu pour sa part, dès 1972, de substantiels crédits d'équipement (réseau routier, hydraulique, participations bancaires). La réconciliation avec l'Égypte a été scellée, à partir de 1990, avec de nombreux programmes agricoles.

IV. — La politique arabe : d'une fusion l'autre

Bien plus qu'à l'Est ou à l'Ouest, la diplomatie de Qadhafi s'est en fait concentrée sur la scène de cette nation arabe dont il a longtemps rêvé de renouer les fils. Le leader libyen a multiplié pour ce faire les démarches les plus volontaristes, préférant au tissage patient des liens économiques et humains les coups de tonnerre d'éphémères fusions (avec l'Égypte, le Soudan, la Tunisie, la Syrie, le Yémen, l'Algérie et même le Maroc) le plus souvent oubliées ou dénoncées aussi rapidement que conclues.

L'arabisme de Qadhafi, on l'a dit, n'est pas passif : l'appartenance à la nation arabe implique de participer par tous les moyens à sa réunification. Mais il existe de bonnes et de mauvaises unions : régionales comme le croissant fertile ou le Maghreb, elles sont acceptées au nom d'une stratégie d'étape mais parfois aussi suspectées d'être « encouragées par l'impérialisme pour éloigner l'unité arabe intégrale ».

1. **Le cœur vers l'Orient.** — Dans cet ensemble arabe où il déplore le développement des nationalismes, le fils spirituel de Nasser a quelques préférences géographiques. L'Ouest maghrébin, à l'évidence, l'attire moins que le Mashreq, berceau de l'arabité et de l'islam, gardien plus vigilant d'une langue que les Maghrébins ont laissée se pervertir au contact du français. C'est en Orient, de surcroît terrain de la confrontation avec l'ennemi sioniste, que s'est élevée la voix de celui qui a réussi, en nationalisant le canal de Suez, à infliger une

formidable défaite diplomatique aux anciennes puissances coloniales.

L'appartenance de la Libye au Maghreb et l'adhésion à l'idée maghrébine ne sont pas pour autant systématiquement rejetées. Mais cette unité maghrébine fait figure de pis-aller et n'est bonne à prendre qu'en tant qu'élément d'un processus unitaire complet dans lequel la Libye, forte de sa position géographique (que l'iconographie officielle se plaît à mettre en valeur en faisant de la Jamahiriya l'épicentre du monde arabe), doit jouer un rôle d'intermédiaire très... central. Même s'il connaît et respecte l'expérience nationaliste algérienne, c'est à l'Est que penche le cœur de Moammar Qadhafi et vers lui que le dirigeant naturellement ses premiers pas en politique étrangère. Trois mois à peine après avoir pris le pouvoir, il donne à ses rêves d'adolescent un début de concrétisation et signe, avec l'Égypte de Nasser et le Soudan de Nimeiry, le pacte de Tripoli, premier de cette longue série de traités d'alliance, d'unions, voire de fusions, qui passeront tous par profits et pertes. À ses voisins maghrébins qui relancent alors la dynamique unitaire, Qadhafi dénie en revanche, dans un premier temps, la capacité de faire la distinction entre bonnes et mauvaises unions. Celle du Maghreb risque pour lui de le séparer du Mashreq, d'y favoriser l'influence européenne et, pire encore, d'entraîner une démobilisation psychologique des Nord-Africains vis-à-vis de la cause palestinienne.

De fait, en mars 1970, le champion du tout ou rien joint-il le geste à la parole : il refuse d'abord de participer, à Rabat, à la conférence des ministres maghrébins de l'économie puis quitte spectaculairement six mois plus tard (22 septembre) le Comité permanent consultatif du Maghreb (CPCM), créé en octobre 1964, unique et fragile expression institutionnelle des espoirs unitaires de la région.

La diplomatie libyenne retrouvera tout de même très vite le chemin du Maghreb : en 1973, le jour même où la « fusion » projetée par le pacte de Tripoli aurait dû prendre effet, seuls les nationalismes, plus vivaces que ne

l'avait cru le jeune colonel, sont au rendez-vous. Une « marche », destinée à relancer par la base cette unité que Sadate répugne à voir sortir des dossiers, se termine, après avoir foulé quelques kilomètres du sol égyptien, dans un fiasco éloquent.

Avec les monarchies conservatrices du golfe, les relations seront tendues, tout particulièrement avec l'Arabie saoudite qui déchaînera ses Oulémas contre le réformisme libyen et financera les projets américains de déstabilisation de Tripoli. La Syrie restera plus durablement un allié du « camp du refus », l'Irak un rival que la première guerre du Golfe, où Tripoli prendra le parti de Téhéran, transformera en un ennemi acharné.

2. La raison maghrébine. — Venu assister aux festivités du quatrième anniversaire de la Révolution de septembre (1973), Habib Bourguiba n'a donc pas de peine à convaincre Qadhafi de l'inanité de ses efforts orientaux. Quelques jours plus tard, le chef de l'État tunisien propose, au sommet des Non-alignés réunis à Alger, la création d'une « confédération entre l'Algérie, la Tunisie et la Libye, à laquelle viendrait se joindre ultérieurement le Maroc ».

Mais, moins que les appels de l'Ouest, ce sont de nouvelles « trahisons » du Mashreq qui vont ramener la Libye dans le giron maghrébin : le 8 octobre 1973 éclate sur le canal de Suez une guerre israélo-arabe dont le vibrant partisan de la cause arabe n'a même pas été informé et à laquelle il ne sera pas davantage associé. Commence alors la longue brouille avec Le Caire que l'assassinat de Sadate, célébré par la presse libyenne, ne dissipera pas, et qui culminera avec les accords de Camp David, un an après le bref affrontement frontalier (juillet 1977), pour ne prendre vraiment fin qu'en 1989.

Dès l'offense égyptienne d'octobre 1973, les conditions d'une ouverture maghrébine sont donc réunies. Barré à l'Est par le refus du Caire, Qadhafi redéploie sa diplomatie dans une double direction : le Maghreb d'une part, le Sud saharien ensuite, où ses ambitions vont peu à peu se préciser. À deux reprises, à Constantine

(17 février 1973), puis à Hassi Messaoud (31 mars 1973), l'Algérien Houari Boumediene s'est laissé convaincre de poser quelques jalons unitaires : une commission mixte est créée. Deux ans plus tard, le prix de ce premier rapprochement avec l'Algérie s'alourdit toutefois considérablement. Contre l'illusoire promesse (qui ne sera pas tenue) « d'abolir les frontières algéro-libyennes dans le cas d'une reconnaissance par l'Égypte de l'"entité sioniste" », Houari Boumediene, à Hassi Messaoud encore, scelle le long engagement, discret d'abord, explicite à partir de juillet 1979, du colonel libyen et de ses pétrodollars dans le conflit naissant du Sahara occidental. Ils resteront mobilisés près de huit ans dans un imbroglio qui, à l'automne de 1995, constitue encore l'un des plus sérieux obstacles sur la voie de l'intégration maghrébine.

C'est avec Bourguiba que les résultats vont enfin paraître se hisser à la hauteur des efforts déployés : le 12 janvier 1974, il accepte de cosigner le « traité de Jerba » qui ne dispose rien moins que la fusion complète des deux pays, désormais réunis dans une même « République arabe islamique » dotée « d'une seule constitution », « d'un seul président » et « d'une seule armée ». L'histoire n'a pas encore fini de démêler l'écheveau des motivations qui poussèrent le pragmatique mais déjà vieillissant Bourguiba à accorder une telle signature. Elle lui coûta un ministre des Affaires étrangères (Masmoudi), destitué pour l'avoir mis sur une voie vite jugée dangereuse, et de délicates tractations pour récupérer un document que Qadhafi conservera pendant huit années avant de le restituer, en gage de modération, en février 1982, sans renoncer pour autant à demander son application. Les portes du Maghreb vont alors se refermer pour longtemps devant les initiatives et les méthodes de Tripoli. Qadhafi plaide néanmoins, en 1978, à Alger, pour la création d'une « fédération maghrébine », réclame (assez logiquement, au lendemain des accords de Camp David) l'application de la charte d'Hassi Messaoud et, trois ans après, une simple « union par étapes » avant de menacer, le 2 mars 1983, « de recourir à la force pour réaliser l'unité maghrébine ». Les appels à

l'union ne rencontrent plus désormais que la réserve polie mais agacée de « frères » maghrébins qui renvoient inmanquablement leur auteur à la nécessité d'une longue phase préparatoire pouvant aller de plusieurs années à... quelques siècles (Bourguiba).

C'est paradoxalement de l'ennemi acharné qu'est le titulaire du trône marocain (depuis le soutien bruyant exprimé aux rebelles de Skhirat, puis aux « sécessionnistes » sahraouis) que va venir, en août 1984, la relance de la saga unitaire maghrébine. Une nouvelle fois, Qadhafi se laisse fasciner par le miroir aux alouettes d'une possible union. Celle-ci s'appelle « arabo-africaine », elle rapproche deux régimes que tout oppose et deux territoires qu'aucune frontière ne réunit. Au monarque marocain qui en rêvait de longue date, elle apporte l'arrêt du soutien libyen au front Polisario, ainsi que la possibilité d'exporter en terre libyenne des produits finis et quelques milliers (12 000 env.) de travailleurs. À Qadhafi, elle donne une illusoire satisfaction narcissique mais aussi, dans une période de vaches maigres pétrolières, une noble occasion de mettre un terme à un engagement coûteux au service d'une cause — la création d'un sixième État au Maghreb — qui allait somme toute à l'encontre de sa philosophie unitaire.

La dernière en date des grandes manœuvres reste encore à venir. Le 17 février 1989, Qadhafi accepte d'apposer sa signature (à l'encre verte, pour marquer sa spécificité) au bas d'un traité scellant l'Union du Maghreb arabe entre la Tunisie, l'Algérie, le Maroc et la Mauritanie. Mais même cette union raisonnable, qui recueille enfin les faveurs de ses homologues, fera long feu. La crise du golfe, les premiers remous de la tempête islamiste, la brutalité de la crise économique, le « nouvel ordre » mondial américain maintiendront entre les nouveaux partenaires des distances et vis-à-vis de Qadhafi un isolement que la signature de Rabat ne parviendra pas à atténuer.

L'impossible unité

- Décembre 1969 : charte de Tripoli : projet d'unification avec l'Égypte et le Soudan ;
- 17 avril 1971 : proclamation à Benghazi, de l'Union des Républiques arabes avec l'Égypte et la Syrie (approuvée par référendum le 1^{er} septembre 1971 ; prend fin le 18 juillet 1973 avec l'échec de la marche de l'unité) ;
- 12 janvier 1974 : fusion tuniso-libyenne de Jerba et création de la République arabe islamique ;
- 28 décembre 1975 : charte d'Hassi Messaoud avec l'Algérie ;
- 1^{er} décembre 1977 : Front de la fermeté (Syrie, Libye, Algérie, OLP) ;
- septembre 1980 : fusion syro-libyenne ;
- 6 janvier 1981 : fusion libyo-tchadienne ;
- 19 décembre 1983 : demande d'adhésion au traité de Fraternité et de Concorde tuniso-algérien du 19 mars 1983 ;
- 13 août 1984 : traité d'Union arabo-africaine avec le Maroc ;
- 17 février 1989 : Union du Maghreb arabe ;
- 30 juin 1990 : charte d'intégration soudano-libyenne.

V. — L'exutoire tchadien

À mesure que se réduisait le champ de ses ambitions unitaires arabes, Moammar Qadhafi a cherché dans la périphérie de la Oumma, au sud du Sahara notamment et au Tchad tout particulièrement, à acquérir l'influence que lui déniait son environnement arabe (Otayek).

Aux termes d'accords mort-nés signés, le 7 janvier 1935, entre Mussolini et Laval, la France avait cédé à l'Italie une bande du territoire tchadien qu'elle administrait. La prétention libyenne sur cette « bande d'Aouzou », peuplée des ethnies Gorane et Toubou, de confession musulmane, désertique mais réputée très riche en minerais de toutes sortes, a donné lieu à un long conflit. Le contrôle d'Aouzou, en fait, n'a recouvert que l'un des enjeux d'une rivalité entre les ambitions sahariennes d'une Libye déçue par l'hostilité arabe et les prétentions de l'ancienne puissance coloniale française au Tchad de conserver son rang dans la région.

Forte de l'existence de circulations anciennes, la

Libye est entrée au Tchad en apportant son soutien aux pasteurs musulmans blancs du Nord (Frolinat) en lutte contre les agriculteurs animistes ou chrétiens du Sud soutenus par le pouvoir central du président Tombalbaye. D'un interminable feuilleton diplomatico-militaire émergent par la suite : l'annexion de la bande d'Aouzou par Tripoli (1973), le ralliement (en août 1978) du rebelle tchadien Hissène Habré (pourtant lui-même musulman) au camp gouvernemental du général Malloum, successeur de Tombalbaye, l'échec ensuite de deux tentatives de règlement pacifique signées à Lagos et Kano (1979), l'accord signé par Goukouni Oueddei, successeur du général Malloum, invitant la Libye à étendre sa présence militaire au Tchad jusqu'à Njamena (15 juin 1980) et enfin un traité d'Union bilatérale qui semble consacrer une victoire libyenne (6 janvier 1981). Cette apothéose est néanmoins le début d'un lent reflux. Qadhafi, qui espère être élu à la présidence de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) l'année suivante, retire ses troupes de Njaména, en novembre 1981, et laisse Hissène Habré y conquérir le pouvoir au détriment de Goukouni. L'échec de son OPA sur l'OUA le conduit à durcir à nouveau ses ambitions et Goukouni Oueddei lance, avec le soutien de l'armée libyenne, une nouvelle offensive. La France intervient alors pour contenir les velléités de Tripoli et garantir la souveraineté de Njaména : c'est le plan « épervier », dans le cadre duquel l'aérodrome de Faya-Largeau, d'où partent des raids libyens, sera bombardé. Une promesse de retrait signée, en 1984, avec la partie française ne sera pas respectée. En 1986, Goukouni se désolidarise de ses hôtes libyens. Devant l'irrésistible reconquête de leurs positions par les troupes tchadiennes (Fada le 2 janvier, Ouadi Doum le 22 mars, Faya Largeau le 27, Aouzou le 8 août), Tripoli doit enfin concéder, en 1987, un repli militaire proche de la déroute. Une contre-offensive victorieuse sur Aouzou, le 22 du même mois, met un peu de baume sur l'honneur des armées libyennes et permet au traditionnel défilé du premier septembre de se dérouler sur le registre de la victoire. Mais, pour venger ce

revers, les forces d'Hissène Habré lancent un raid particulièrement efficace sur la base aérienne de Matten Es Sahara qu'elles détruisent et dont elles massacrent la garnison, mettant pour un temps au moins un terme cinglant aux ambitions sahariennes de Qadhafi. L'arrêt de la Cour internationale de Justice de La Haye, qui conforte la prétention tchadienne sur Aouzou, y met, en février 1994, un nouveau terme, juridictionnel celui-là.

Ivre de ses ressources financières, la Libye a sans doute avant tout mal évalué la réalité et surtout l'évolution d'un rapport de force international qui s'est, en définitive, retourné cruellement contre elle.

En terre arabe, il a été plus facile au leader jamahiriyen d'exporter des discours de refus et de signer d'éphémères « fusions » que de capitaliser — tant auprès des régimes que de leurs oppositions — de durables appuis. L'hiver de l'isolement venu, les quelques sympathisants glanés dans les rangs des opposants nasséristes, marginalisés de surcroît par la poussée islamiste, ne s'avèreront donc que de peu de secours. Et Qadhafi devra sans doute laisser à la génération de ses opposants d'aujourd'hui le soin de poursuivre, au nom de l'Islam cette fois, cette unité arabe qu'il a courtisée si longtemps avec si peu de succès.

VI. — La nouvelle donne africaine

La Libye a fait adopter en juillet 2000 un projet d'Union africaine. Elle est aussi à l'origine de la création, en 1998, de la Communauté des États sahélo-sahariens (COMESSA), qui compte actuellement 11 membres. De plus en plus, Qadhafi se présente en arbitre des conflits et en conseiller auquel l'âge et la longévité d'action confèrent un poids exceptionnel. C'est dans cette ligne que s'inscrivent les voyages africains de Qadhafi, comme celui de mai 1998 au Niger et au Tchad, et celui de juillet 2000 au Niger, au Burkina-Faso, au Ghana, au Togo et au Bénin.

Chapitre V

L'ÉCONOMIE, ENTRE LE PÉTROLE ET L'EAU

La Libye pétrolière illustre jusqu'à la caricature le modèle et les limites d'une économie rentière. Près de quarante années de développement, perturbées il est vrai par de multiples contraintes politiques, n'ont pas réussi à surmonter un dangereux déséquilibre : si dans la formation du PNB la part du secteur pétrolier a pu être progressivement ramenée jusqu'à 50 %, le pourcentage des recettes d'exportation non pétrolières n'a jamais dépassé le seuil des 6 %. En 2001, même si la structure du PIB s'est lentement diversifiée, notamment grâce à l'agriculture, plus de 95 % des recettes d'exportation proviennent donc encore des seules ressources du sous-sol.

Ressources en % du PNB

	1986	1991	1992
Agriculture	4	4	4,5
Mines	38	45	32
Industrie	9	11	11
Construction	11	9	11,7
Services	38	31	40,8

(Source : EIU, 1996.)

PNB/habitant

1993	1994	1995	1996	1997
5 700	5 650	4 500	4 300	4 300

(Source : Banque mondiale.)

I. — Le trésor pétrolier

Les premières découvertes sont faites en 1955 par des pétroliers français dans la région d'Edjeleh ; la production commerciale débute en 1959. Moins de dix années plus tard, la Libye est devenue le 4^e producteur mondial. L'arrivée au pouvoir de M. Qadhafi marque le début d'une victorieuse offensive commerciale. Il obtient le relèvement des royalties et de la fiscalité puis conduit une âpre bataille pour les prix jusqu'au succès consécutif à la guerre d'octobre 1973 : de 3,72 \$ (mai 1972), le baril atteint 15,7 \$ fin novembre 1973. Les revenus pétroliers sont décuplés entre 1963 (100 millions de dollars) et 1969 (1,2 milliard), multipliés par huit entre 1969 et 1974. Ils doublent au cours de la décennie 1970. La tendance s'inverse alors brutalement. La double chute de la production et des exportations, perceptible il est vrai dès 1974, s'accélère spectaculairement en 1980 et 1981. Elle reflète pour l'essentiel l'état général du marché de l'OPEP, mais en Libye, du fait de l'entrée en vigueur conjointe d'un boycott américain, elle est la plus élevée d'Afrique et atteint respectivement 41 % et 44 % soit, pour les exportations, la plus forte de tout le groupe des membres de l'OPEP (27 % pour l'Algérie). Le prix du baril libyen, très recherché sur le marché mondial, a pourtant mieux résisté que celui des autres exportateurs.

Production et exportation de pétrole brut : 1990-1998

	1990	1992	1994	1996	1998(*)
Production (**)	75,4	69,11	66,85	64,18	62,50 (*)
Exportation en %	93,2	73,6	80,9	76,1	78
Reliquat en % (***)	6,80	26,40	19,10	23,90	22

(*) Estimations.

(**) Données en barils recalculées en tonnes métriques sur la base de 1 baril de brut = 0,14 TM.

(***) Réserves plus écoulement Free Market plus utilisation interne.

(Source : Banque mondiale, *Statistical Book.*)

Entre 1980 (22 milliards de dollars) et 1982, les recettes vont être (presque) divisées par deux. La chute consécutive du cours du dollar va ensuite les réduire une seconde fois de moitié entre 1985 et 1986. Elles se stabilisent en 1987 autour de 7 milliards de dollars pour connaître en 1990, du fait de la guerre du golfe (hausse de 57 % de la production) une nouvelle embellie.

Évolution de la dette extérieure

Année	1991	1992	1994	1998	2001
Dette extérieure (millions de dollars)	4 401	4 677	3 380	4 000	4 200

(Sources : FMI, Ligue des États arabes, OPEP et Banque centrale de la Libye.)

Évolution de la balance des paiements

Indicateurs	1991	1992	1993	1994
Exportations	10 567	9 683	8 123	7 416
Importations	7 939	7 168	8 015	6 507
Balance commerciale	2 628	2 515	108	909
Services et revenus	— 2 848	— 1 178	— 1 404	— 1 478
Transactions courantes	— 220	316	— 1 296	— 569

Indicateurs	1995	1996	1997	1998
Exportations	8 777	8 615	8 950	7 731
Importations	6 076	7 092	6 747	6 750
Balance commerciale	2 701	1 523	2 203	981
Services et revenus	— 493	— 852	— 2 812	— 2 955
Transactions courantes	2 208	671	— 609	— 1 974

(Sources : Rapport économique arabe unifié (Ligue des États arabes) et *Economist Intelligence Unit*. En millions de dollars. Les chiffres de 1997 et de 1998 sont des estimations.)

Les réserves prouvées, de 22,8 milliards de barils soit environ 7 milliards de tonnes, représentent 4 % des réserves mondiales et assurent au rythme actuel la production pendant une quarantaine d'années, des estimations plus récentes relevant considérablement cette première évaluation.

Les principaux partenaires du commerce extérieur libyen

	1990	1992	1994	1996	1998	2000 (*)
<i>Clients</i>						
Italie	47,8	45,3	42,6	43,1	44	42
Allemagne	6,4	6,9	12,3	16,2	20	15
Espagne	9,1	10,5	12,1	9,2	9,5	15
France	8,5	9,2	7,5	3,8	6	6
<i>Fournisseurs</i>						
Italie	18,5	20,3	17	17,7	21	19
Allemagne	14,6	13,1	11,8	13,1	15	12
Royaume-Uni	8,4	7,1	7,9	7,7	7,5	6
France	7,3	5,3	5,5	4,8	6,5	5

Rang selon le pourcentage du total.

(*) Source : ME Tripoli.

(Source : Données de base, *Libyen Statistical Book*.)

La rente pétrolière va permettre avant tout de financer de formidables plans d'équipements. Routes et infrastructures hospitalières, universités et instituts de formation se multiplient au cours de la décennie 1970. Le réseau routier passe ainsi de 6 000 km en 1968 à environ 25 000 en 1991.

II. — L'agriculture

L'agriculture doit s'accommoder de la double limite des surfaces cultivables (près de 94 % des sols sont désertiques) et des ressources hydrauliques (les nappes de la côte, surexploitées, sont en voie de salinisation accélérée). Les zones cultivées sont principalement situées à l'est dans l'arrière-pays de Tripoli et sur le

rebord du Djebel Nefoussa et à l'ouest dans le Djebel al Akhdar. Capitaux pétroliers et ressources en eau profonde ont permis le succès d'expériences oasiennes spectaculaires de mise en culture par des sociétés étrangères de superficies circulaires irriguées par des rampes d'aspersion mobiles de 500 m de long. L'enjeu politique évident de l'autosuffisance alimentaire a conduit enfin le régime à mettre en œuvre le colossal projet de la « Grande rivière artificielle ».

La Grande rivière artificielle. — Cet aqueduc de 4 m de diamètre relie les gisements d'eau profonde de la région de Tazerbo (sud de la Cyrénaïque) aux rives de Benghazi et du golfe de Syrte.

La production agricole (en milliers de tonnes)

	1990	1992	1994	1996	1997/ 1998 (*)
Blé	128	89,6	44,4	28,20	30
Orge	141	198	80,30	124	135
Olives	169	156	168,80	185,70	200
Tomates	150	201,80	158,40	230,80	250
Oignons (secs)	140	152,40	158,30	170,90	190
Pommes de terre	145	187,5	190,90	206,10	230
Autres légumes (*), dont :					
piments, poivrons,					
aubergines	100	130	165	210	240
Pommes	40,70	49,2	40	41,9	45
Raisin de table	35,20	28,2	30	36	45
Autres fruits, dont :					
agrumes, figues,					
melons, pastèques,					
poires, pêches,					
dattes, etc.	60	75	120	150	180
Pêche	12,77	23,78	33,40	33,50	40
Bovins (k) (*)	140	130	50	30	40
Ovins (k) (*)	7 000	5 000	3 500	2 700	3 000
Caprins (k) (*)	8 000	4 000	4 000	3 000	3 500
Camélidés (*)	Surtout importés.				
	Cheptel estimé à 100 000 unités en 1997				

Agriculture (kt), pêche (kt) et élevage (tête).

(*) Estimations MT.

(Sources : Données de base, *Statistical Book*, UN African Development Indicators, FIDA, FAO.)

Le premier tronçon a été inauguré le 28 août 1991, le second en 1997 et le troisième (Mourzouk-Tripoli) a été achevé en l'an 2000. Il a été réalisé par le consortium sud coréen Dong Ha qui s'est vu confier également, en février 1990, la poursuite d'un programme dont le coût global est estimé à 25 milliards de dollars. Un bureau canadien a effectué l'exécution technique des études conduites par deux bureaux américains.

En forte croissance, le parc animal était évalué en 1989 (FAO) à 48 000 chevaux, 62 000 ânes, 240 000 bovins, 190 000 camélidés, 5 800 000 ovins et 37 millions de volailles. Quatre conserveries et des accords avec la Grèce et la Tunisie rentabilisent une partie du large potentiel des pêches qu'offrent les 1 685 km de côtes. Près de 350 millions d'arbres dont 3 millions de fruitiers auraient été plantés au cours de la décennie 1980.

III. — L'industrie

En 1969, l'appareil industriel est embryonnaire et concentré sur l'agriculture (conserverie, minoterie) le ciment et la peinture. En quinze années, le pays se dote d'une infrastructure industrielle et énergétique relative-

Structure de la production industrielle

	1990	1992	1994	1996	1997/ 1998 (*)
Pétrole brut	75,4	69,117	66,85	64,18	62,5
Agro-alimentaire	228,46	255,16	124,94	78,69	45
Textiles, cuirs et papeterie	107,82	135,1	84,06	89,74	94
Pétrochimie	104,11	130,2	163,54	175,64	190
Ciment et mat. constr.	97,95	105,94	80,93	67,6	60
Métallurgie	101,12	176,68	245,66	212,05	195
Équipements électriques	134,91	164,94	114,82	208,46	200

(*) Estimation.

Productions industrielles en valeur (millions de Libyens Dinars, LD)
(**).

(**) La parité officielle du Dinar libyen est de 1 LD = 3,2 US\$.

(Sources : Données de base, *Statistical Book*, FAO, FMI, International Financial Statistics, World Bank, UN : African Development Indicators. Calcul et estimation en MT.)

ment diversifiée : pétrochimie (raffinerie, liquéfaction du gaz, fibres synthétiques, caoutchouc), transformation métallurgique (tuyaux, écrous) ou textile (tissage, teinture, prêt-à-porter). Globalement, ses performances demeurent toutefois médiocres et, en tout état de cause, insuffisantes pour atténuer les effets néfastes de la dépendance pétrolière.

IV. — Le développement au piège de la rente

Les facilités pétrolières ont nourri en Libye une triple dépendance qui explique pour une bonne part l'état désastreux dans lequel se trouve l'économie au milieu des années quatre-vingt-dix.

— L'entière capacité d'investissement s'est d'abord trouvée placée sous la dépendance financière d'un secteur pétrolier sur lequel le planificateur libyen n'avait, malgré l'action des regroupements de producteurs, que peu de prise.

Les efforts pour diversifier la structure des exportations n'ont certes pas été négligés. Mais à peine sortie des affres de la sous-industrialisation, Tripoli a dû affronter la concurrence mondiale qui condamnait les économies en manque de rentabilité à comptabiliser leurs invendus plus sûrement que les bénéfiques de leur percée sur un marché mondial très dur et lui-même en pleine récession.

La dépendance financière à l'égard du pétrole s'est doublée d'une forte dépendance en biens d'équipement et de consommation ainsi qu'en produits alimentaires. Là encore, les chiffres ne rendent que partiellement justice aux performances de l'appareil industriel dont les résultats ont été très vite rongés, en effet, par l'exceptionnel développement interne de la demande. À l'origine de cette inflation de la consommation, la progression démographique bien sûr, terrain sur lequel les 4 % de la Libye flirtent avec les records mondiaux, mais tout autant la rapide transformation des modèles de consommation, corollaire logique de l'explosion du pouvoir d'achat de la décennie 70.

La population active en 1991 (en milliers)

Agriculture	225
Mines	60
Industrie	225
Construction	315
Services	675
Total	1 500
(population totale : 4 500 000)	

La population active en 1998 (%)

Agriculture	18
Services gouvernementaux	24
Industrie	31
Services	27
Population active totale	1 million

La dernière caractéristique économique de la Libye réside sans doute dans son déficit structurel en main-d'œuvre. De 1970 à 1980, sous l'effet de l'extrême disproportion entre les ressources pétrolières et la force de travail disponible pour la mettre en valeur, le pays s'est engagé dans une spirale dangereuse de double immigration, d'encadrement et d'exécution, dans des proportions telles que le seuil d'une croissance socialement maîtrisée a été rapidement dépassé : de 11 % en 1970, le pourcentage d'étrangers reconnu par les statistiques de la banque centrale de Tripoli est passé à près de 48 % en 1983.

Au vu de la propension des nationaux à se concentrer dans l'administration, tout porte à croire que la barre psychologique de 50 % a même été largement franchie, laissant à la main-d'œuvre immigrée le monopole dans plusieurs secteurs essentiels. En se retirant, la marée pétrolière met donc brutalement à jour les limites d'un schéma de développement qui n'est pas parvenu en dix ans à réduire d'un seul point la dépendance à l'égard du pétrole, laissant de surcroît se développer une autre

dépendance, plus pernicieuse, à l'égard de la main-d'œuvre immigrée. Coûteuse financièrement, dangereuse socialement puisqu'elle s'est accrue au détriment de la constitution d'un savoir technique national, cette présence étrangère massive a témoigné aussi des limites d'un projet qui, dans le secteur privé, assimilait le salariat à une forme d'« exploitation » condamnée à disparaître — et autorisait dans le même temps le secteur public à faire massivement recours aux entreprises étrangères et à leurs salariés, au risque de faire apparaître le pays tout entier comme un gigantesque « exploiteur ». Dès 1983, un premier train de mesures de compression des effectifs montre que les données du problème n'échappent pas à l'analyse du leader libyen. En septembre 1985, près de 100 000 étrangers (dont 30 000 Tunisiens et autant d'Égyptiens) sont sommés de

Économie

	1991	1992	1993	1994
Population (*)	4,30	4,50	4,70	4,90
PIB (**)	37 254	36 144	35 216	32 359
Agriculture (**)	1 712	1 846	2 079	2 735
Industrie (**)	2 203	2 625	2 779	2 231
Déficit budgétaire (**)	3 495	6 189	1 210	915
Change officiel du dollar en dinar	0,28	0,29	0,32	0,36
Inflation (%)	22	17	42	50
	1995	1996	1997	1998
Population (*)	5,10	5,30	5,60	5,70
PIB (**)	35 277	36 481	37 575	38 000
Agriculture (**)	2 756	2 818	ND	ND
Industrie (**)	2 439	2 502	ND	ND
Déficit budgétaire (**)	1 922	ND	ND	
Change officiel du dollar en dinar	0,35	0,36	0,39	
Inflation (%)	30	35	25	24,20

(*) En millions.
(**) En millions de dollars.

(Sources : FMI, Ligue des États arabes, OPEP et Banque centrale de la Libye.)

choisir entre l'exil et l'adoption d'une nationalité arabe qui a surtout pour effet de leur interdire de réexporter leur salaire. S'ajoutant à la réduction massive des importations, le départ d'une partie de la main-d'œuvre du secteur agricole et d'une large majorité des boulangers urbains va considérablement aggraver les difficultés d'approvisionnement.

Les années quatre-vingt-dix n'ont pour l'heure vu s'inverser aucune des tendances structurelles qui grèvent le développement de la Jamahiriya. Malgré la réapparition d'un secteur d'économie libérale encore fragile, la confiance des investisseurs nationaux demeure faible, tout comme celle des partenaires internationaux. Il faut noter cependant des évolutions, en particulier pour stabiliser le change du dinar et pour résorber le marché noir des devises.

Entre 2000 et 2003, aucune caractéristique structurelle n'a été affectée, les hydrocarbures continuant à constituer 25 % du PIB et 95 % des recettes d'exportation, l'inflation étant estimée à 12 % et la dette extérieure à 4,2 milliards de USD.

Conclusion

UN PAYS À LA CROISÉE DES CHEMINS

En annonçant spectaculairement (en 2002) sa volonté de se retirer de la Ligue arabe, Moammar Qadhafi fait preuve d'une double « cohérence » : d'une part, il confirme un désaveu très ancien vis-à-vis des institutions régionales arabes ou islamiques, dont il juge l'action trop timorée en même temps que sa volonté de redéploiement vers l'Afrique (le lancement coûteux d'une « Union africaine » désireuse de concurrencer l'OUA et celui d'une nouvelle compagnie aérienne africaine vont dans ce sens). D'autre part, il confirme une nouvelle fois (en février 2003, cette fois), par sa volte-face, que la stabilité n'est toujours pas la première des qualités de sa diplomatie.

Le leader révolutionnaire libyen a fêté le 1^{er} septembre 2002 trente-trois années de pouvoir. Même si la tendance à une très relative libéralisation initiée à la fin des années 1980 s'est poursuivie, les progrès de l'institutionnalisation du régime sont demeurés à l'évidence modestes. D'abord parce que, comme se plaisent à le souligner toutes les organisations de défense des droits de l'homme, il ne comprend toujours ni représentants librement élus, ni constitution, ni instrument de contrôle de l'utilisation des fonds publics et encore moins de mécanisme juridictionnel de recours et de protection contre les abus des services de sécurité. Ensuite, parce que la montée en visibilité, à l'étranger, de Seif al Islam Qadhafi à la tête de son ONG humanitaire semble esquisser une perspective de transmission héréditaire du pouvoir, amorcée en Syrie mais latente également en Égypte, en Irak ou au Yémen. La réconciliation opérée avec un petit nombre d'opposants fait ainsi figure d'exception : la plus spectaculaire est celle survenue avec Abdelmuneim al-Huni, ex-ministre des Affaires étrangères, qui, après avoir fait défection pendant plus de vingt ans, a été nommé en septembre 2000 représentant de la Libye à la Ligue arabe. Les

formes de la contestation interne semblent plus que jamais emprunter, à l'intérieur, les voies extra-institutionnelles. La flambée de violence intervenue en septembre 2000 contre les immigrés africains, qui a fait plusieurs dizaines de morts, a certes été « préparée » par des « encouragements » du *Congrès général du peuple* qui a demandé « l'arrêt de l'immigration africaine » ; mais elle a peut-être également traduit une partie de la frustration persistante de la population d'un pays vis-à-vis d'une austérité politique et économique dont le coûteux « rêve africain » du chef de l'État – et son refus d'opérer une véritable transition démocratique – continue manifestement, aux yeux des 5,8 millions de Libyens (2002), à porter une large part une part de responsabilité.

L'absence de dynamique réformiste crédible hypothèque ainsi, jusqu'à ce jour, l'avenir du pays. Il serait vain de spéculer sur le départ volontaire ou contraint de l'homme qui incarne l'expérience jamahiriyyenne. À bien des égards, ce serait le principal cas de figure qui verrait les changements esquissés depuis la fin des années quatre-vingt infléchir la réalité du système politique. Dans l'hypothèse d'une disparition de Qadhafi, il est très vraisemblable que son héritage idéologique — c'est-à-dire la doctrine du *Livre vert* — ne serait réclamé par aucun segment de la classe politique. Les islamistes, s'ils sont aujourd'hui la seule opposition dotée d'un ancrage populaire mesurable et les principaux destinataires de la répression, ne sont pas nécessairement capables de mobiliser, dans un environnement régional particulièrement hostile, des ressources suffisantes pour prétendre occuper à très court terme le rang d'alternative politique crédible. À mesure que s'effrite la fonctionnalité du discours laïque des élites postindépendantistes, ils n'en parviennent pas moins ici, comme ailleurs, à capter l'héritage d'une dynamique nationaliste dont ils réussissent, en la déplaçant sur le terrain culturel et symbolique, à renouveler les ressources. Seul l'avenir tranchera toutefois au sein des candidats à une succession aussi inéluctable que difficile. Les héritiers de la « Grande révolution de septembre » devront être capables d'assumer les profondes réformes nécessaires pour sortir le pays de l'ornière de l'autoritarisme et, après la tempête coloniale et les turbulences nationalistes, offrir aux Libyens (et à leurs centaines de milliers de travailleurs étrangers) un cadre politique favorisant pleinement leur épanouissement économique et culturel.

BIBLIOGRAPHIE

Chapitres 1 et 2

- Bisson (D. et J.) et Fontaine (J.), *La Libye*, Paris, 1999, 2 vol.
- Blas de Robles (J. M.) et Meunier (P.), *Libye grecque, romaine et byzantine*, Aix-en-Provence, 1999.
- Chamoux (Fr.), *Cyrène sous la monarchie des Battiades*, Paris, 1953.
- Ciammaichella Glauco, *Libyens et Français au Tchad (1897-1914). La Confrérie Senoussi et le commerce transsaharien*, Éd. du CNRS, 1987.
- Del Boca (A.), *Gli Italiani in Libia, I : Tripoli bel suol d'amore, 1860-1922 ; II : Dal Fascismo a Gheddafi*, Bari, 1985.
- Evans-Pritchard (E. E.), *The Sanussi of Cyrenaica*, Oxford, 1949.
- Faqih (Hassan al), *Al Iaoumiyate al libya Al Asti* (Mohamed), Omar Jahidhr (ed.), Markaz dirâsa Jihad al Libyîne did al ghazou al Itali, Tripoli, 977 p. (t. 1).
- Féraud (Ch.), *Annales tripolitaines*, Tunis et Paris, 1927.
- Grange (D. J.), *L'Italie et la Méditerranée (1896-1911)*, Rome, 1994, 2 vol. (surtout p. 1347-1510).
- Haynes (D.), *The Antiquities of Tripolitania*, Tripoli, 1965, rééd. 1993.
- Holmboe (K.), *Desert Encounter. An adventurous Journey through Italian Africa*, Londres, 1936, rééd. 1998.
- Laronde (A.), *Cyrène et la Libye hellénistique*, Paris, 1987.
- Laronde (A.) (éd.), *Cyrène, Apollonia, Ptolémaïs, Les Dossiers d'archéologie*, n° 167, janvier 1992.
- Laronde (A.), *La Libye à travers les cartes postales 1900-1940*, Paris, 1997.
- Laronde (A.) et Golvin (J.-Cl.), *L'Afrique antique*, Paris, 2001.
- Martel (A.), *Le royaume Sanusi de Libye, Cahiers de la Méditerranée*, 41, 1990, p. 143-162.
- Mattingly (D.), *Tripolitania*, Londres, 1995.
- Roques (D.), *Synésios de Cyrène et la Cyrénaïque du Bas-Empire*, Paris, 1987.
- Rossi (E.), *Storia di Tripoli e della Tripolitania dalla conquista araba al 1911*, Rome, 1968.
- Salvemini (G.), *Come siamo andati in Libia e altri scritti dal 1900 al 1915*, Milan, 1963.
- The Economic Development of Libya*, The International Bank for Reconstruction and Development, Baltimore, 1960.
- Thiry J., *Le Sahara libyen dans l'Afrique du Nord médiévale*, Louvain, Orientalia (Analecta Lovaniensia), 1995.
- Triaud Jean-Louis, *La légende noire de la Sanusiyya. Une confrérie musulmane saharienne sous le regard français, 1840-1930*, Paris - Aix-en-Provence, 1995, Éditions de la Maison des sciences de l'homme et IREMAM.

Chapitres 3, 4 et 5

- Anderson Lisa, *The state and social transformation in Tunisia and Libya, 1830-1980*, Princeton University Press, 1986.

- Annuaire de l'Afrique du Nord*, Paris, CNRS, 1962-1992, Bleuchot (H.), Burgat (F.), Reynier (J.-J.), Talha (L.), Monastiri (T.), Le Tourneau (R.).
- Barrada (H.), Kravetz (M.), Whitaker (M.), *Qadhafi : je suis un opposant à l'échelon mondial*, Lausanne, Pierre Favre, 1984 (« Les Grands Entretiens »).
- Bearman Jonathan, *Qadhafi's Libya*, Londres, Zed Books, 1986.
- Bleuchot Hervé, *Chroniques et documents libyens*, Paris, CNRS, 1983.
- Callies de Salies (B.), *Le Maghreb en mutation*, Paris, 1999.
- Charvin, Vignet-Zuns, *Le syndrome Qadhafi*, Albatros, 1987.
- CNRS/CRESM, *La Libye nouvelle, ruptures et continuité*, CNRS, 1975.
- Cooley John, *Vents de sable sur la Libye*, Paris, Robert Laffont, 1982.
- Craig Harris Lillian, *Libya : Qadhafi's revolution and the modern state*, États-Unis, Westview, Croom Held, 1986.
- Davis John, *Libyan Politics Tribe and revolution*, Londres, I. B. Tauris Publishers, 1987.
- Deeb Marius and Jane, *Libya since the revolution : aspect of social and political development*, New York, Praeger, 1982.
- Djaziri Moncef, *Le système politique libyen : contribution pour une lecture du politique dans une société arabo-islamique*, Lausanne, thèse sciences politiques, 1988.
- Geoff Simons, *Libya, the Struggle for Survival*, Londres, Mac Millan, 1993.
- Georgy (G.), *Khadafi, le berger des Syrtes*, Paris, 1996.
- Graeff-Wassink Maria, *La femme en armes, Qadhafi féministe ?*, Paris, Armand Colin, 1990.
- Haley P. Edward, *Qaddafi and the United States since 1969*, New York, Praeger, 1984.
- Harari Mohamed Al, *Les sources du droit administratif libyen : l'organisation de l'administration populaire et de ses fonctions*, Tripoli, Université Nasr, 1992. (t. 1), en langue arabe.
- Qadhafi Moammar, *Le Livre vert*, Tripoli (SE), 1976, 1978 et 1980.
- Qadhafi Moammar, *As-sijal al Qawmi (Recueil des discours)*, Tripoli, Centre mondial d'études sur le Livre vert (1969-1993).
- Khader Bichara, El Wifati Bashir (éd.), *A study day on Libya*, Londres, Cermac, Croom Held, 1987.
- Lemarchand René (dir.), *The Green and the Black : Qadhafi's policies in Africa*, Bloomington, Indiana University Press, 1988.
- Martel André, *La Libye 1835-1990, Essai de géopolitique historique*, Paris, PUF (coll. « Perspectives internationales »), 1991.
- Mattes Hans Peter, *Die Innere und Aussere islamische Missions Libyens*, Hambourg, Kaiser Grünwald, 1986.
- Muhami Fawzi Abd al Hamid, *Comment Qadhafi gouverne la Libye*, Le Caire, 1988 (SE), I.a.
- Otayek René, *La politique africaine de la Libye*, Paris, Karthala, 1986.
- Secrétariat au plan, *Atlas national de la Jamahirya arabe libyenne populaire et socialiste*, Tripoli, 1978.
- Souriau Christiane, *Libye, l'économie des femmes*, L'Harmattan, 1984.
- Vandevall Dirk, *Libya since Independance*, Cornell University, 1998.
- Wright John, *Libya, a modern history*, Baltimore, 1982.
- Libya, our home, <http://home.earthlink.net/~dribeahim>.

